



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – novembre 2021

Rapport final

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 2 428 991,50 \$

Date d'octroi du contrat : 16 décembre 2021

Date de livraison : 24 décembre 2021

Numéro d'enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

Canada 

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Rapport final

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Novembre 2021

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel pour le Bureau du Conseil privé. Le douzième cycle de la deuxième année de l'étude s'est déroulé entre le 4 novembre et le 30 novembre 2021 et comptait douze groupes de discussion composés d'adultes canadiens (âgés de 18 ans ou plus).

This publication is also available in English under the title : Final Report – Continuous Qualitative Data Collection of Canadians' Views – November 2021.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales. Toute autre utilisation exige l'autorisation écrite préalable du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'en faire la demande par courriel à <por-rop@pco-bcp.ca> ou par la poste à l'adresse suivante :

Bureau du Conseil privé
Édifce Blackburn
85, rue Sparks, bureau 228
Ottawa, Ontario K1A 0A3

Numéro de catalogue :

CP22-185/23-2021F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-41106-4

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR-005-19) :

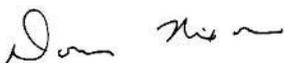
CP22-185/23-2021E-PDF (Rapport final, anglais)

978-0-660-41105-7

Attestation de neutralité politique

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l'opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature :  _____

Date : 24 décembre 2021

Donna Nixon, associée
The Strategic Counsel

Table des matières

Résumé	1
Introduction	1
Méthodologie.....	2
Principales constatations	4
Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19	4
Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)	4
Perspectives à propos de la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique).....	6
Messages de Santé Canada sur les masques (aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique).....	11
Publicité de Santé Canada sur les mesures de santé publique – essai pilote (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)	12
Partie II : Autres enjeux.....	13
Discours du Trône (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique).....	13
Questions autochtones (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique).....	15
Inflation (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec).....	16
Questions rurales (résidents du Québec rural, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)	18
Opioïdes (résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser).....	19
Télécommunications (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec).....	21

Résultats détaillés – Partie I : COVID-19	23
Chronologie des événements en novembre.....	23
Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux).....	29
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural)	30
Initiatives fédérales-provinciales en matière de garde d'enfants (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)	31
Inondations en C.-B. (résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser)	32
Perspectives à propos de la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)	34
Évaluation de la performance du gouvernement du Canada (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural).....	34
Prévisions relatives à la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)	37
Le variant Omicron (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique).....	38
Vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans (parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM)	40
Restrictions de voyage liées à la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique)	42
Messages de Santé Canada sur les masques (aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique).....	44
Publicité de Santé Canada sur les mesures de santé publique – essai pilote (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique).....	46
Version 1	47
Version 2	48
Résultats détaillés – Partie II : autres enjeux	49

Discours du Trône (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique).....	49
Avant le discours (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural).....	50
Après le discours (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique).....	51
Questions autochtones (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique)	54
Inflation (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)	58
Questions rurales (résidents du Québec rural, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)	62
Opioides (résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser).....	63
Télécommunications (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec)	67
Annexe A – Questionnaires de recrutement.....	69
Questionnaire de recrutement, version anglaise	70
Questionnaire de recrutement, version française.....	80
Annexe B – Guides du modérateur.....	89
Guide du modérateur, version anglaise.....	90
Guide du modérateur, version française	102
Annexe C – Concepts publicitaires.....	117
Publicité de Santé Canada sur les mesures de santé publique – essai pilote (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique).....	118

Version 1	118
Version 2	118

Résumé

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d'information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 4 novembre et le 30 novembre 2021 un peu partout au pays, au Canada atlantique, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion, tenu alors que la pandémie se poursuivait au Canada, a fait une large place à la COVID-19. Différents sujets ont été explorés en lien avec ce thème : ce que les Canadiens entendaient aux nouvelles à propos du gouvernement fédéral – entre autres et ce qu’ils pensaient de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2021 (COP26) et de la stratégie du gouvernement du Canada en matière de services de garde; leurs perspectives sur la pandémie, y compris leur évaluation de la performance du gouvernement fédéral dans ce contexte, leurs prévisions concernant la propagation de la COVID-19 au cours des prochains mois, la vaccination des enfants, les exigences de dépistage liées aux voyages, et les restrictions de voyage associées au variant Omicron. Nous avons également demandé à certains sous-groupes d’évaluer des messages de Santé Canada portant sur les masques, et aux participants de la grande région de Vancouver (au sud du fleuve Fraser) et de petites collectivités rurales du Canada atlantique, de réagir à deux publicités cherchant à promouvoir l’adhésion aux consignes de santé publique.

Outre les questions liées à la pandémie, les discussions ont englobé un éventail d’autres sujets tels que le discours du Trône et ses priorités, l’approche fédérale des questions autochtones à la lumière de la décision rendue par le Tribunal canadien des droits de la personne, la question de l’inflation et son incidence sur la vie des participants, les enjeux locaux repérés au Québec rural et au Canada atlantique, et la réglementation du secteur des télécommunications par le gouvernement du Canada. Enfin, les deux groupes de la grande région de Vancouver ont discuté de problèmes actuels liés aux opioïdes.

Soulignons que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Public cible

- Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
- Les groupes ont été formés principalement en fonction du lieu.
- Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population, par exemple des parents d’enfants de moins de 12 ans, des aînés de plus de 55 ans ou des Autochtones.

Approche détaillée

- Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
- Six groupes se composaient de membres de la population générale du Québec rural, de grandes villes de l’Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, de la grande région de Vancouver au nord du fleuve Fraser, de la grande région de Vancouver au sud du fleuve Fraser et de petites collectivités rurales du Canada atlantique.
- Les six autres groupes représentaient des segments de population particuliers :

- Des parents d'enfants de moins de 12 ans habitant la Région du Grand Toronto (RGT), Calgary et Edmonton et la grande région de Montréal (GRM).
- Des personnes âgées de plus de 55 ans résidant en Nouvelle-Écosse et dans des villes de taille moyenne du Québec;
- Des Autochtones de la région du Canada atlantique.
- Les groupes tenus au Québec ont été animés en français, tandis que les autres groupes se sont tous déroulés en anglais.
- Les rencontres de ce cycle ont eu lieu en ligne.
- Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
- Dans l'ensemble des lieux, 78 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
- Chaque participant a reçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 100 \$ à 125 \$ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

Emplacement et composition des groupes

LIEU	GROUPE	LANGUE	DATE	HEURE (HNE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Région du Grand Toronto (RGT)	1	Anglais	4 nov.	18 h-20 h	Parents d'enfants de moins de 12 ans	7
Nouvelle-Écosse	2	Anglais	9 nov.	17 h-19 h	Aînés de 55 ans et plus	7
Québec rural	3	Français	10 nov.	18 h-20 h	Population générale	8
Calgary et Edmonton	4	Anglais	16 nov.	20 h-22 h	Parents d'enfants de moins de 12 ans	8
Grande région de Montréal (GRM)	5	Français	17 nov.	18 h-20 h	Parents d'enfants de moins de 12 ans	5
Canada atlantique	6	Anglais	18 nov.	17 h-19 h	Autochtones	5
Grandes villes de l'Ontario	7	Anglais	23 nov.	18 h-20 h	Population générale	7
Manitoba et Saskatchewan	8	Anglais	23 nov.	19 h-21 h	Population générale	7
Grande région de Vancouver – au nord du fleuve Fraser	9	Anglais	24 nov.	21 h-23 h	Population générale	5
Villes de taille moyenne du Québec	10	Français	25 nov.	18 h-20 h	Aînés de 55 ans et plus	5

Grande région de Vancouver – au sud du fleuve Fraser	11	Anglais	29 nov.	21 h-23 h	Population générale	7
Collectivités rurales du Canada atlantique	12	Anglais	30 nov.	17 h-19 h	Population générale	7
Nombre total de participants						78

Principales constatations

Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Parmi les questions et les activités qui se rapportaient au gouvernement fédéral en novembre, ce sont celles relatives à la pandémie de COVID-19 qui occupaient le plus l'esprit des participants, tous groupes confondus. Les participants se souvenaient de diverses annonces et initiatives concernant la gestion continue de la pandémie par le gouvernement fédéral, dont les suivantes : la décision de Santé Canada d'autoriser la vaccination chez les enfants de 5 à 11 ans, l'approbation et l'administration prévue des doses de rappel des vaccins contre la COVID-19, la réouverture de la frontière terrestre canado-américaine et l'apparition du variant Omicron (dans les groupes tenus vers la fin du mois).

Outre la pandémie, les participants ont mentionné des questions en lien avec les activités du gouvernement du Canada sur la scène internationale. Ils ont cité, entre autres, la participation du Canada à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) ainsi qu'au Sommet des leaders nord-américains du Canada, des États-Unis et du Mexique qui avait eu lieu au milieu du mois à Washington, D.C.

À l'échelle nationale, les participants sont revenus sur le débat entourant le drapeau des édifices fédéraux et la question visant à savoir s'il serait hissé en haut du mât avant le jour du Souvenir, la réponse du gouvernement fédéral aux inondations extrêmes en Colombie-Britannique, l'assermentation d'un nouveau cabinet fédéral et la tenue du discours du Trône durant la dernière semaine de novembre, pour marquer l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire.

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural)

La plupart des participants de ces groupes savaient que la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) avait eu lieu, mais connaissaient peu de détails à ce sujet. De façon générale, les participants appuyaient la conférence et ses principaux objectifs, à savoir réduire les émissions mondiales et atténuer les effets des changements climatiques. Invités à préciser les

propositions du gouvernement du Canada dont ils se souvenaient, les participants ont cité l'engagement à faire en sorte que tous les nouveaux véhicules vendus au Canada soient des véhicules zéro émission (VZE) d'ici 2035 et à réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada. Ils ont aussi mentionné la demande du Canada concernant un prix pour la pollution qui couvrirait la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre de la planète.

Initiatives fédérales-provinciales en matière de garde d'enfants (grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)

De nombreux participants de ces groupes étaient au courant des initiatives relatives à la garde d'enfants du gouvernement fédéral, notamment du fait que le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux avaient travaillé ensemble au cours des derniers mois dans le but de conclure des accords sur la garde d'enfants. Certains connaissaient l'objectif de réduire les frais de garde d'enfants à 10 \$ par enfant, par jour en moyenne.

Le niveau de connaissance quant à la situation des accords sur la garde d'enfants entre le gouvernement du Canada et leurs provinces respectives variait chez les participants de ces groupes. Elle était connue des participants de provinces où des accords avaient été ratifiés (Manitoba, Saskatchewan et Québec); quant aux autres, ils ne le savaient pas vraiment. Les participants de l'Ontario pensaient que les deux ordres de gouvernement négociaient, mais ne pouvaient dire s'ils étaient arrivés à un accord.

Presque tous les participants, y compris ceux qui n'étaient pas concernés personnellement par cette question, convenaient de l'importance d'offrir des services de garde d'enfants abordables. Aux yeux de plusieurs, rendre ces services plus abordables était une nécessité économique, surtout pour les jeunes familles qui avaient besoin de deux revenus pour subvenir à leurs besoins. La réduction des frais de garde d'enfants était considérée comme essentielle pour assurer un meilleur avenir aux Canadiens sur les plans économique et social. Dans tous les groupes, quelques participants se demandaient comment les frais de garde d'enfants de 10 \$ par jour seraient financés, préoccupés par les coûts associés à l'initiative, qu'ils jugeaient valable par ailleurs.

Inondations en C.-B. (résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser)

Tous les participants des deux groupes formés de résidents de la Colombie-Britannique étaient au courant des inondations qui avaient touché le sud-ouest de la province et des dommages considérables qu'elles avaient causés dans plusieurs collectivités. Même si de rares participants ne connaissaient pas les mesures précises prises par le gouvernement fédéral en réponse aux inondations extrêmes, plusieurs avaient toutefois eu vent du déploiement des Forces armées canadiennes (FAC) pour aider aux efforts de sauvetage et de secours et de la collaboration du gouvernement du Canada avec ses homologues américains visant à permettre aux Canadiens sinistrés de franchir la frontière canado-américaine pour retourner chez eux ou se procurer des produits essentiels, comme des denrées et du carburant, dans les villes frontalières américaines non touchées.

Les participants des deux groupes s'étaient attendus à ce que le gouvernement fédéral s'empresse à offrir une aide, compte tenu de l'ampleur de la catastrophe, et ils étaient ravis de voir les FAC participer aux efforts de secours. À la question visant à savoir si le soutien offert par le gouvernement du Canada avait été suffisant, les participants avaient des avis partagés. Les critiques formulées s'articulaient sur l'impression que la réponse aurait pu être plus rapide et plus importante. Parallèlement, certains participants ont mentionné que le gouvernement fédéral n'intervenait que si le gouvernement provincial lui demandait officiellement de l'aider et que le temps que ce dernier a pris pour présenter la demande d'aide expliquait peut-être l'impression que la réponse avait tardé.

Invités à préciser le soutien additionnel que le gouvernement du Canada pouvait fournir pour contribuer aux efforts de rétablissement, les participants y sont allés de plusieurs recommandations, notamment de prolonger le séjour des FAC, d'offrir d'autres ressources et aides financières aux collectivités dévastées par les inondations, d'appuyer les efforts en vue de la reconstruction rapide des infrastructures et des terres agricoles détruites par les inondations et de s'assurer de regarnir les tablettes des épiceries pour prévenir les achats dictés par la panique. Ils ont également suggéré de mieux sensibiliser les gens aux changements climatiques, d'accorder une aide temporaire aux travailleurs agricoles déplacés à cause des inondations et d'accroître le soutien financier destiné aux personnes et aux propriétaires touchés par les inondations.

Perspectives à propos de la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Tous les groupes tenus en novembre ont abordé différentes facettes de la pandémie de COVID-19. Une tendance générale s'est dégagée des discussions, révélant un net changement d'attitude avec l'arrivée du variant Omicron à la fin du mois. Alors que les groupes précédant sa venue envisageaient l'évolution de la pandémie avec un certain optimisme, les suivants se sont montrés beaucoup plus pessimistes.

Évaluation de la performance du gouvernement du Canada (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural)

Pour débiter, nous avons demandé aux participants s'ils se rappelaient d'actions particulièrement utiles menées par le gouvernement du Canada au cours de la pandémie. Ils nous ont cité quantité d'exemples, dont la décision de fermer les frontières du Canada peu de temps après le début de la crise, l'offre de soutiens financiers comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Prestation canadienne de la relance (PCR), le déploiement efficace des vaccins contre la COVID-19, les communications cohérentes de la part des responsables, et la décision d'exiger des employés fédéraux qu'ils soient pleinement vaccinés. Beaucoup estimaient que le gouvernement du Canada avait fait de son mieux dans des circonstances sans précédent et su adapter sa réponse au fil de leur évolution.

Nous leur avons ensuite demandé de réfléchir aux aspects moins bien gérés de la pandémie. À nouveau, les participants ont donné toutes sortes de réponses. Certains trouvaient que les restrictions de voyage auraient pu intervenir encore plus tôt et que le Canada aurait dû être mieux préparé sur le plan des équipements de protection individuelle et des capacités de production de vaccins au pays. Certains ont exprimé leur frustration face au maintien des mesures visant les voyageurs, par exemple l'obligation de fournir un résultat de test négatif pour traverser la frontière. Plusieurs participants regrettaient également que le gouvernement du Canada n'ait pas encouragé une riposte nationale plus concertée, vu la multitude de stratégies déployées par les provinces et les territoires pour lutter contre la pandémie.

La question de savoir si la réponse du gouvernement fédéral à l'heure actuelle était meilleure, moins bonne ou à peu la même que dans les premiers temps de la pandémie a reçu des réponses variées. Les participants à qui elle semblait meilleure aujourd'hui ont fait valoir que les experts et les responsables fédéraux avaient affiné leurs directives, ayant eu le temps d'apprendre et de s'adapter aux nouvelles connaissances scientifiques sur la COVID-19. Chez ceux qui notaient plutôt une baisse de performance, le manque d'urgence du gouvernement du Canada et l'impression qu'il faisait du surplace dans sa gestion de la pandémie ou hésitait sur la marche à suivre ont été évoqués. Certains lui reprochaient également de ne pas en faire plus pour remédier aux conséquences de la crise sanitaire et stimuler l'économie. Enfin, d'après la majorité des participants qui voyaient peu d'écarts entre la réponse des premiers temps et la réponse actuelle, le gouvernement du Canada avait relativement bien gardé le cap dans l'exercice de son leadership et sa lutte contre le virus.

Prévisions relatives à la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)

Nous avons demandé aux participants de ces neuf groupes comment ils voyaient l'avenir de la pandémie de COVID-19 et plus précisément s'ils croyaient que le pire était derrière nous. Bien que dans tous les groupes, davantage de participants pensaient que le plus dur était passé, certains craignaient que la pandémie reprenne une mauvaise tournure dans les prochains mois. Plusieurs trouvaient difficile de prédire son évolution et ont rappelé son caractère imprévisible jusqu'à présent. D'autres ont ajouté que même si le bilan s'améliorait sur le plan médical, les séquelles sur l'économie et la santé mentale ne disparaîtraient certainement pas de sitôt.

Les participants qui croyaient qu'on avait traversé les pires moments de la pandémie ont énuméré plusieurs arguments en ce sens. Pour beaucoup, la principale source d'encouragement était l'arrivée des vaccins, qui leur semblait offrir une protection susceptible d'atténuer les effets les plus graves du virus. L'approbation prochaine par Santé Canada des vaccins destinés aux enfants de 5 à 11 ans ainsi que la capacité d'effectuer des tests de dépistage rapide et une recherche de contacts plus efficace, comptaient également parmi les raisons incitant à l'optimisme. Malgré tout, plusieurs de ces participants croyaient que la COVID-19 perdurerait, quoiqu'avec moins d'ampleur.

Les participants qui envisageaient avec pessimisme l'évolution de la crise sanitaire ont évoqué plusieurs éléments préoccupants. Au premier chef, la part non vaccinée de la population canadienne risquait selon eux de contribuer à l'apparition et à la propagation de variants potentiellement dangereux. Quelques participants ont précisé qu'ils s'attendaient à ce que l'état de la pandémie s'améliore dans l'ensemble, mais pas pour les personnes non vaccinées. La possibilité d'une baisse d'efficacité des vaccins et d'une hausse des cas d'infection post-vaccinale était une autre source de préoccupation, tout comme les capacités du système médical et du personnel de la santé, qui touchaient peut-être leurs limites.

Les participants devaient ensuite nous dire s'ils s'attendaient à ce que la COVID-19 soit toujours un problème dans un an. La très grande majorité des participants de tous les groupes croyaient que le virus poserait problème d'une façon ou d'une autre. L'opinion la plus couramment exprimée était que les Canadiens devaient apprendre à vivre avec le virus, appelé à devenir endémique, dans une « nouvelle normalité » où les rappels annuels et les hausses de cas saisonnières auraient leur place.

Le variant Omicron (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Deux groupes de discussion, formés respectivement dans la grande région de Vancouver (au sud du fleuve Fraser) et dans de petites collectivités rurales du Canada atlantique, ont eu lieu après la découverte du variant Omicron à la fin novembre. Nous avons donc abordé avec eux la question du nouveau variant et ses conséquences éventuelles.

Invités à dire s'ils connaissaient ce nouveau variant, tous les participants ont répondu qu'ils en avaient entendu parler. En ce qui concerne les détails, ils croyaient savoir qu'on avait repéré cette souche en Afrique du Sud puis sur d'autres continents, comme l'Europe, et qu'un premier cas avait été confirmé à Ottawa. Ils avaient également entendu exprimer des inquiétudes quant à la capacité du variant d'échapper aux vaccins actuels, ce qui mettrait en danger même les personnes adéquatement vaccinées. Dans les deux groupes, beaucoup en avaient assez de la pandémie et considéraient l'arrivée du variant Omicron comme un nouvel obstacle au retour à la normale.

Nous avons leur ensuite demandé si ce variant les préoccupait personnellement. De l'avis général dans les deux groupes, il n'y avait pas encore lieu de s'inquiéter, car il restait de nombreuses inconnues. Plusieurs ont fait remarquer qu'il avait déjà fallu composer avec des variants dangereux et qu'Omicron ne serait sans doute pas le dernier. Les quelques participants plus inquiets se souciaient du bien-être de leurs proches immunodéprimés ou craignaient que le public, lassé de la pandémie, suive les consignes de sécurité avec moins de vigilance qu'auparavant. Une autre question visait à savoir si l'émergence du variant Omicron changeait les perceptions quant à la durée de la pandémie. La plupart des participants ont répondu que cela n'avait pas vraiment modifié leurs attentes, car ils avaient déjà compris qu'elle était là pour durer.

Nous avons voulu savoir si les participants avaient entendu quoi que ce soit au sujet de la réponse du gouvernement du Canada au variant Omicron. Certains se sont rappelé que l'administratrice en chef de la santé publique du Canada avait donné une conférence de presse sur la question et que les

voyages en provenance de plusieurs pays africains étaient maintenant interdits, mais dans l'ensemble ils n'ont pu donner beaucoup de détails sur la réponse fédérale à ce jour.

Après leur avoir présenté les restrictions de voyage récemment adoptées par le gouvernement fédéral à l'égard de sept pays africains, nous avons invité les participants à faire part de leurs réactions. Plusieurs doutaient de l'efficacité des nouvelles mesures étant donné que la souche Omicron était déjà présente au Canada et que les voyageurs pouvaient aisément les contourner en passant par un pays tiers. D'autres voyaient les choses autrement et jugeaient les restrictions utiles dans la mesure où elles permettaient de gagner du temps et de mieux comprendre la menace en présence. Plusieurs participants trouvaient ces mesures appropriées, au moins à court terme.

Toujours dans ce contexte, nous avons interrogé les participants des deux groupes sur la pertinence d'offrir les doses de rappel du vaccin contre la COVID-19 à tous les Canadiens, ou seulement à ceux qui font partie de groupes à risque élevé. Tous croyaient qu'à terme, les doses de rappel devraient être accessibles à l'ensemble des Canadiens. Cela dit, la plupart estimaient que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient procéder à leur administration sur le modèle de la première campagne de vaccination, c'est-à-dire en donnant la priorité aux personnes les plus vulnérables.

Vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans (parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM)

Dans ces deux groupes, les participants ont discuté de l'approbation prévue des vaccins pédiatriques contre la COVID-19 par Santé Canada.

Pour lancer la discussion, il leur a été précisé que le vaccin de Pfizer-BioNTech était en cours d'examen à Santé Canada en vue de son autorisation pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. Nous avons ensuite demandé aux participants s'ils prévoyaient faire vacciner leurs enfants.

Dans chaque groupe, les vues ont divergé, sans qu'une opinion particulière l'emporte sur les autres. Parmi les parents qui comptaient faire vacciner leurs enfants, plusieurs ont indiqué soit qu'ils travaillaient dans le milieu de la santé, soit qu'ils avaient suffisamment confiance dans le système de soins et les données scientifiques pour n'avoir aucune appréhension à l'égard du vaccin. Certains ont également dit qu'ils avaient laissé à leurs enfants le soin de prendre la décision.

Dans le cas des participants qui n'avaient pas l'intention de faire vacciner leurs enfants pour l'instant, le faible risque de la COVID-19 pour les jeunes et les incertitudes concernant l'innocuité du vaccin étaient les principaux facteurs dans leur décision. Quelques parents ont précisé qu'ils ne s'opposaient pas aux vaccins en général et avaient fait vacciner leurs enfants dès leur plus jeune âge, mais qu'ils voulaient plus de temps pour évaluer la sûreté du vaccin contre la COVID-19. Quelques autres ont mentionné que si des restrictions supplémentaires étaient imposées aux enfants non vaccinés, ils reviendraient peut-être sur leur position afin que leur enfant puisse profiter de choses comme les voyages et d'autres activités publiques ouvertes uniquement aux personnes vaccinées. Pour pousser plus loin, nous avons demandé aux participants s'ils avaient abordé le sujet des vaccins et de la vaccination avec leurs enfants. Plusieurs ont indiqué l'avoir fait, certains en plus de détail que d'autres. Aucun parent ne s'opposait catégoriquement à en parler avec leurs enfants.

À ceux qui hésitaient à faire vacciner leurs enfants, nous avons demandé quels facteurs influençaient leur position à l'heure actuelle et quels éléments de réponse leur manquaient pour prendre une décision éclairée. Ils ont évoqué diverses interrogations, notamment concernant les risques véritables de la COVID-19 pour les enfants, les restrictions auxquelles feraient face les enfants non vaccinés, le nombre d'injections ou de rappels qu'ils recevraient, et les effets secondaires potentiellement dangereux du vaccin.

Restrictions de voyage liées à la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique)

Dans trois des douze groupes tenus en novembre, nous avons questionné les participants sur leur connaissance et leur opinion des exigences en vigueur pour les voyageurs qui entrent au Canada.

Nous leur avons d'abord demandé s'ils étaient au courant d'exigences de ce type, en particulier toute exigence de dépistage en place actuellement. Certains croyaient que tous les voyageurs devaient être entièrement vaccinés et présenter le résultat négatif d'un test de dépistage de la COVID-19 à leur arrivée au Canada. Ils avaient également entendu dire que dans ces conditions, les voyageurs n'auraient plus besoin de se mettre en quarantaine et que, par ailleurs, des tests de dépistage rapide pourraient bientôt être accessibles aux voyageurs canadiens, ce qui faciliterait grandement les déplacements en contexte de pandémie. Plusieurs participants n'étaient pas sûrs de connaître les exigences actuelles relatives aux voyages, car elles leur semblaient n'avoir cessé de changer. Ces changements fréquents et l'incertitude qui en découlait en irritaient certains.

Après avoir fourni des éclaircissements au sujet des exigences de dépistage en vigueur (notamment l'obligation de présenter un test PCR négatif effectué dans les 72 heures de l'arrivée prévue au Canada), nous avons demandé aux participants si ces mesures leur semblaient appropriées. Une opposition plus ou moins vive fut exprimée dans tous les groupes, de nombreux participants trouvant que ces exigences imposaient un fardeau indu aux voyageurs, financièrement, mais aussi à cause des complications de devoir passer ces tests pendant le voyage. D'après certains, les règles étaient injustes; elles ne devraient pas s'appliquer à eux, puisqu'ils avaient fait leur part en se faisant vacciner. Dans l'autre camp, ceux qui appuyaient les mesures en vigueur les considéraient comme un rempart supplémentaire contre l'introduction de variants dangereux au pays. Ils ont également fait remarquer que même les personnes vaccinées et asymptomatiques peuvent être porteuses du virus et le transmettre. Plusieurs participants souhaitaient que le gouvernement du Canada formule des politiques plus claires et plus cohérentes sur les restrictions de voyage et ce à quoi les voyageurs doivent s'attendre. Selon eux, les communications à ce sujet avaient créé pas mal de confusion tout au long de la pandémie.

Messages de Santé Canada sur les masques (aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Dans neuf des douze groupes, les participants se sont prêtés à un exercice qui consistait à évaluer des messages du gouvernement du Canada traitant des masques médicaux, en vue d'un éventuel usage ultérieur.

Nous avons montré le message ci-dessous à quatre groupes respectivement composés d'aînés de plus de 55 ans de la Nouvelle-Écosse, d'Autochtones de la région de l'Atlantique, d'aînés de plus de 55 ans de villes de taille moyenne du Québec, et de résidents de collectivités rurales du Canada atlantique :

Les masques médicaux sont recommandés pour :

- *Toute personne susceptible de présenter une forme grave ou des complications de la COVID-19;*
- *Toute personne plus à risque d'être exposée à la COVID-19 en raison de son mode de vie.*

Invités à décrire leurs réactions initiales, les participants ont le plus souvent affirmé que le message était sensé et facile à comprendre, et correspondait aux pratiques de sécurité déjà répandues chez les Canadiens. Même si personne n'a exprimé de désaccord avec l'énoncé, certains ont fait remarquer qu'il arrivait tardivement et risquait de décourager les gens qui avaient porté des masques en tissu tout ce temps-là. Il a également été jugé que des précisions seraient souhaitables au sujet des groupes ou des situations tenus pour particulièrement à risque.

Nous avons ensuite demandé aux participants si ce message les faisait réfléchir au type de masque qu'ils devraient porter. Beaucoup ont répondu qu'ils utilisaient exclusivement des masques médicaux, et quelques-uns, qu'ils le feraient certainement à l'avenir. Un petit nombre de personnes pensaient continuer d'évaluer elles-mêmes les risques en présence, au moment de choisir entre le masque médical et le masque en tissu.

Un message légèrement différent a été montré aux trois groupes de résidents du Québec rural, de grandes villes de l'Ontario, et du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi qu'aux deux groupes de la grande région de Vancouver :

De manière générale, bien que les masques non médicaux aident à prévenir la transmission de la COVID-19, les masques médicaux et les respirateurs offrent une meilleure protection.

Les participants ont été invités à commenter ce message et à préciser si son contenu était nouveau pour eux ou non. La protection supérieure offerte par les masques médicaux était admise dans tous les groupes, la plupart des participants confirmant avoir entendu cette information auparavant. Plusieurs ont noté que le message était logique et qu'ils savaient depuis le début de la pandémie que les masques ne procurent pas tous le même niveau de protection.

Dans tous les groupes, un petit nombre de participants avaient des questions ou des réserves. Certains s'inquiétaient qu'en faisant des distinctions entre différents types de masques, l'on provoque de

nouvelles divisions ou l'on incite les gens à se ruer sur les masques médicaux, entraînant une pénurie; selon d'autres, le message laissait entendre que le masque constitue la principale mesure de protection, alors que le vaccin leur semblait bien plus important.

Nous avons ensuite demandé aux participants s'ils trouvaient important que le gouvernement fédéral transmette ce message aux Canadiens. Dans tous les groupes, la plupart des participants ont reconnu l'utilité et l'importance de ce message public, ne serait-ce que pour conforter les gens dans leurs bonnes habitudes. Certains participants ont formulé des suggestions d'améliorations, par exemple la possibilité de clarifier en quoi consiste un « masque médical », et de voir si l'information gagnerait à être communiquée par des autorités sanitaires provinciales ou territoriales plutôt que par le gouvernement fédéral.

Publicité de Santé Canada sur les mesures de santé publique – essai pilote (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Deux groupes ont pris part à une activité au cours de laquelle ils devaient évaluer une éventuelle publicité sur la COVID-19 que le gouvernement du Canada était en train d'élaborer. La tenue de ces deux groupes a eu lieu après l'apparition du variant Omicron.

Les participants ont visionné deux fois la publicité, après quoi nous leur avons demandé leurs réactions initiales. Des avis partagés ont été formulés sur la publicité par les participants des deux groupes. Plusieurs personnes ont dit qu'ils passeraient cette vidéo si elle apparaissait sur les fils de leurs réseaux sociaux, tandis que d'autres trouvaient le rythme de la publicité trop rapide pour assimiler l'information véhiculée, quoique dans une moindre mesure après le deuxième visionnement. Compte tenu de l'apparition récente du variant Omicron, les participants étaient nombreux à remarquer un décalage entre le ton positif de la vidéo et les émotions que la plupart d'entre eux ressentaient alors.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils comprenaient le message de la vidéo, une majorité pensait que la publicité se voulait une façon de remercier le public des efforts faits jusqu'à maintenant et de l'encourager à continuer à suivre les mesures de santé publique. Ce message s'adressait surtout aux jeunes générations selon eux. Invités à dire si la publicité les avait interpellés, beaucoup de participants ont répondu par la négative, jugeant difficile de se reconnaître dans le ton optimiste. De rares participants trouvaient la publicité trop légère par rapport à la pandémie, alors que les gens étaient nombreux à ressentir une immense frustration à propos de la durée de la crise sanitaire.

Partie II : Autres enjeux

Discours du Trône (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Le discours du Trône, qui a été prononcé le 23 novembre, a fait l'objet de discussions dans neuf des douze groupes tenus en novembre. Trois de ces groupes (formés respectivement de parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, d'aînés de plus de 55 ans de la Nouvelle-Écosse et de résidents du Québec rural) se sont réunis avant la lecture du discours du Trône. Tous les autres groupes ont eu lieu le jour du discours du Trône ou dans les jours qui ont suivi.

Avant le discours (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural)

Parmi les groupes tenus avant le discours du Trône, peu de participants en avaient entendu parler et ils étaient encore moins nombreux à savoir qu'il allait avoir lieu bientôt. Invités à dire s'ils comprenaient ce qu'était un discours du Trône, la plupart l'ignoraient ou n'avaient qu'une vague compréhension.

Après leur avoir fourni des précisions sur l'objet du discours du Trône, nous avons demandé aux participants de nommer les initiatives ou thèmes qu'ils s'attendaient à y retrouver. Le discours comporterait à leur avis des initiatives axées sur les changements climatiques, les enjeux économiques, la pandémie actuelle de COVID-19, les services de garde d'enfants abordables, les questions autochtones et une enquête sur les cas déclarés d'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes.

Après avoir fait part de leurs attentes, les participants ont été invités à discuter des priorités que le discours devrait contenir à leur avis, même s'ils ne pensaient pas qu'elles en feraient partie. Ils ont suggéré de mettre davantage l'accent sur l'abordabilité des logements, de renouveler les efforts de réconciliation avec les Autochtones, de créer un régime national d'assurance-médicaments pour tous les Canadiens, d'offrir des possibilités de recyclage à la main-d'œuvre des industries en déclin, comme les secteurs pétrolier et gazier, et d'accorder une aide financière supplémentaire aux ménages canadiens à faible revenu.

Après le discours (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Dans les groupes tenus à partir du 23 novembre, les participants étaient un peu plus au courant du discours du Trône, en particulier ceux des groupes réunis le jour de la lecture du discours ou peu

après. Cela dit, beaucoup de participants, tous groupes confondus, disaient ne savoir à peu près rien à propos du discours ou bien rien du tout.

Nous avons demandé aux participants qui avaient eu vent de la lecture du discours du Trône s'ils se rappelaient avoir entendu quelque chose concernant le contenu du discours. Ils ont cité un certain nombre de thèmes et d'initiatives, dont les suivants : services de garde d'enfants abordables, plans du gouvernement fédéral pour gérer les prochaines phases de la pandémie, réponse du gouvernement fédéral aux récentes catastrophes naturelles (p. ex., les inondations extrêmes en Colombie-Britannique) et promesse de déposer de nouveau un projet de loi proposant d'interdire les thérapies de conversion partout au Canada. Les participants qui avaient entendu parler du discours ont ensuite été invités à dire ce sur quoi portait principalement le discours du Trône selon eux. Dans l'ensemble des groupes, une majorité avait l'impression que le discours servait à répéter les priorités et initiatives antérieures du gouvernement fédéral et constituait un bien mince changement de politique.

Quatre des groupes (formés respectivement de résidents de grandes villes de l'Ontario, des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan ou de la GRV au nord du fleuve Fraser et d'ânés de plus de 55 ans de villes de taille moyenne du Québec) se sont prêtés à un exercice au cours duquel ils devaient discuter du contenu du discours du Trône et des aspects à améliorer. Dans le cadre de cette activité, nous avons montré aux participants une liste de priorités figurant au discours, notamment : contrôler la pandémie, bâtir une économie qui profite à tous, lutter contre les changements climatiques, créer des collectivités plus inclusives, lutter contre la discrimination systémique, collaborer avec des partenaires autochtones à la réconciliation et protéger les Canadiens des menaces qui pèsent sur leurs communautés, la société et la démocratie.

Après avoir examiné ces renseignements, les participants devaient citer des thèmes omis du discours, mais qui auraient dû y figurer selon eux. À leur avis, le discours aurait dû mettre davantage l'accent sur l'abordabilité des logements, les études postsecondaires abordables, des frais de garde d'enfants moins élevés pour les familles canadiennes, la hausse du salaire minimum, l'aide étrangère, les mesures destinées à régler la perception de pénurie de main-d'œuvre à l'échelle du pays et des politiques pour maîtriser l'inflation et diminuer le coût de la vie en général au Canada.

Le groupe du Canada atlantique s'est adonné à un exercice légèrement différent. Il devait évaluer une liste d'initiatives contenues dans le discours du Trône et dire si certaines d'entre elles, le cas échéant, ressortaient comme étant particulièrement importantes. La liste présentée aux participants comprenait les initiatives suivantes : le Fonds pour accélérer la construction de logements, l'engagement à augmenter l'immigration et le nombre de réfugiés de même qu'à réduire le temps d'attente, le plafonnement et la réduction des émissions des secteurs pétrolier et gazier, des investissements dans les transports en commun et les véhicules zéro émission, le rachat obligatoire des armes d'assaut déjà interdites, l'interdiction des thérapies de conversion et la création d'un monument national à la mémoire des survivants des pensionnats.

Ce sont les initiatives axées sur le climat qui ont été les plus saluées par les participants. Parmi les autres mesures, le Fonds pour accélérer la construction de logements et l'augmentation de l'immigration et du nombre de réfugiés étaient également considérés comme des priorités

importantes. Certains se demandaient s'il n'était pas trop tôt pour créer un monument dédié aux survivants des pensionnats, craignant que ce geste soit jugé insensible.

Questions autochtones (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique)

Dans cinq des douze groupes de discussion organisés en novembre, il a été question des enjeux touchant les peuples autochtones au Canada.

Au début des séances, nous avons demandé aux participants d'évaluer l'importance des questions autochtones par rapport aux autres priorités nationales et la mesure dans laquelle le gouvernement du Canada y avait accordé de l'attention. Dans les différents groupes, presque tous les participants ont estimé que les questions autochtones méritaient une attention bien plus grande que celle qu'elles recevaient actuellement et que cela devrait représenter une priorité importante pour le gouvernement du Canada dans l'avenir. Si certains reconnaissaient que le gouvernement fédéral s'était efforcé ces dernières années de s'attaquer à certains enjeux auxquels sont confrontées les communautés autochtones, bon nombre d'entre eux pensaient que ces mesures étaient principalement symboliques et qu'elles n'avaient pas donné lieu à des progrès tangibles.

Dans le cadre de ces conversations, plusieurs participants ont formulé des suggestions concernant les questions autochtones auxquelles, selon eux, le gouvernement du Canada devrait consacrer des ressources supplémentaires. Ils ont notamment mentionné le fait de promouvoir l'histoire et les cultures autochtones, de veiller à ce que les perspectives autochtones soient incluses dans les programmes d'études des écoles canadiennes, d'offrir de meilleures possibilités d'éducation et d'emploi aux membres des communautés autochtones et de mettre l'accent sur le respect des traités existants entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils se souvenaient de mesures précises que le gouvernement fédéral avait récemment mises en œuvre en ce qui concerne les questions autochtones, les participants ont été en mesure de mentionner notamment l'augmentation du financement pour les fouilles effectuées sur les terrains des anciens pensionnats, la création d'une Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, et le travail en cours pour répondre aux avis concernant la qualité de l'eau potable dans les réserves autochtones. Encore une fois, plusieurs participants ont cependant réitéré l'opinion selon laquelle le gouvernement du Canada ne prend pas suffisamment de mesures concrètes pour améliorer le niveau de vie des communautés autochtones.

Nous avons ensuite demandé aux participants s'ils étaient au courant qu'une action en justice, relative à l'indemnisation des enfants autochtones lésés par les politiques de services à l'enfance et à la famille, était en cours. Alors que certains participants se sont dits informés de cette affaire, nous avons précisé pour les autres que le gouvernement du Canada avait récemment déposé un avis d'appel relativement à une décision rendue par le Tribunal canadien des droits de la personne accordant 40 000 \$ à chaque enfant qui avait été appréhendé ou enlevé de son foyer ou de sa réserve à n'importe quel moment entre le 1^{er} janvier 2006 et une date qui reste à déterminer. Priés de faire part de leurs réactions,

beaucoup ont demandé pourquoi le gouvernement avait choisi de porter la décision en appel, au lieu de verser ce montant le plus rapidement possible. Au sein de plusieurs groupes, les participants ont affirmé que 40 000 \$ par personne n'étaient pas suffisants et que la compensation financière seule ne permettrait pas de guérir le traumatisme intergénérationnel infligé aux enfants autochtones. Bon nombre d'entre eux ont estimé qu'une solution plus exhaustive était nécessaire.

Ensuite, nous avons demandé aux participants de se projeter dans deux ou trois ans et de réfléchir à ce qui devrait être mis en œuvre pour qu'ils estiment que le gouvernement du Canada est sur la bonne voie lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux problèmes auxquels sont confrontés les peuples autochtones. Dans tous les groupes, les participants ont proposé différents critères qui, selon eux, permettraient de déterminer adéquatement si des progrès ont été réalisés sur ces questions. Parmi ceux-ci figuraient notamment l'amélioration des conditions de vie et des infrastructures dans les réserves, le déploiement des services de santé mentale à toutes les communautés autochtones, la garantie d'une plus grande représentation des peuples autochtones à tous les paliers de gouvernement, et la promotion d'une politique générale et d'un changement culturel témoignant d'une plus grande sensibilité aux questions autochtones.

Bien que de nombreux participants estimaient que la résolution de ces problèmes nécessiterait beaucoup de temps et d'efforts, la plupart pensaient qu'il existait des moyens de surmonter les obstacles auxquels sont confrontés les peuples autochtones et que le gouvernement du Canada avait un rôle important à jouer dans ce processus.

Inflation (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)

Les participants de neuf des douze groupes tenus en novembre ont discuté de l'inflation et des répercussions qu'elles pourraient avoir sur l'économie canadienne. La plupart comprenaient dans une certaine mesure ce qu'est l'inflation, la décrivant comme une hausse persistante des prix observée dans tous les secteurs. Invités à dire s'ils trouvaient que les prix étaient sensiblement plus élevés à l'heure actuelle, presque tous les participants estimaient que oui.

Lorsque nous leur avons demandé si l'inflation les préoccupait, une majorité a mentionné s'en faire du moins au sujet de la hausse du coût de la vie et de la façon dont elle risque de les affecter dans les mois et les années à venir. Plusieurs constataient déjà que la hausse des dépenses essentielles, comme l'épicerie, le carburant et le logement, était plus élevée qu'à l'habitude. Par ailleurs, beaucoup de parents s'inquiétaient de l'impact possible d'une inflation élevée persistante sur les perspectives financières de leurs enfants et des générations futures de Canadiens. Les participants retraités ou dont la retraite approchait craignaient également d'avoir un pouvoir d'achat nettement moindre au cours de leur retraite étant donné que les prix augmentaient considérablement, mais que leurs revenus étaient fixes.

À la question visant à savoir si l'inflation les affecterait personnellement, les participants ont formulé des avis partagés. La plupart pensaient toutefois que leur qualité de vie s'en ressentirait dans une certaine mesure à court ou à long terme. Plusieurs participants s'attendaient à devoir revoir leur style de vie, en diminuant leurs dépenses, tandis que les automobilistes, notamment ceux qui utilisaient souvent leur véhicule pour se rendre au travail, étaient préoccupés par l'impact éventuel de la hausse des prix du carburant sur leurs coûts d'exploitation. Des participants ont aussi cité les répercussions de l'augmentation des prix des logements, par exemple, de la difficulté pour les générations futures à accéder à la propriété.

Questionnés sur ce qui avait provoqué selon eux la hausse des prix, beaucoup de participants rejetaient la faute sur la pandémie actuelle de COVID-19, jugeant que l'inflation découlait principalement des problèmes de chaîne d'approvisionnement engendrés par la crise sanitaire. En outre, plusieurs participants ont cité le soutien financier continu offert par le gouvernement du Canada durant la pandémie et estimaient que les dépenses d'urgence avaient occasionné une pénurie de main-d'œuvre ainsi qu'une demande excédentaire de la part des consommateurs. Dans l'ensemble, la plupart convenaient que la pandémie et les défis qu'elle posait avaient amplifié les problèmes économiques existants et créé les conditions propices à une hausse de l'inflation.

Hormis la pandémie, les participants ont nommé plusieurs autres facteurs ayant joué à leur avis un rôle dans la hausse récente de l'inflation, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes au pays, qui perturbaient les économies régionales, et les augmentations de prix par les grandes entreprises, malgré les profits considérables qu'elles semblent avoir réalisés durant la pandémie. Certains pensaient aussi que l'inflation est cyclique et qu'il fallait s'attendre dans une certaine mesure à cette période inflationniste.

Beaucoup croyaient que le gouvernement du Canada pouvait faire quelque chose pour contrer l'inflation et plusieurs ont donné en exemple la pratique historique consistant à hausser les taux d'intérêt quand l'inflation est élevée. Ils reconnaissaient cependant qu'un grand nombre de ménages canadiens risquaient d'éprouver des difficultés financières à cause de cette mesure. Pour réduire le taux d'inflation, ils ont suggéré de réduire les impôts, d'éliminer le soutien financier offert pendant la pandémie et de se concentrer de nouveau sur l'accroissement de la capacité de production intérieure du Canada. Dans tous les groupes, de nombreux participants ont souligné la corrélation entre plusieurs facteurs à l'origine de l'inflation, pour laquelle il n'y avait donc pas de solution facile.

Sachant que la Banque du Canada visait habituellement à maintenir l'inflation autour de 2 % chaque année, la majorité des participants trouvaient cette cible raisonnable, mais doutaient qu'elle puisse être respectée dans un avenir rapproché.

Afin de favoriser une discussion plus poussée sur ce sujet, notamment sur l'équilibre à conserver entre les taux d'intérêt et le taux d'inflation, nous avons demandé aux participants s'ils pensaient que la Banque du Canada devrait essayer de maintenir un faible niveau d'inflation, même si cela signifiait que les taux d'intérêt augmenteraient. Les participants avaient des opinions partagées. Pour beaucoup, hausser les taux d'intérêt se voulait un pari risqué, qui exposerait de nombreux propriétaires au danger de perdre leur maison et pouvait désorganiser tout le marché de l'habitation. Plusieurs croyaient cependant qu'il fallait relever les taux d'intérêt en tenant compte des effets de l'inflation au sens large,

pas seulement de l'incidence qu'une hausse de taux d'intérêt aurait sur le marché de l'habitation. Concernant l'idée de hausser progressivement les taux d'intérêt sur une longue période, la plupart des participants y voyaient un compromis raisonnable.

Pour conclure ces discussions, les participants se sont penchés sur les principes directeurs sur lesquels la Banque du Canada devrait s'appuyer pour prendre des décisions financières. Aux yeux d'un grand nombre, maintenir l'inflation à un bas niveau était ce qui importait le plus et l'on devait donc y accorder le plus d'attention. Plusieurs estimaient aussi que la Banque du Canada devrait adopter des politiques dans le but de maintenir les taux d'emploi à un haut niveau, compte tenu des préoccupations actuelles liées aux pénuries de main-d'œuvre. Enfin, de rares participants pensaient que la priorité ultime pour la Banque du Canada devrait être de permettre à un maximum de Canadiens d'accéder à la propriété, en maintenant les taux d'intérêt à un bas niveau ou par d'autres moyens, car il s'agissait selon eux de la meilleure voie à emprunter par les Canadiens pour assurer leur stabilité financière à long terme.

Questions rurales (résidents du Québec rural, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Les participants de deux groupes tenus en novembre ont discuté d'enjeux locaux, en particulier des défis auxquels font face les petites collectivités et les régions rurales. Pour lancer la discussion, nous avons demandé l'avis des participants sur l'attention que le gouvernement du Canada accordait respectivement aux enjeux des régions rurales et à ceux des régions urbaines. Selon la plupart, les préoccupations des habitants de petites collectivités rurales passaient après celles des résidents de régions urbaines. Plusieurs pensaient que les politiques et les décisions du gouvernement fédéral semblaient souvent cibler les régions à forte densité de population, de sorte que les grands projets d'infrastructure et le financement étaient plus susceptibles de concerner les grandes villes.

Même si les participants des deux groupes croyaient en général que le niveau d'attention accordée actuellement aux questions rurales était insuffisant, bon nombre reconnaissaient que leur collectivité locale avait profité de projets et d'initiatives mis en œuvre récemment par le gouvernement du Canada. Ils ont donné en exemple de nouveaux complexes d'athlétisme, des attractions touristiques, du financement additionnel pour les petits producteurs et le financement d'un centre correctionnel pour femmes à l'Île-du-Prince-Édouard. Ils étaient nombreux à penser que ces projets créeraient des emplois et d'autres revenus tirés du tourisme dans leur collectivité.

Invités à dire ce que le gouvernement du Canada pouvait faire pour aider leur collectivité locale, les participants ont formulé plusieurs suggestions dont les suivantes : financer l'amélioration d'infrastructures (p. ex. des écoles et des trottoirs), créer de nouveaux parcs et des attractions locales, accorder des crédits d'impôt aux familles comptant de jeunes enfants, aider les acheteurs d'une première habitation, accroître les ressources en santé mentale et offrir des programmes pour soutenir et promouvoir la mise sur pied de petites et moyennes entreprises locales.

Nous avons ensuite questionné les participants à propos de la connectivité et de la fiabilité du service de téléphonie cellulaire dans leur région. Plusieurs jugeaient ces aspects satisfaisants, dans l'ensemble,

mais la plupart ont déclaré éprouver des problèmes à cause de l'irrégularité et du manque de fiabilité du service. Des participants ont fait remarquer que l'accès au service variait dans les régions rurales; il pouvait être bon dans un endroit (p. ex. en ville) et mauvais ou inexistant sitôt qu'on s'éloignait des zones plus peuplées.

Pour terminer, les participants de ces groupes ont été invités à dire de quelle façon ils obtenaient habituellement leurs nouvelles locales. Leurs réponses ont été fort variées. Ils ont cité le plus souvent les stations de radio et de télévision locales ainsi que les journaux locaux, mais ils consultaient aussi les médias sociaux (p. ex., Facebook) pour suivre les nouvelles et l'information émanant de la municipalité ou d'autres groupes Facebook locaux.

Opioides (résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser)

Les deux groupes composés de participants établis dans la grande région de Vancouver ont discuté de la question des opioïdes et fait part de leurs réflexions sur le nombre croissant de décès liés aux opioïdes signalés dans la province. La plupart d'entre eux en avaient entendu parler dans les médias et étaient d'avis que les opioïdes devenaient un problème de plus en plus important en Colombie-Britannique.

À la question de savoir qui, selon eux, étaient les plus touchés par ce problème, les participants ont largement partagé l'opinion selon laquelle la dépendance aux opioïdes affecte des personnes de statuts socio-économiques et de milieux différents. Ils estimaient que les sans-abri et les groupes marginalisés ou vulnérables avaient tendance à être plus visibles, mais que les effets de la crise des opioïdes étaient ressentis par une plus grande partie de la population. Plusieurs ont ajouté que le sans-abrisme et les problèmes de santé mentale pouvaient être des facteurs contributifs. D'autres ont mentionné que les dépendances aux opioïdes pouvaient apparaître involontairement, évoquant les utilisateurs récréatifs qui ont basculé vers une dépendance plus grave, ou les personnes ayant développé une dépendance aux opioïdes prescrits pour gérer la douleur, à la suite d'une opération chirurgicale.

Spontanément, plusieurs participants ont déclaré que le problème de la dépendance et de la surconsommation d'opioïdes s'était aggravé au cours des dernières années, ce qui, selon eux, découlait du fait que les « drogues de rue » sont de plus en plus souvent mélangées à des opioïdes dangereux comme le fentanyl. Plusieurs étaient d'avis que la pandémie de COVID-19 en cours et l'isolement qui en résulte avaient exacerbé le problème, faisant remarquer que des mesures devaient être prises à tous les paliers de gouvernement pour résoudre ce problème. Ils estimaient qu'il fallait mettre davantage l'accent sur la lutte contre la production de drogues toxiques, ainsi que sur la sensibilisation de la population canadienne (en particulier les jeunes générations) aux dangers de la dépendance.

En réponse à une question plus directe au sujet des personnes ou des éléments qui, selon eux, étaient les principaux responsables de l'augmentation des problèmes liés aux opioïdes dans la province, les participants ont réitéré certains points de vue antérieurs et recensé d'autres problèmes possibles.

Parmi ceux-ci, mentionnons notamment la prescription excessive de médicaments par les médecins, la production et la commercialisation de produits dangereux par les compagnies pharmaceutiques, le manque de services de santé mentale, l'entrée au Canada de grandes quantités d'opioïdes dangereux comme le fentanyl, ainsi que les problèmes d'itinérance qui place les personnes vulnérables dans des situations où la consommation d'opioïdes est plus fréquente.

Après cette discussion, les participants ont reçu une liste de facteurs qui pourraient être à l'origine du problème. Nous leur avons demandé de sélectionner jusqu'à trois propositions qui leur semblaient constituer des éléments fondamentaux. Parmi ces options, mentionnons : les médecins qui ne prescrivent pas correctement, les compagnies pharmaceutiques qui fabriquent des produits dangereux, les gangs, une surveillance policière insuffisante, les gens qui prennent de mauvaises décisions et un contrôle inadéquat aux frontières. Dans les deux groupes, plusieurs de ces facteurs ont été désignés comme la cause première du problème des opioïdes. Les médecins qui ne prescrivent pas correctement et les compagnies pharmaceutiques qui fabriquent des produits dangereux étaient considérés par plusieurs comme allant de pair. Plusieurs autres ont estimé que les gangs étaient un facteur clé, dans la mesure où ceux-ci profitent de la vente de drogues dangereuses à des personnes ayant des problèmes de dépendance. Certains ont affirmé que le manque d'effectif policier et un contrôle inadéquat aux frontières constituaient des facteurs contributifs. Certains ont également déclaré que la responsabilité personnelle jouait un rôle, et que le fait d'introduire une substance dangereuse dans son corps relevait d'une décision personnelle, quels que soient les motifs ou les justifications.

À la question de savoir quelles mesures le gouvernement du Canada pourrait prendre pour faire face à ce problème croissant, plusieurs idées ont été avancées, notamment l'expansion des ressources en santé mentale, l'assurance que seul le fentanyl médicalement nécessaire peut entrer au pays, l'amélioration de la sensibilisation aux drogues dangereuses, ainsi qu'une plus grande mobilisation policière et législative pour contrer le commerce illicite des drogues.

La dernière partie de la discussion a porté sur le récent plan de la Ville de Vancouver visant à obtenir l'approbation de Santé Canada pour décriminaliser les petites quantités de drogues illicites. Certains étaient au courant de l'initiative proposée et les réactions étaient mitigées. Quelques participants avaient entendu dire que le programme de Vancouver serait surveillé par des médecins, administré au moyen d'un système de cartes à puce et qu'il comporterait des tests de dépistage de drogues périodiques pour s'assurer que ces personnes ne s'approvisionnent pas également auprès d'autres sources. Certains ont exprimé une certaine réserve quant à la décriminalisation éventuelle de ces substances, estimant qu'il faudrait mettre en place de plus grandes ressources de sensibilisation aux dangers de ces drogues si elles devenaient plus facilement accessibles. Il a été suggéré d'étendre le programme de la ville de Vancouver à l'ensemble du Lower Mainland afin d'atteindre une efficacité optimale.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils croyaient que le gouvernement du Canada devait décriminaliser la possession de drogues illicites pour un usage personnel, les participants ont exprimé différents points de vue. Certains étaient favorables, tandis que d'autres se sont dits inquiets, principalement en ce qui concerne la capacité du système de soins de santé à gérer une charge de

travail supplémentaire anticipée, notamment en raison de la pandémie de COVID-19 en cours. Lorsque nous avons demandé aux participants s'ils pensaient que la décriminalisation des drogues illicites réduirait la stigmatisation des consommateurs de drogues et les encouragerait éventuellement à entreprendre un traitement, la plupart d'entre eux ont répondu par l'affirmative.

Télécommunications (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec)

Dans quatre des douze groupes organisés en novembre, les participants ont abordé le sujet des télécommunications.

Pour commencer, nous leur avons demandé de nous faire part de leurs points de vue sur l'état du secteur des télécommunications au Canada. L'opinion la plus souvent exprimée dans tous les groupes était qu'à l'heure actuelle, le paysage des télécommunications au pays ressemblait à un oligopole, où quelques grandes entreprises dominent le secteur. Plusieurs ont également estimé que ce manque de concurrence était responsable des coûts élevés perçus des services de télécommunications au Canada. Les solutions à ce problème proposées par les participants comprenaient la mise en place de règlements plus stricts par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) afin de limiter les prix que ces grandes entreprises peuvent demander et une plus grande concurrence autorisée sur le marché.

Les participants ont ensuite engagé une discussion sur la fusion envisagée entre Rogers Communications et Shaw Communications. La connaissance des participants à l'égard de cet accord était mitigée, le nombre de ceux qui se disaient au courant de la fusion imminente correspondant à peu près à celui des participants qui affirmaient ne pas l'être. Ceux qui avaient été informés de la transaction manifestaient généralement un sentiment négatif à l'égard de cette fusion.

À la question de savoir si, à leur avis, cette entente représenterait une bonne chose pour les consommateurs si elle était approuvée, la plupart des participants ont répondu que cette fusion ne profiterait pas aux Canadiens. Lorsque nous leur avons demandé si le CRTC devait accepter ou rejeter l'entente, la plupart étaient d'avis qu'elle devait être rejetée. Ils ont ensuite été invités à examiner quelles conditions éventuelles ajoutées à l'entente favoriseraient leur adhésion au fait de la voir approuver. Parmi celles-ci, mentionnons l'établissement de plafonds de prix pour des services comme Internet, la téléphonie mobile et le câble, l'autorisation d'une plus grande concurrence au sein du marché canadien des télécommunications et un service plus équitable partout au Canada, pour que l'ensemble de la population bénéficie d'une qualité de service élevée et constante. Plusieurs participants ont insisté sur le fait qu'aucune condition ne pouvait être imposée à cette transaction pour la rendre acceptable, estimant qu'une telle fusion rapprocherait encore plus le secteur des télécommunications d'un monopole intégral.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Date d'octroi du contrat : le 16 décembre 2021

Valeur du contrat : 2 428 991,50 \$

Résultats détaillés – Partie I : COVID-19

Chronologie des événements en novembre

Afin de situer les groupes de discussion dans le contexte des événements clés ayant eu lieu durant la pandémie de COVID-19, voici un résumé des annonces faites au Canada au cours des mois de septembre et octobre, suivi d'un bref rappel de la situation pour la période allant de la fin septembre et de la fin octobre jusqu'à la fin novembre 2021.

- Principales annonces faites en septembre et en octobre
 - Le 3 septembre. L'Agence des services frontaliers du Canada publie un rappel indiquant qu'à compter du 7 septembre 2021, le gouvernement du Canada autorisera les ressortissants étrangers pleinement vaccinés et qui répondent aux conditions prévues à entrer au Canada pour des raisons non essentielles.
 - Le 21 septembre. Transports Canada annonce la prolongation de l'Avis aux aviateurs (NOTAM) qui limite tous les vols directs de passagers (commerciaux et privés) en provenance de l'Inde vers le Canada jusqu'au 26 septembre 2021.
 - Le 29 septembre. Le gouvernement du Canada souligne la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation sur la colline du Parlement en rendant hommage aux enfants autochtones disparus, aux survivants des pensionnats et à toutes les vies et communautés affectées par le régime des pensionnats autochtones au Canada.
 - Le 6 octobre. Le gouvernement du Canada annonce que les employeurs des secteurs du transport aérien, ferroviaire et maritime sous réglementation fédérale ont jusqu'au

30 octobre pour adopter des politiques de vaccination à l'intention de leur personnel. De plus, à compter du 30 octobre, les voyageurs en partance d'aéroports canadiens et les passagers à bord des trains de VIA Rail et du Rocky Mountaineer, devront avoir été entièrement vaccinés pour pouvoir monter à bord.

- Le 16 octobre. Le gouvernement du Canada approuve la prolongation d'une demande d'aide fédérale de la part de l'Ontario pour gérer les éclosions de COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée et les résidences pour personnes âgées de la province.
- Le 22 octobre. Le Bureau de la concurrence obtient une ordonnance pour poursuivre son enquête sur les activités publicitaires en ligne de Google et pour déterminer si l'entreprise s'est livrée à des pratiques qui entravent la concurrence dans l'industrie de l'affichage publicitaire en ligne au Canada.
- À la fin du mois de septembre
 - On recense 1 620 137 cas de COVID-19 au Canada et 27 819 décès associés.
 - Le nombre quotidien de cas s'élève à 4 364 à l'échelle du pays, une hausse de 1,2 % par rapport à la semaine précédente.
 - Le nombre de cas actifs de COVID-19 est de 44 358.
 - Plus de 56 millions de doses de vaccins contre la COVID-19 ont été administrées.
- À la fin du mois d'octobre
 - On recense 1 714 503 cas de COVID-19 au Canada et 28 965 décès associés.
 - Le nombre quotidien de cas diminue à 2 231 à l'échelle du pays, une baisse de 5 % par rapport à la semaine précédente.
 - Le nombre de cas actifs de COVID-19 est de 26 955.
 - Plus de 58,3 millions de doses de vaccins contre la COVID-19 ont été administrées.
- Du 1^{er} au 9 novembre
 - Le 2 novembre. Le gouvernement du Canada annonce que des aéroports supplémentaires accueilleront des vols internationaux de passagers dès le 30 novembre 2021. L'avis aux aviateurs (NOTAM) qui dirigeait ces vols vers dix aéroports canadiens voit donc sa portée élargie.
 - Le 2 novembre. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique annonce que le Canada versera 37,5 millions de dollars au Fonds pour les pays les moins avancés, jusqu'à 10 millions de dollars au Fonds d'adaptation et jusqu'à 10 millions de dollars au Réseau mondial des plans nationaux d'adaptation.
 - Le 3 novembre. Le gouvernement du Canada annonce qu'il versera à la campagne #DonnezUnVaccin d'UNICEF Canada l'équivalent de l'ensemble des dons remis par les Canadiens, soit 9 675 928 \$, ce qui permettra à UNICEF de couvrir le coût par personne du transport des vaccins vers les pays de destination. Grâce à ces dons et ce financement de contrepartie, qui totalisent 19 351 857 \$, quelque 3,8 millions de personnes dans le monde pourront être vaccinées.
 - [Groupe de discussion des parents de la Région du Grand Toronto \(RGT\) qui ont des enfants de moins de 12 ans \(4 novembre\)](#).
 - Le 5 novembre. Le gouvernement du Canada annonce la publication des dernières données sur le prix des forfaits sans fil de 2 Go à 6 Go, pour le trimestre de juillet à

septembre 2021, qui montrent que le prix de la plupart des forfaits intermédiaires a diminué de 10 % à 25 % par rapport aux tarifs de référence observés au début de 2020.

- Le 8 novembre. Le gouvernement du Canada annonce un investissement conjoint de 7,7 millions de dollars dans le cadre de l'Opération haute vitesse Canada-Québec, qui permettra à 690 foyers des municipalités de Sainte-Françoise, Sainte-Rita, Saint-Guy, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Clément et Saint-Médard d'avoir accès aux services Internet haute vitesse de Cogeco.
- [Groupe de discussion des aînés de plus de 55 ans de la Nouvelle-Écosse \(9 novembre\)](#).
- Le 9 novembre. Santé Canada autorise l'utilisation du vaccin anticovidique Comirnaty de Pfizer-BioNTech pour la dose de rappel des adultes de 18 ans et plus, pourvu qu'un délai d'au moins six mois après la première série de vaccins soit respecté. La dose de rappel correspond à une dose complète du vaccin régulier (30 mcg).
- Le 9 novembre. Le gouvernement du Canada annonce un financement supplémentaire de 1,35 million de dollars, par l'intermédiaire de Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan), qui permettra à C-FER Technologies, une filiale à but non lucratif d'Alberta Innovates, de moderniser l'une de ses installations d'Edmonton où elle met à l'essai de l'infrastructure, de l'équipement et des technologies de l'hydrogène.
- Le 9 novembre. Le gouvernement du Canada annonce un investissement de 10 millions de dollars sur cinq ans dans le fonds fiduciaire de la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAP) dans le but d'aider les pays en développement à réduire leurs émissions de méthane.
- Du 10 au 16 novembre
 - [Groupe de discussion de la population générale du Québec rural \(10 novembre\)](#).
 - Le 10 novembre. Santé Canada autorise l'utilisation du vaccin anticovidique Spikevax de Moderna pour la dose de rappel des adultes de 18 ans et plus, pourvu qu'un délai d'au moins six mois après la première série de vaccins soit respecté. La dose de rappel correspond à une demi-dose du vaccin régulier (50 mcg).
 - Le 12 novembre. Le premier ministre et son équipe concluent leur participation à la réunion des dirigeants de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) 2021, où il a été question de la réponse de l'APEC à la pandémie de COVID-19, de la relance économique et de la nécessité d'un engagement en faveur de la durabilité et de l'inclusion.
 - Le 13 novembre. Le ministre de la Protection civile confirme l'approbation d'une demande d'aide fédérale présentée par l'Ontario pour combattre la pandémie de COVID-19 dans les communautés éloignées du nord de la province, notamment les communautés des Premières Nations accessibles uniquement par avion. Le gouvernement fédéral mettra à contribution les Rangers des Forces armées canadiennes (FAC) dans l'opération Remote Immunity 3.0 (ORI 3.0), une campagne de vaccination ciblant les collectivités éloignées de l'Ontario. Le soutien des FAC débutera le 15 novembre 2021 et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2022.
 - Le 15 novembre. La ministre des Affaires étrangères annonce une troisième série de sanctions contre onze autres personnes en vertu du Règlement sur les mesures économiques spéciales visant le Nicaragua, en réponse aux violations continues des droits de la personne qui ont cours dans ce pays.

- Le 16 novembre. Santé Canada reçoit une demande de Moderna visant à faire autoriser l'utilisation du vaccin anticovidique Spikevax chez les enfants âgés de 6 à 11 ans.
- Groupe de discussion des parents de Calgary et d'Edmonton qui ont des enfants de moins de 12 ans (16 novembre).
- Du 17 au 23 novembre
 - Le 17 novembre. Le ministre de la Protection civile confirme l'approbation d'une demande d'aide fédérale présentée par la Colombie-Britannique à la suite des inondations extrêmes survenues dans la province.
 - Groupes de discussion des parents de la grande région de Montréal (GRM) qui ont des enfants de moins de 12 ans (17 novembre) et des Autochtones du Canada atlantique (18 novembre).
 - Le 18 novembre. Le gouvernement du Canada annonce un investissement de 39,8 millions de dollars dans un projet de la société BIOVECTRA d'une valeur de 79,6 millions de dollars axé sur la construction d'une installation à l'Île-du-Prince-Édouard et le réaménagement de locaux existants en Nouvelle-Écosse. Ce projet améliorera l'approvisionnement national du Canada en vaccins et en thérapeutiques et, à terme, permettra de produire l'équivalent de 160 millions de doses d'un vaccin à ARNm par année.
 - Le 19 novembre. Le gouvernement du Canada annonce les modifications suivantes aux mesures visant les frontières et les voyages :
 - Élimination des tests de dépistage de la COVID-19 pour les personnes qui traversent la frontière par voie aérienne ou terrestre pour un séjour de moins de 72 heures;
 - Liste élargie des vaccins acceptés aux fins d'un voyage;
 - Exigences relatives à l'entrée au Canada : modifications pour certains voyageurs;
 - Nouvelles exigences liées à l'application ArriveCAN pour les voyageurs essentiels;
 - Vaccination obligatoire dans les secteurs des transports sous réglementation fédérale.
 - Le 19 novembre. Le ministre du Travail annonce des améliorations au Programme de protection des salariés (PPS) qui élargiront son admissibilité et apporteront une aide financière accrue aux bénéficiaires. La retenue standard de 6,82 % appliquée à tous les paiements versés au titre du PPS sera abolie, ce qui donnera en moyenne 315 \$ de plus aux personnes qui ont perdu leur emploi et dont l'ancien employeur leur doit des salaires. D'autres changements importants entreront en vigueur le 20 novembre 2021 :
 - Possibilité d'obtenir un versement anticipé des paiements du PPS;
 - Élargissement de la couverture du PPS aux effectifs canadiens d'entreprises étrangères qui sont établies au pays;
 - Mise à jour du régime de paiement des honoraires des syndics et des séquestres.
 - Le 19 novembre. À compter du 30 novembre 2021, les personnes entièrement vaccinées ayant le droit d'entrer au Canada qui font un séjour de moins de 72 heures à l'extérieur du pays n'auront plus à fournir le résultat d'un test moléculaire de dépistage de la COVID-19 préalable à l'entrée.
 - Le 19 novembre. Santé Canada autorise l'utilisation du vaccin anticovidique Comirnaty de Pfizer-BioNTech chez les enfants âgés de 5 à 11 ans.

- Le 20 novembre. Le gouvernement du Canada annonce la création d'un groupe de travail fédéral-provincial sur le rétablissement de la chaîne d'approvisionnement afin de restaurer la chaîne d'approvisionnement, de fournir aux Britanno-Colombiens les produits dont ils ont besoin et d'atténuer les effets d'incidents futurs.
- Le 22 novembre. La ministre des Services aux Autochtones annonce l'approbation d'une demande de financement de 4,4 millions de dollars dans le cadre du Programme d'aide à la gestion des urgences. Destiné à la British Columbia First Nations' Emergency Services Society, ce soutien supplémentaire appuiera la réponse de l'organisme à la suite des graves inondations survenues dans la province.
- [Groupes de discussion de la population générale de grandes villes de l'Ontario \(23 novembre\) et de la population générale du Manitoba et de la Saskatchewan \(23 novembre\).](#)
- Le 23 novembre. La ministre des Aînés lance un appel de propositions pour des projets communautaires dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA).
- Du 24 au 31 novembre
 - [Groupes de discussion de la population générale de la GRV au nord du fleuve Fraser \(24 novembre\).](#)
 - Le 24 novembre. Santé Canada a fini d'inspecter l'installation de l'usine d'Emergent BioSolutions à Baltimore, au Maryland. En juin 2021, le Ministère avait indiqué que le Canada n'accepterait aucun produit ni ingrédient provenant de ces locaux avant d'avoir mené une inspection sur place. Les résultats montrent que l'installation est conforme aux bonnes pratiques de fabrication (BPF). Les BPF sont un système d'assurance qualité internationalement reconnu qui garantit une manutention appropriée des médicaments et des vaccins.
 - Le 24 novembre. La ministre des Finances dépose le projet de loi C-2 pour apporter un soutien ciblé aux Canadiens qui en ont besoin. Ce projet de loi prolonge le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada jusqu'au 7 mai 2022 pour les employeurs admissibles affichant une baisse de revenus actuelle de plus de 10 %, et augmente le taux de subvention à 50 %. Il offre aux entreprises qui subissent toujours les contrecoups de la pandémie un soutien ciblé dans le cadre du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil, du Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées, et du Programme de soutien en cas de confinement local.
 - Le 24 novembre. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté annonce l'ouverture du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté, qui servira d'organe de réglementation officiel des consultants en immigration et en citoyenneté à l'échelle du pays. Tous les consultants rémunérés pour leurs services devront être agréés par le Collège.
 - Le 24 novembre. À l'occasion de la 27^e Conférence canadienne sur la santé mondiale, le gouvernement du Canada annonce un financement de 325 millions de dollars à l'appui de 11 projets qui seront réalisés avec des partenaires canadiens du secteur de la santé. Cet investissement, qui s'échelonnera sur une période de cinq à sept ans, permettra aux partenaires de soutenir les enfants, les adolescents, les femmes et les filles marginalisés au

moyen de services complets en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, en tant que composantes essentielles des services de santé.

- Le 25 novembre. Le ministre de la Santé annonce un investissement conjoint d'une valeur de 20 millions de dollars pour soutenir de nouvelles équipes de recherche dans leurs travaux sur la prévention et le traitement du diabète ainsi que les soins aux patients qui en sont atteints.
- [Groupe de discussion des aînés de plus de 55 ans de villes de taille moyenne du Québec \(25 novembre\)](#).
- Le 26 novembre. Le gouvernement du Canada présente des modifications au *Code criminel* afin de protéger le personnel de la santé et d'assurer l'accès aux soins de santé. Les modifications proposées concernent les infractions d'intimidation et d'entrave à l'accès ainsi qu'un certain nombre de circonstances aggravantes.
- Le 26 novembre. Le ministre du Travail et le ministre de la Justice déposent un projet de loi visant à modifier le *Code canadien du travail* de façon à accorder aux travailleurs du secteur privé sous réglementation fédérale dix jours de congé de maladie payé par an.
- Le 26 novembre. Le ministre de la Santé annonce que deux projets menés en Colombie-Britannique recevront un soutien de plus 5 millions de dollars par l'entremise du Programme de sites sûrs d'isolement volontaire.
- Le 26 novembre. L'administratrice en chef de la santé publique du Canada fait une déclaration dans laquelle elle affirme qu'il n'y a aucun signe d'événements gestationnels ou néonataux indésirables associés à l'administration d'un vaccin anticovidique, et que rien n'indique que les vaccins, y compris les vaccins anticovidiques, entraînent des problèmes de fertilité.
- Le 26 novembre. Le ministre des Transports et le ministre de la Santé annoncent que de nouvelles mesures frontalières entreront en vigueur le 31 janvier 2022 pour tous les voyageurs qui auront séjourné en Afrique du Sud ou dans la région – soit en Eswatini, au Lesotho, au Botswana, au Zimbabwe, en Mozambique et en Namibie – dans les 14 jours précédant leur arrivée au Canada.
- Le 26 novembre. La ministre des Services aux Autochtones annonce le renouvellement de deux initiatives sur les partenariats stratégiques (IPS) en vue de favoriser l'autonomie économique des communautés autochtones au Québec, soit l'Initiative Trésor du Nord et l'Initiative Forêt en valeur, qui reçoivent chacune une contribution de 4,5 millions.
- Le 28 novembre. L'Agence de la santé publique du Canada publie une déclaration confirmant que deux cas du variant préoccupant Omicron ont été détectés en Ontario.
- Le 29 novembre. Le gouvernement du Canada propose des modifications au *Code criminel* pour interdire les thérapies de conversion au Canada.
- [Groupes de discussion de la population générale de la GRV au sud du fleuve Fraser \(29 novembre\) et de la population générale de collectivités rurales du Canada atlantique \(30 novembre\)](#).
- Le 30 novembre. Le gouvernement du Canada et le Manitoba annoncent un programme d'aide à la gestion des troupeaux en période de sécheresse dans le cadre de l'initiative AgriRelance, qui vise à aider les éleveurs de bétail à compenser les coûts de remplacement

des animaux reproducteurs réformés en raison de la pénurie de fourrage d'hiver. Sont admissibles à cette aide financière les producteurs qui élèvent au moins dix animaux.

- Le 30 novembre. Le gouvernement du Canada et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) annoncent une aide pour la construction de logements abordables écoénergétiques dans le cadre de l'initiative Logement abordable durable (LAD) de la FCM, afin d'inciter les fournisseurs de logements à rénover des logements en optimisant leur rendement énergétique ou à construire des logements abordables qui sont carboneutres. L'initiative a permis d'investir 1 701 030 \$ dans 16 projets axés sur la construction ou la rénovation de 16 753 logements au Canada.
- Le 30 novembre. On recense 1 790 142 cas de COVID-19 au Canada et 29 670 décès associés. Plus de 60,3 millions de doses de vaccins contre la COVID-19 ont été administrées au pays.
 - On constate une tendance à la hausse du nombre de cas, qui passe à 2 608 par jour pour la dernière période de sept jours du mois de novembre (du 19 au 25). Il s'agit d'une hausse de 9 % par rapport à la semaine précédente.

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Au début de chacun des groupes de discussion, les participants sont revenus sur ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Divers enjeux ont été cités, toutefois les participants de tous les groupes prêtaient surtout attention aux questions liées à la pandémie de COVID-19 et à la réponse continue du gouvernement fédéral à cet égard.

Même si dans chaque groupe, plusieurs participants ont affirmé n'avoir rien entendu au sujet du gouvernement du Canada, beaucoup se souvenaient des annonces et initiatives récentes sur la gestion continue de la pandémie par le gouvernement fédéral, dont celles-ci :

- L'annonce du 19 novembre 2021 quant à la décision de Santé Canada d'autoriser la vaccination contre la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans – Plusieurs participants avaient entendu parler de cette mesure du gouvernement fédéral et beaucoup ont mentionné avoir suivi d'assez près cette question.
- L'approbation d'une dose de rappel de vaccin contre la COVID-19 – Les participants étaient nombreux à croire qu'une troisième dose du vaccin contribuerait grandement à réduire la transmission de la COVID-19 ainsi que le risque que des Canadiens vaccinés ayant contracté le virus tombent gravement malades.
- La réouverture de la frontière terrestre américaine – Les participants ont accordé beaucoup d'attention à la réouverture de la frontière terrestre avec les États-Unis le 8 novembre. Plusieurs y étaient favorables, tandis que d'autres étaient préoccupés par l'obligation pour tous les voyageurs de présenter un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 avant de rentrer au Canada. Le coût pour passer ces tests et les désagréments qu'ils apportaient, surtout dans le cas de

voyages de courte durée, les préoccupaient particulièrement. Les participants ont bien accueilli l'annonce du gouvernement du Canada concernant la modification de cette obligation en vertu de laquelle à compter du 30 novembre, les voyageurs qui traversent la frontière avec les États-Unis par voie terrestre et reviennent au Canada après un séjour de moins de 72 heures n'auraient plus à présenter un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 à leur retour.

- L'apparition du variant Omicron – Ce sujet occupait l'esprit des participants des groupes tenus dans la dernière semaine de novembre, qui ont parlé de la couverture médiatique du nouveau variant et de la façon dont le gouvernement fédéral y a réagi.

Les activités suivantes du gouvernement du Canada sur la scène internationale font partie des autres questions mentionnées par les participants :

- La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (aussi connue sous le nom de COP26), qui s'est déroulée du 31 octobre au 12 novembre – Certains avaient suivi de près la conférence ou avaient entendu parler de diverses initiatives, notamment de l'engagement du gouvernement du Canada à ne plus financer des projets d'énergies fossiles à l'étranger ou à faire en sorte que tous les nouveaux véhicules vendus au Canada soient des véhicules zéro émission (VZE) d'ici 2035 et de sa demande concernant le prix de la pollution mondiale.
- Le Sommet des leaders nord-américains, une rencontre trilatérale entre le Canada, les États-Unis et le Mexique qui a eu lieu le 18 novembre.

À l'échelle nationale, les participants sont revenus sur le débat entourant le drapeau des édifices fédéraux et la question visant à savoir s'il serait hissé en haut du mât avant le jour du Souvenir, la réponse du gouvernement fédéral aux inondations extrêmes en Colombie-Britannique, l'assermentation d'un nouveau cabinet fédéral et la tenue du discours du Trône durant la dernière semaine de novembre, pour marquer l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire. Les participants de l'Alberta ont quant à eux mentionné expressément l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et leur province visant la prestation de services de garde d'enfants à 10 \$ par jour pour les familles albertaines.

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural)

Les participants des trois groupes susmentionnés ont eu une discussion plus approfondie sur la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. La plupart des participants étaient au courant de la tenue de la conférence, mais connaissaient peu de détails à ce sujet.

De façon générale, les participants appuyaient la conférence et ses principaux objectifs, à savoir réduire les émissions mondiales et atténuer les effets des changements climatiques. Parallèlement, certains trouvaient frustrant que de gros émetteurs de CO₂, comme la Chine, l'Inde et le Brésil, ne soient pas présents à la conférence, à laquelle participaient par ailleurs de nombreux pays. Selon eux, l'absence de ces pays affaiblirait plusieurs des initiatives convenues lors de la conférence. Quelques participants pensaient aussi que les négociations manquaient de transparence et semblaient se dérouler surtout à huis clos.

Nous avons demandé aux participants s'ils se souvenaient de ce que le gouvernement du Canada avait proposé de faire à la conférence. Voici ce dont ils se souvenaient :

- Une promesse de faire en sorte que tous les nouveaux véhicules vendus au Canada soient des véhicules zéro émission (VZE) d'ici 2035;
- Un engagement à réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada (les participants n'arrivaient pas à se souvenir de cibles précises ou d'une date);
- L'établissement d'un prix pour la pollution qui couvrirait la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre de la planète.

Initiatives fédérales-provinciales en matière de garde d'enfants (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)

Les participants de ces groupes se sont livrés à une discussion approfondie sur les services de garde d'enfants, qui portait principalement sur les ententes entre le gouvernement du Canada et les provinces et territoires respectifs. Beaucoup de participants étaient au courant de l'initiative du gouvernement fédéral à cet égard et plusieurs avaient eu vent des négociations en cours afin de parvenir à un accord avec les provinces et les territoires. La question était présente à l'esprit de quelques participants, car ces groupes ont été tenus deux semaines après l'annonce de la conclusion d'une entente entre le gouvernement du Canada et l'Alberta le 15 novembre. Certains connaissaient l'objectif de réduire les frais de garde d'enfants à une moyenne de 10 \$ par enfant, par jour, mais peu savaient qu'on prévoyait l'atteindre d'ici 2025-2026.

Dans les trois groupes, nous avons demandé aux participants où en étaient rendus d'après eux les accords sur la garde d'enfants entre le gouvernement du Canada et leur province respective. Les réponses étaient variées. Quelques participants de provinces où des accords avaient été ratifiés (Manitoba, Saskatchewan et Québec) connaissaient l'existence d'un accord; quant aux autres, ils ignoraient où en étaient les négociations. En Ontario, un certain nombre de participants pensaient que les deux ordres de gouvernement négociaient, mais la plupart ne pouvaient dire s'ils étaient arrivés à un accord.

Pour les fins de la discussion, les participants de tous les groupes ont été informés du plan du gouvernement du Canada consistant à réduire le coût des services de garde des jeunes enfants à une moyenne de 10 \$ par jour d'ici 2025-2026. La majorité appuyait cette initiative. Dans les trois groupes, tous les participants ou presque, y compris ceux qui n'étaient pas concernés personnellement par cette question, estimaient qu'offrir des services de garde d'enfants plus abordables constituait une priorité importante. Bon nombre de participants y voyaient une nécessité économique, surtout pour les jeunes familles qui vivent dans les grandes villes où le coût de la vie est élevé, comme Toronto, et ont besoin de deux revenus pour subvenir à leurs besoins. Plusieurs participants avaient vu des amis et membres de la famille abandonner leur carrière afin de rester à la maison pour prendre soin des enfants parce que les frais de garde d'enfants étaient trop élevés. De l'avis général, la réduction des frais de garde d'enfants était essentielle pour assurer un meilleur avenir aux Canadiens sur les plans économique et

social. Certains participants pensaient par ailleurs que beaucoup de couples décidaient d'avoir moins d'enfants à cause du coût des services de garde d'enfants. En plus de rendre les services de garde d'enfants plus abordables, le gouvernement du Canada devrait selon les participants envisager la mise en œuvre d'autres initiatives (non précisées) pour aider les familles à joindre les deux bouts avec un seul revenu, afin qu'un parent puisse choisir de rester à la maison avec les enfants s'il le souhaite.

Malgré le large soutien exprimé en faveur de l'initiative relative aux services de garde d'enfants abordables, dans chaque groupe, quelques participants se demandaient comment les frais de garde d'enfants de 10 \$ par jour seraient financés, préoccupés par les coûts associés à l'initiative, qu'ils jugeaient valable par ailleurs.

En Ontario, nous avons mentionné aux participants que le gouvernement du Canada avait conclu des ententes avec la plupart des provinces et des territoires, mais pas avec l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Invités à dire ce qu'ils pensaient du fait qu'aucun accord n'avait été conclu avec l'Ontario, les participants avaient des avis partagés. Certains trouvaient ce délai raisonnable, estimant que la conclusion d'une entente avec l'Ontario risquait de prendre plus de temps dans la plus grande province du pays en raison de sa population importante qui complexifie la création d'un programme subventionné de services de garde d'enfants et implique des coûts élevés. D'autres n'étaient pas d'accord avec ce point de vue et présumaient que le financement du gouvernement fédéral serait proportionnel à la population respective des provinces et des territoires. Aussi, ces participants ne pensaient pas que l'accord avec l'Ontario serait foncièrement différent ni plus complexe que ceux qui avaient été conclus avec d'autres provinces et territoires. Quelques participants se disaient déçus qu'aucune entente n'ait été conclue.

Dans le groupe du Québec, nous avons informé les participants que le gouvernement du Canada et leur province avaient conclu une entente prévoyant un transfert fédéral de près de six milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, dont une portion significative servirait au renforcement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance du Québec et à l'amélioration des conditions de travail des éducatrices et éducateurs. Cette initiative était vue d'un œil positif par tous les participants. Plusieurs croyaient que la demande de services de garde d'enfants était supérieure au nombre de places disponibles dans les garderies, de sorte que les parents (en particulier les mères) décidaient de quitter le marché du travail pour s'occuper de leurs enfants. De rares participants ont ajouté que cet accord favoriserait la hausse du revenu familial, puisque les deux parents pourraient travailler et toucher un revenu. D'autres considéraient l'amélioration des conditions salariales des éducatrices et éducateurs de la petite enfance comme un pas dans la bonne direction, qui permettrait d'inciter plus de personnes talentueuses et dévouées à faire carrière dans ce domaine.

Inondations en C.-B. (résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser)

Les participants des deux groupes tenus en Colombie-Britannique ont discuté de leurs réactions aux violentes inondations qui sont survenues dans le sud-ouest de la province à la mi-novembre.

Tous les participants étaient au courant des inondations et des dommages considérables qu'elles avaient causés dans plusieurs collectivités. La plupart des participants connaissaient également des mesures précises prises par le gouvernement fédéral, notamment le déploiement des Forces armées canadiennes (FAC) pour aider aux efforts de sauvetage et de secours et l'entente avec les homologues américains visant à permettre aux Canadiens sinistrés de franchir la frontière canado-américaine pour retourner chez eux ou se procurer des produits essentiels dans les villes frontalières américaines non touchées.

Pour stimuler la discussion, nous avons précisé aux participants que le gouvernement du Canada avait approuvé une demande d'aide fédérale de la Colombie-Britannique dans l'intervention aux inondations extrêmes dans la province. Par conséquent, les Forces armées canadiennes (FAC) avaient été déployées afin de fournir à la fois des ressources aériennes (p. ex., prendre part aux évacuations, soutenir les chaînes d'approvisionnement provinciales essentielles) et une composante terrestre (p. ex., participer à la protection des infrastructures essentielles, des voies d'accès, etc.) pour aider les efforts de rétablissement pangouvernementaux.

Les participants des deux groupes s'attendaient résolument à ce que le gouvernement fédéral apporte son soutien à la province, compte tenu de l'ampleur de la catastrophe. De façon générale, ils étaient ravis de voir le personnel des FAC participer aux efforts de secours sur le terrain. Concernant la perception relative au caractère approprié de l'intervention du gouvernement du Canada, les opinions étaient encore plus partagées. Certains ont critiqué la réponse fédérale, jugeant qu'elle aurait pu être plus rapide et plus importante. D'autres présumaient que le gouvernement provincial devait présenter une demande d'aide officielle pour que le gouvernement fédéral intervienne et que le temps que cela lui avait pris pour faire cette demande expliquait peut-être l'impression que la réponse avait tardé. Quelques-uns ont parlé en termes élogieux de la visibilité du premier ministre pendant la crise, en ajoutant comme bémol que d'autres représentants fédéraux et provinciaux auraient pu jouer un rôle plus important dans les efforts de secours.

À la question visant à savoir si le gouvernement du Canada devait faire quelque chose d'autre pour contribuer aux efforts de rétablissement, voici ce que les participants ont recommandé le plus souvent :

- Prolonger le séjour des FAC, afin qu'elles aident à reconstruire les autoroutes de la C.-B. Il s'agissait d'une priorité nationale et régionale de l'avis des participants, en raison de l'importance de ces autoroutes en tant que principaux axes commerciaux reliant le port de Vancouver au reste du pays;
- Mettre davantage de ressources à la disposition des collectivités dévastées par les inondations, telles que Princeton et Merritt;
- Reconstruire sans tarder les infrastructures essentielles, comme les digues endommagées;
- Fournir plus de soutien aux agriculteurs qui ont perdu leur moyen de subsistance;
- Le gouvernement du Canada devrait s'affairer à atténuer les répercussions sur la distribution alimentaire et veiller à ce que les tablettes des épiceries restent garnies pour prévenir les achats dictés par la panique.

Ils ont également suggéré de mieux sensibiliser les gens aux changements climatiques, d'accorder une aide temporaire aux travailleurs agricoles déplacés à cause des inondations et d'accroître le soutien financier destiné aux personnes et aux propriétaires touchés par les inondations. À plus long terme, certains participants souhaitaient que les responsables de tous les ordres de gouvernement revoient l'intensité du développement urbain dans les zones inondables et soutiennent les efforts visant à reloger ces collectivités dans des endroits plus sûrs.

Perspectives à propos de la COVID-19

(parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

La question de la pandémie a été abordée dans tous les groupes de discussion tenus en novembre. L'émergence du variant Omicron à la fin du mois a provoqué un net changement d'attitude : alors que l'heure était à l'optimisme dans les premiers groupes, les perspectives à propos de la pandémie se sont assombries dans les derniers.

Évaluation de la performance du gouvernement du Canada (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural)

Trois des douze groupes ont discuté de la performance du gouvernement du Canada au cours de la pandémie. La discussion a porté sur ses aspects réussis et moins réussis, ainsi que sur d'éventuelles différences entre la prestation actuelle du gouvernement et ce qu'elle était dans les premiers temps. Tous ces groupes ont eu lieu avant l'arrivée du variant Omicron.

Pour débiter, nous avons demandé aux participants s'ils se rappelaient d'actions particulièrement utiles menées par le gouvernement du Canada durant la pandémie. La question a donné lieu à un large éventail de réponses :

- La fermeture précoce des frontières. Plusieurs participants estimaient que le gouvernement fédéral avait agi rapidement pour fermer les frontières canadiennes aux voyageurs non essentiels au début de la pandémie et pour adopter des mesures ciblées lorsque la situation l'exigeait, par exemple la suspension des vols provenant de l'Inde face à la montée du variant Delta. Les exigences relatives aux déplacements intérieurs et la force dissuasive des mesures les plus strictes, telles que les quarantaines à l'hôtel, ont également été citées parmi les interventions réussies du gouvernement fédéral.
- Les soutiens financiers. D'après de nombreux participants, la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Prestation canadienne de la relance (PCR) avaient joué un rôle essentiel pour maintenir à flot les ménages canadiens tout au long de la pandémie.
- Le déploiement des vaccins. Plusieurs participants ont fait l'éloge de la campagne de vaccination, jugée efficace et bien menée. Dans le même ordre d'idées, certains ont mentionné que l'achat et l'administration prévue des doses de rappel aux Canadiens témoignaient de l'état de préparation du gouvernement fédéral.
- Les communications publiques. Les participants ont félicité le gouvernement fédéral pour ses communications régulières et cohérentes depuis le début de la pandémie, en particulier les points de presse quotidiens du premier ministre.
- L'obligation pour tous les employés fédéraux d'être entièrement vaccinés. De l'avis de la majorité, cette mesure constituait un pas dans la bonne direction et contribuait à augmenter le taux de vaccination. Précisons toutefois qu'un petit nombre de participants considéraient qu'en imposant la vaccination obligatoire les gouvernements fédéral et provinciaux outrepassaient leurs pouvoirs.

Parmi les commentaires de nature plus générale, les participants ont été nombreux à signaler que le gouvernement du Canada avait fait de son mieux compte tenu du caractère inédit de la situation et de l'incertitude créée par les premières vagues de la pandémie. Pour l'essentiel, ils étaient largement satisfaits de sa réponse. Selon certains, le fait que le gouvernement fédéral se soit montré prêt à adapter sa stratégie au gré des nouvelles informations disponibles avait également contribué à la qualité de son intervention. Quelques participants ont noté qu'il était parfois difficile de distinguer les mesures mises en œuvre par les autorités fédérales de celles émanant des autorités provinciales.

Questionnés sur ce que le gouvernement du Canada aurait pu mieux faire dans sa gestion de la pandémie, les participants ont là aussi fourni maintes réponses :

- Même si certains avaient une opinion favorable des mesures prises pour limiter les voyages, d'autres trouvaient qu'elles auraient dû être mises en place plus tôt, en particulier dans le cas des voyages aériens. Ces participants croyaient que le gouvernement fédéral avait mis du temps à fermer les frontières et à instaurer des restrictions de voyage. Certains pensaient aussi qu'il restait trop d'échappatoires aux restrictions visant les déplacements aériens, de sorte que les voyageurs de pays non autorisés pouvaient aisément entrer au Canada en passant par un pays tiers.
- Un certain nombre de participants considéraient que la pandémie avait révélé au grand jour que le Canada n'était absolument pas prêt à monter une réponse nationale rapide et efficace. Étant donné l'expérience de l'épidémie de SRAS survenue en 2003 à Toronto, plusieurs estimaient que le Canada aurait dû avoir à sa disposition une réserve plus importante d'équipements de protection

personnelle. L'absence d'installations de production de vaccins au pays a aussi été mentionnée parmi les points nécessitant des améliorations.

- Dans tous les groupes, plusieurs participants ont noté que la réponse nationale cohésive indiquée dans les circonstances ne s'était pas concrétisée et que le gouvernement du Canada aurait pu mieux collaborer avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour assurer une action plus uniforme à l'échelle du pays.
- Les mesures de voyage en vigueur, par exemple l'obligation de présenter un test de COVID-19 négatif pour tout déplacement transfrontalier, semblaient à certains coûteuses et peu commodes, en particulier pour les grandes familles ou pour les voyageurs faisant de courts allers-retours aux États-Unis.
- Certains participants trouvaient que le gouvernement fédéral devrait être plus équitable et donner le feu vert aux vaccins couramment utilisés dans des pays comme la Chine et l'Inde, afin que les voyageurs vaccinés de ces régions soient admis au Canada dans le cadre des politiques actuelles.

Lorsque nous avons demandé aux participants si la réponse actuelle du gouvernement fédéral leur semblait supérieure, inférieure ou à peu près identique à ce qu'elle était au début de la pandémie, les réactions ont varié quelque peu en fonction du groupe. Alors que la plupart des participants du Québec ont fait état d'une amélioration, beaucoup de leurs pairs de la Région du Grand Toronto ont défendu le point de vue contraire, jugeant que la prestation du Canada s'était détériorée ces derniers mois. La majorité des participants de la Nouvelle-Écosse estimaient pour leur part que la qualité de la réponse s'était à peu près maintenue.

Ceux qui avaient noté des progrès par rapport au début de la pandémie les attribuaient à l'expérience acquise avec le temps. Les premiers jours de la crise avaient posé des difficultés de gestion particulières, selon eux, à cause du caractère inédit des événements et du degré élevé d'incertitude associé à tout ce qui concernait le virus et la pandémie, y compris la ligne de conduite qu'il convenait de suivre. Ces participants estimaient que les experts et les responsables fédéraux avaient affiné leurs connaissances au fil des évolutions du virus et s'étaient adaptés aux nouvelles données scientifiques à son sujet, orchestrant une réponse plus éclairée et plus efficace à la pandémie.

Dans le camp adverse, beaucoup trouvaient que le gouvernement du Canada manquait d'initiative à l'heure actuelle et semblait piétiner dans sa gestion de la pandémie ou hésiter à propos des prochaines étapes. Certains ont fait allusion aux coûts économiques de la pandémie, un enjeu qui méritait plus d'attention selon eux, et recommandé que le gouvernement intensifie les mesures de relance. Quelques-uns jugeaient imprudent de tenir une élection fédérale en pleine pandémie.

Chez les participants qui croyaient que la réponse du gouvernement du Canada était restée à peu près la même, l'opinion dominante était que le gouvernement fédéral avait assez bien maintenu sa capacité à assurer un leadership et à lutter contre le virus. La plupart se sont dits relativement satisfaits de la manière dont il avait composé avec la situation.

Prévisions relatives à la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)

Nous avons demandé aux participants de ces groupes quelles étaient leurs prévisions pour l'évolution de la COVID-19 et s'ils croyaient que les pires moments de la pandémie étaient passés.

Beaucoup avaient l'impression que le pire était passé, mais plusieurs participants craignaient que les choses se gâtent de nouveau au cours des prochains mois. D'autres ne savaient pas vraiment à quoi s'attendre ou pensaient que même si la situation s'améliorait pour de bon d'un point de vue médical, les contrecoups de la pandémie continueraient de se faire durement sentir sur les plans de l'économie et de la santé mentale.

Ceux qui avaient le sentiment d'avoir traversé les pires heures de la pandémie ont invoqué les raisons suivantes :

- La disponibilité des vaccins contre la COVID-19 et le taux de vaccination relativement élevé de la population canadienne. Plusieurs étaient d'avis que l'accès aux vaccins changeait la donne et que même si le virus poursuivait sa progression, les personnes infectées seraient sans doute à l'abri de ses conséquences les plus graves, ce qui limiterait le nombre d'hospitalisations et d'admissions aux soins intensifs.
- La vaccination prochaine des enfants de 5 à 11 ans, qui faisait envisager avec optimisme la possibilité de freiner la transmission du virus.
- La capacité d'effectuer des tests de dépistage rapide et une recherche de contacts plus efficace, également jugée encourageante, car elle semblait pouvoir faciliter la maîtrise des éclosions dès qu'elles surviennent.
- L'adoption généralisée de mesures de protection telles que le port du masque, la distanciation physique et le lavage fréquent des mains. Ces pratiques maintenant normalisées paraissaient pouvoir aider à enrayer la progression du virus.

Nonobstant leur optimisme, plusieurs de ces participants s'attendaient à ce que la pandémie se poursuive encore un certain temps, avec toutefois des impacts moindres. Pour leur part, les participants qui croyaient que le plus difficile restait peut-être à venir ont cité les motifs de préoccupation suivants :

- De l'avis de certains, la proportion de non-vaccinés au Canada était susceptible de contribuer à la propagation du virus et à l'apparition de nouveaux variants. Ils ont suggéré que le gouvernement du Canada en fasse davantage pour aller au contact des personnes vulnérables qui n'ont pu être vaccinées pour des raisons liées à l'itinérance, à la dépendance ou à des troubles de santé mentale.
- L'émergence possible d'un variant qui changerait radicalement la situation en préoccupait plusieurs. Si une nouvelle souche du virus échappait à l'action du vaccin, ont-ils fait remarquer, la pandémie pourrait de nouveau s'accélérer. Ces commentaires ont précédé la découverte du variant Omicron.

- Certains croyaient que la pandémie persisterait parmi les non-vaccinés et continuerait ainsi de mettre à rude épreuve les hôpitaux et les unités de soins intensifs, ce qui pénaliserait tout le monde.
- L'éventualité d'une baisse d'efficacité des vaccins et d'une hausse des cas d'infection chez les Canadiens pleinement vaccinés inquiétait plusieurs participants.
- Certains s'attendaient à ce que les pressions cumulatives exercées par la pandémie sur le système de santé aient des effets à plus long terme, en particulier sur le personnel de la santé, qui risquait de connaître un épuisement professionnel et de quitter la profession pour de bon.

Sur le plan régional, peu d'écarts ont été constatés d'un groupe à l'autre. Il reste que les groupes du Québec rural, de la grande région de Montréal (parents d'enfants de moins de 12 ans) et des grandes villes de l'Ontario inclinaient un peu plus à l'optimisme; la totalité ou la grande majorité de leurs participants avaient le sentiment que les pires moments de la pandémie étaient derrière eux. En revanche, dans le groupe tenu après la découverte du variant Omicron, qui réunissait des aînés de plus de 55 ans habitant des villes de taille moyenne du Québec, les participants étaient unanimes pour dire que ce nouveau développement était très inquiétant et augurait mal pour l'avenir.

Nous avons ensuite demandé aux participants s'ils pensaient que la COVID-19 serait encore un problème dans un an. Presque tous avaient l'impression que le virus et ses effets persisteraient. L'opinion la plus couramment exprimée était qu'il finirait par devenir endémique, ce qui exigerait de s'adapter à une « nouvelle normalité » comprenant sans doute des injections de rappel annuelles et des hausses de cas saisonnières. De l'avis de plusieurs participants, la population aurait à composer avec la COVID-19 de la même manière qu'avec la grippe ou le rhume. Beaucoup supposaient que le virus continuerait de circuler, étant donné qu'une frange de la population ne se ferait pas vacciner quoi qu'on en dise, ce qui donnerait lieu à de nouvelles éclosions, voire à l'émergence de nouveaux variants. Les taux de vaccination variables à l'échelle planétaire incitaient quelques participants à croire que le Canada devrait surveiller les foyers d'infection internationaux et se tenir prêt à imposer des restrictions de voyage, au besoin. Outre les aspects médicaux du virus, nombre de participants pensaient que les répercussions socio-économiques de la pandémie se feraient toujours sentir dans un an.

Le variant Omicron (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Les participants de deux groupes tenus après l'apparition d'Omicron à la fin novembre ont eu une discussion sur ce nouveau variant et ses répercussions possibles.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils étaient au courant de son existence, tous les participants ont dit en avoir au moins un peu entendu parler. La plupart étaient conscients d'un lien avec l'Afrique du Sud, soit en tant que foyer du variant, soit en tant que premier lieu de détection, et certains savaient que le gouvernement fédéral avait récemment adopté de nouvelles restrictions visant les voyages à destination et en provenance de cette région. Par ailleurs, les participants savaient généralement qu'on avait trouvé le variant sur d'autres continents, notamment l'Europe et l'Amérique du Nord, et qu'un cas avait été confirmé au Canada (à Ottawa).

Certains se rappelaient avoir vu ou entendu de l'information indiquant que ce variant risquait d'être particulièrement dangereux pour les personnes de 65 ans et plus et qu'il fallait prendre des précautions supplémentaires pour protéger ce segment de la population. Quelques autres avaient eu vent de la possibilité qu'il résiste aux vaccins actuels, auquel cas même les personnes pleinement immunisées seraient à risque.

De manière générale, les participants des deux groupes ont manifesté un certain épuisement face à la pandémie et à ce nouvel obstacle au retour à la normale. Certains voulaient toutefois éviter de tirer des conclusions trop hâtives en ce qui concerne l'impact du nouveau variant.

Pour alimenter la discussion, nous avons fourni aux participants quelques indications supplémentaires. Nous leur avons expliqué que les autorités sanitaires de l'Afrique du Sud avaient récemment confirmé la présence de ce nouveau variant de la COVID-19 dans leur pays, que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) l'avait baptisé Omicron et que d'autres pays et continents l'avaient depuis identifié.

Invités à dire si l'émergence du variant Omicron les inquiétait, la plupart des participants ont répondu qu'il était trop tôt pour évaluer ses effets. Certains croyaient que les responsables provinciaux et territoriaux de la santé publique étaient tout à fait capables de gérer les nouveaux variants, et qu'Omicron ne serait sans doute pas le dernier à voir le jour. Plusieurs ont confié qu'ils devenaient un peu insensibles aux nouvelles de la pandémie. Les quelques participants qui ont exprimé de l'inquiétude se faisaient du souci pour les personnes plus susceptibles de tomber gravement malades en raison de leur âge ou de la faiblesse de leur système immunitaire, y compris des proches. Ils craignaient également qu'une nouvelle vague d'infections exacerbe la lassitude du public, ce qui nuirait au respect des consignes et donnerait au virus de nouvelles occasions de se répandre.

Nous avons demandé aux participants si l'apparition d'Omicron les avait fait changer d'avis sur la durée de la pandémie. La plupart ont répondu que non, qu'ils s'étaient doutés qu'elle durerait encore longtemps, mais certains craignaient que le nouveau variant n'entraîne un allongement des restrictions et d'autres retards dans le processus de retour « à la normale ». De l'avis général, le virus finirait par devenir endémique, c'est-à-dire maîtrisable au moyen de doses de rappel régulières, comme pour la grippe. Certains estimaient toutefois qu'indépendamment des conséquences médicales de la pandémie, d'autres enjeux connexes ne disparaîtraient pas de sitôt. À cet égard, beaucoup ont mentionné qu'il faudrait en faire davantage pour remédier aux problèmes de santé mentale et au traumatisme collectif causés par la crise sanitaire. D'autres questions que celle du virus méritaient l'attention, notamment pour veiller à ce que l'économie ne s'effondre pas, ce qui aux yeux de certains participants représentait une menace bien plus grave pour le bien-être du pays.

Lorsque nous avons demandé aux participants s'ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet de la réponse du gouvernement du Canada à la détection d'Omicron, ils nous ont donné peu de détails. Certains savaient que plusieurs pays du sud de l'Afrique faisaient l'objet de nouvelles restrictions de voyage et quelques-uns se rappelaient une récente conférence de presse donnée par l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur le nouveau variant.

Pour clarifier les choses, nous leur avons montré l'annonce suivante :

À titre de mesure préventive, jusqu'au 31 janvier 2022, les mesures frontalières mises en place par le gouvernement du Canada seront solidifiées pour tous les voyageurs qui auront séjourné dans la région de l'Afrique du Sud, dont l'Afrique du Sud, l'Eswatini, le Lesotho, le Botswana, le Zimbabwe, le Mozambique et la Namibie, dans les 14 jours avant leur arrivée au Canada.

Les ressortissants étrangers qui ont voyagé dans l'un ou l'autre de ces pays au cours des 14 jours précédents ne seront pas autorisés à entrer au pays.

Peu importe leur statut vaccinal ou leur historique de résultat de dépistage positif de COVID-19, les citoyens canadiens, les résidents permanents et les personnes inscrites aux termes de la Loi sur les Indiens qui ont visité l'un de ces pays dans les 14 jours précédents seront soumis à des mesures de dépistage et de quarantaine renforcées.

Les participants ont été invités à réagir à cette annonce et à indiquer si le gouvernement du Canada devrait resserrer les restrictions, les assouplir ou maintenir le cap actuel.

Les avis ont été partagés. Plusieurs participants ont exprimé des doutes quant à l'efficacité des nouvelles mesures, étant donné qu'on avait déjà décelé la souche Omicron au Canada. Il leur semblait également que les voyageurs pouvaient aisément contourner les restrictions en passant par un pays tiers. Plusieurs autres appuyaient les nouvelles mesures, jugeant qu'elles permettraient de contrer ou ralentir la propagation du nouveau variant et ainsi gagner du temps pour mieux cerner le danger. Un petit nombre de participants croyaient que les restrictions devraient être plus rigoureuses et comporter un dépistage accru pour tous les voyageurs. Certains ont qualifié ces restrictions de « demi-mesures » : selon eux, il fallait soit les renforcer, soit les éliminer. Quelques-uns préconisaient l'adoption d'une approche plus holistique arrivant à un juste équilibre entre la protection de la population et la possibilité de mener une vie la plus normale possible.

Toujours dans le contexte du nouveau variant, nous avons soulevé la question des doses de rappel du vaccin contre la COVID-19 et demandé aux participants s'il convenait de les offrir à l'ensemble des Canadiens ou uniquement à ceux qui font partie des groupes à risque élevé. Les participants pensaient que l'ensemble des Canadiens devraient avoir accès aux injections de rappel. La plupart estimaient cependant que l'administration des doses par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devrait se calquer sur le modèle de la première campagne de vaccination, c'est-à-dire donner la priorité aux personnes les plus vulnérables, pour ensuite inviter les autres Canadiens à prendre rendez-vous. Dans les deux groupes, il était admis que les gens devraient utiliser tous les moyens à leur disposition pour se protéger, surtout vu la contagiosité présumée du variant Omicron.

Vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans (parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM)

Dans ces deux groupes de parents, il a été question de l'approbation prochaine par Santé Canada des vaccins pédiatriques contre la COVID-19. Cette approbation s'est confirmée le 19 novembre, soit après la tenue de ces groupes, pour le vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech.

En guise d'entrée en matière, nous avons indiqué aux participants que Santé Canada menait actuellement des vérifications en vue d'autoriser l'usage du vaccin de Pfizer-BioNTech chez les enfants âgés de 5 à 11 ans. Nous leur avons ensuite demandé s'ils comptaient faire vacciner leurs enfants.

Les opinions étaient divisées à ce sujet, et ce, dans les deux groupes. Dans celui d'Edmonton et de Calgary, les parents qui avaient l'intention de faire vacciner leurs enfants étaient légèrement majoritaires, tandis que dans celui de la grande région de Montréal, la balance penchait de l'autre côté, et davantage de parents voulaient attendre ou hésitaient. Dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas eu d'opinion dominante.

Parmi les parents qui prévoyaient faire vacciner leurs enfants, plusieurs travaillaient dans le milieu de la santé ou avaient suffisamment confiance dans le système de soins et les données scientifiques pour ne pas craindre le vaccin. Comme l'ont ajouté certains, leurs enfants n'en étaient pas à leur premier vaccin, et ils ne voyaient pas pourquoi celui-ci serait plus préoccupant. Il a également été rappelé que les enfants pouvaient transmettre le virus et que leur vaccination était donc importante pour freiner la propagation de manière générale, mais aussi pour protéger les personnes de leur entourage ayant une santé fragile. Enfin, quelques parents ont dit avoir laissé le choix à leurs enfants, qui avaient décidé de se faire vacciner dès que l'approbation de Santé Canada serait officielle.

Du côté des participants qui ne comptaient pas faire vacciner leurs enfants, ou du moins pas dans l'immédiat, les principaux facteurs expliquant leur décision étaient le faible risque de complications chez les jeunes qui contractent la COVID-19 et un sentiment d'incertitude générale quant à l'innocuité du vaccin. Certains ont ajouté que les risques du vaccin l'emportaient sur ses avantages et que la possibilité d'effets secondaires néfastes les inquiétait. Plusieurs parents ont tenu à préciser qu'ils n'étaient pas contre les vaccins et avaient régulièrement fait vacciner leurs enfants, mais qu'ils voulaient plus de temps pour s'assurer de la sûreté de celui-ci. Quelques autres ont noté que si des restrictions supplémentaires devaient être imposées aux enfants non vaccinés, ils reverraient peut-être leur position afin que leur enfant puisse tout de même voyager et prendre part à des activités publiques accessibles uniquement aux personnes vaccinées. Dans les deux groupes, un petit nombre de participants étaient indécis sur la question et voulaient en parler avec leur partenaire et leurs enfants, et mener leurs propres recherches avant de trancher.

Pour creuser la question, nous avons demandé aux participants s'ils avaient discuté de vaccination avec leurs enfants. Plusieurs parents ont indiqué que oui. D'autres ont dit attendre que la conversation surgisse d'elle-même et quelques-uns, qu'ils ne voyaient pas d'urgence à aborder le sujet à ce stade. Aucun parent ne s'y opposait catégoriquement. Sur le plan régional, alors que la plupart des participants du groupe de Calgary et d'Edmonton ont déclaré avoir eu une conversation à ce sujet avec leurs enfants, seul un petit nombre de parents du groupe de Montréal étaient dans le même cas.

Nous avons demandé aux parents qui hésitaient à faire vacciner leurs enfants quels facteurs les influenceraient et à quels genres de questions ils souhaiteraient avoir réponse pour prendre une décision éclairée. Différents points ont été soulevés. Le plus souvent, les parents voulaient en savoir plus sur ce qui suit :

- Les risques associés au vaccin, comparativement aux risques associés au fait de ne pas être vacciné, afin de déterminer si la vaccination est nécessaire et s’il s’agit du choix le plus sûr. Pour de nombreux parents, obtenir plus d’informations et des garanties quant aux effets secondaires des vaccins était un facteur de poids dans leur décision.
- Les restrictions visant les enfants non vaccinés et la question de savoir si elles entreraient en vigueur dès l’approbation des vaccins pour ce groupe d’âge, comme ce fut le cas pour les adultes. Ce point était un facteur important pour certains.
- Le nombre de doses requises, y compris les rappels, car plusieurs participants s’interrogeaient sur la durée et la complexité du processus et sur la place que les vaccins tiendraient dans la vie de leurs enfants.

Restrictions de voyage liées à la COVID-19 (parents d’enfants de moins de 12 ans de Calgary et d’Edmonton, parents d’enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique)

Dans ces trois groupes, nous avons demandé aux participants ce qu’ils savaient et pensaient des exigences applicables aux voyageurs qui entrent au Canada. Ces groupes se sont réunis dans les premières semaines de novembre, soit avant l’annonce, faite le 19 du mois, des changements à venir les concernant (notamment la fin de l’obligation de présenter un test de dépistage négatif pour les séjours de moins de 72 heures aux États-Unis).

Pour débiter, les participants devaient décrire les exigences en vigueur dont ils avaient connaissance, en particulier celles relatives aux tests de dépistage. Ils ont dit avoir entendu de nombreux détails à ce sujet :

- L’obligation pour tous les voyageurs d’être entièrement vaccinés et de montrer un résultat de test négatif à leur arrivée au Canada. Certains participants ont raconté que des amis ou des membres de leur famille avaient été contraints de reporter leur retour de l’étranger après avoir reçu un test positif à la COVID-19 durant leur voyage;
- L’élimination de la mise en quarantaine en revenant au Canada lorsque les voyageurs ont en main un résultat de test négatif;
- Certains participants avaient entendu dire que les voyageurs canadiens auraient bientôt accès à des tests de dépistage rapide, couramment utilisés dans d’autres pays, aux États-Unis par exemple. Cette façon de faire leur semblait beaucoup plus pratique, puisqu’elle permet aux voyageurs d’obtenir leurs résultats dans la journée, au lieu de devoir attendre 24 à 48 heures.

Dans chaque groupe, il s’est trouvé un petit nombre de participants qui n’étaient pas au courant des restrictions de voyage en vigueur. Plusieurs autres avaient des incertitudes à leur égard et trouvaient qu’elles changeaient continuellement, ce qui en avait irrité certains au point de leur ôter tout désir de voyager. Quelques-uns ont expliqué qu’ils avaient reporté ou annulé des voyages par crainte de ne pouvoir rentrer au pays s’ils comprenaient mal les restrictions.

Pour éclairer la discussion, nous avons présenté aux participants les précisions suivantes sur les exigences de dépistage des voyageurs, en invitant leurs commentaires :

Pour entrer ou revenir au Canada, tous les voyageurs âgés de 5 ans et plus doivent effectuer un test moléculaire (un test PCR) dans les 72 heures de leur entrée prévue au Canada et fournir la preuve d'un résultat négatif à un test de dépistage. Comme vous le savez peut-être, les États-Unis ont rouvert leur frontière terrestre aux Canadiens pleinement vaccinés et ces exigences par rapport aux tests de dépistage s'appliquent donc à tous les Canadiens qui se rendent aux États-Unis.

Les opinions à propos du caractère approprié ou non de ces mesures ont divergé. Tous les membres du groupe tenu à Montréal ont pris position contre leur maintien, alors qu'au sein des deux autres groupes les réactions ont été plus partagées : certains participants les croyaient utiles, d'autres souhaitaient les voir abolies et quelques participants ne savaient trop qu'en penser.

Parmi ceux qui appuyaient ces mesures, beaucoup estimaient que le dépistage (y compris des voyageurs pleinement vaccinés) restait une mesure de protection importante qui pouvait ralentir la progression de la COVID-19, surtout à la lumière des indices montrant que les personnes vaccinées et asymptomatiques peuvent transmettre le virus.

Ceux qui s'opposaient aux exigences de dépistage considéraient qu'elles imposaient un fardeau indu aux voyageurs sur le plan des coûts, de la logistique et des inconvénients subis. Plusieurs jugeaient inutile de tester les personnes pleinement vaccinées, et certains croyaient le moment venu de retrouver une vie normale et d'apprendre à cohabiter avec le virus, en comptant sur la protection offerte par le vaccin. Les indécis, pour leur part, ont dit comprendre les deux points de vue et avoir du mal à prendre position sur le maintien des restrictions.

Plusieurs participants sont revenus sur la nécessité pour le gouvernement du Canada de donner des directives claires et cohérentes au sujet des restrictions et de ce à quoi les voyageurs doivent s'attendre pour la suite des choses.

Messages de Santé Canada sur les masques (aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Dans neuf des douze groupes de discussion, nous avons demandé aux participants d'évaluer un message que le gouvernement du Canada envisageait de diffuser au sujet des masques médicaux.

Quatre groupes – celui des aînés de plus de 55 ans de la Nouvelle-Écosse, celui des Autochtones du Canada atlantique, celui des aînés de plus de 55 ans de villes de taille moyenne du Québec et celui des résidents de petites collectivités rurales du Canada atlantique – ont pris connaissance du message suivant :

Les masques médicaux sont recommandés pour :

- *Toute personne susceptible de présenter une forme grave ou des complications de la COVID-19;*
- *Toute personne plus à risque d'être exposée à la COVID-19 en raison de son mode de vie.*

Interrogés sur leurs premières réactions, la majorité des participants ont trouvé ce message sensé et conforme aux pratiques de sécurité déjà suivies par de nombreux Canadiens. Cela dit, il a parfois prêté à confusion. Le masque étant exigé dans la plupart des espaces publics intérieurs au Canada, l'énoncé a paru quelque peu superflu à certains, jusqu'à ce qu'on leur précise qu'il concernait uniquement les masques médicaux. D'autres se demandaient s'il fallait en conclure que leurs masques en tissu habituels ne font pas l'affaire, auquel cas le message arrivait un peu tard. Un petit nombre de participants ont fait remarquer que les catégories de personnes plus à risque ainsi que les modes de vie dont il est question mériteraient d'être précisés. Enfin, quelques-uns craignaient que le message aille à l'encontre du but recherché, si certaines personnes en déduisent que les masques n'ont plus à être portés en dehors des situations décrites.

À la question de savoir si le message les faisait réfléchir au type de masque qu'ils devraient porter, beaucoup ont répondu qu'ils utilisaient déjà exclusivement des masques médicaux, soit parce que leur travail l'exigeait, soit pour des raisons personnelles. D'autres ont dit qu'en effet cela les incitait à revoir leur choix en faveur des masques médicaux. Quelques-uns alternaient déjà entre les masques en tissu et les masques médicaux, selon la situation et leur perception des risques qu'elle pouvait comporter.

Un petit nombre de participants avaient l'impression qu'on manquait toujours de masques médicaux et que ce message risquait d'aggraver la pénurie. Par ailleurs, la suggestion a été faite de définir les masques médicaux, à titre de complément d'information.

À la question de savoir s'ils pensaient opter pour un autre type de masque maintenant qu'ils avaient lu le message, la plupart des participants ont répondu qu'ils porteraient surtout des masques médicaux. Beaucoup le faisaient déjà, et d'autres ont dit qu'ils s'adapteraient à toute recommandation en ce sens de la part des autorités de la santé publique. De plus rares participants ont affirmé qu'ils continueraient de se fier à leur propre évaluation des risques lorsqu'il s'agit de choisir entre les masques en tissu et les masques médicaux.

Le groupe composé de résidents de la Nouvelle-Écosse âgés de plus de 55 ans a dû répondre à une question supplémentaire, celle de savoir s'il leur semblait que le message s'adressait à eux. De l'avis général, le message visait un large public et ne se destinait pas explicitement à eux.

Nous avons présenté un message légèrement différent aux cinq autres groupes, soit celui du Québec rural, celui des grandes villes de l'Ontario, celui du Manitoba et de la Saskatchewan, et ceux de la grande région de Vancouver :

De manière générale, bien que les masques non médicaux aident à prévenir la transmission de la COVID-19, les masques médicaux et les respirateurs offrent une meilleure protection.

Les participants devaient faire part de leurs réactions et indiquer si l'information communiquée leur était connue. La protection supérieure offerte par les masques médicaux était un fait acquis dans tous les groupes, la plupart des participants confirmant avoir déjà entendu cette information. Plusieurs ont noté que ce message était logique et qu'ils savaient depuis le début de la pandémie que les masques ne procurent pas tous le même niveau de protection. Cela dit, la plupart estimaient que ce genre de message public a son utilité, à titre de rappel pour certains, d'information pour d'autres moins bien renseignés, et d'encouragement pour ceux qui tendent à négliger cette précaution.

Ce message a soulevé diverses questions et préoccupations, résumées ci-après :

- D'après certains, le message ne communiquait pas l'idée qu'il vaut mieux porter un masque en tissu que pas de masque du tout, un point qu'ils recommandaient d'ajouter pour éviter toute confusion.
- Le sens du mot « respirateur » n'était pas toujours clair, certains croyant qu'il désignait les ventilateurs médicaux utilisés en milieu hospitalier plutôt qu'une partie d'un masque médical.
- D'autres se demandaient si l'accent mis exclusivement sur les masques ne risquait pas de laisser entendre, à tort, qu'ils sont la principale défense contre la COVID-19 au lieu des vaccins.
- Quelques-uns trouvaient que ce message, bien qu'utile, aurait dû être communiqué aux Canadiens à un stade antérieur de la pandémie.
- Certains mettaient en doute la nécessité de porter un masque médical en toutes circonstances et auraient souhaité plus de contexte.
- Quelques participants craignaient que ce message accentue les divisions au sein de la société en fonction du type de masque que l'on choisit de porter.

- Quelques autres s'inquiétaient à l'idée que ce genre de message incite les gens à se ruer sur les masques médicaux, au point de créer une pénurie.

Lorsque nous leur avons posé la question, la plupart des participants ont convenu de l'importance pour le gouvernement fédéral de communiquer cette information à la population. Ils estimaient que l'énoncé constituait un bon rappel pour les gens qui portent déjà régulièrement des masques médicaux, tout en encourageant les autres à envisager de le faire ou à le faire plus souvent. Cette pratique de santé publique devait être maintenue, ont-ils ajouté, car les variants continueraient d'apparaître tant et aussi longtemps qu'une grande partie des Canadiens ne seraient pas vaccinés.

Précisons que dans chacun des groupes, plusieurs participants croyaient possible d'améliorer le message. Certains ont suggéré des ajouts, notamment la définition du masque médical et du respirateur, par souci de clarté ou pour indiquer aux gens qui portent des masques en tissu qu'ils ne font pas fausse route, sans quoi on risquait de les décourager. D'autres étaient d'avis que le message devrait provenir des autorités sanitaires provinciales et territoriales – responsables d'une bonne partie des communications au cours de la pandémie – plutôt que du gouvernement fédéral.

Quelques participants croyaient peu judicieux de consacrer des ressources fédérales à la diffusion de ce message, son information au sujet des masques étant bien connue et assez intuitive. De rares participants étaient farouchement opposés au message, car ils ne considéraient pas le port du masque comme un moyen de protection efficace et voulaient voir abolies toutes les exigences de cette nature.

Publicité de Santé Canada sur les mesures de santé publique – essai pilote (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Les participants des deux groupes susmentionnés, tenus après l'apparition du variant Omicron, ont été appelés à évaluer une éventuelle publicité sur la COVID-19 que le gouvernement du Canada était en train d'élaborer.

Avant de présenter la première version du message publicitaire, nous avons précisé aux participants qu'il s'agissait d'une publicité en cours d'élaboration par le gouvernement du Canada qui pourrait être diffusée sur les médias sociaux, y compris Facebook, Instagram, TikTok et Snapchat et qu'elle était donc assez courte. Nous leur avons également dit que les vidéos n'étaient pas nécessairement dans leur forme définitive. Ensuite, les groupes ont visionné deux fois chacune des vidéos, après quoi ils ont été invités à donner leurs premières impressions.

Version 1

[PHAC Fr 15s MIX v4](#)

La vidéo ci-dessus débute par une séquence dans laquelle on voit une personne portant un manteau bleu qui marche dans un corridor et fait un grand pas vers la droite pour suivre les flèches de direction sur le plancher (servant à diriger la circulation) qui indiquent que les personnes situées d'un côté du couloir circulent dans un sens et celles de l'autre côté, dans le sens contraire. La prochaine séquence montre une personne qui met un pansement adhésif après s'être fait injecter un vaccin par une infirmière, assise à une table. Dans la séquence suivante, une personne qui porte un manteau et un foulard marche à proximité d'un commerce et met un masque, pendant que le klaxon d'une voiture se fait entendre. La séquence fait place au plan d'une personne qui se lave les mains. On voit ensuite une autre personne passer un linge sur des manettes de jeux vidéo pour les désinfecter avant de les utiliser. Tout de suite après, une courte séquence met en scène une personne qui retire de son emballage l'écouvillon d'un test de dépistage de la COVID-19. On peut lire en gros caractères blancs le texte « Continuons le bon travail » et en dessous, l'adresse « Canada.ca/le-coronavirus » superposés sur une séquence dans laquelle on voit dans un salon un groupe d'amis qui regardent la télévision et rient; l'un d'eux tient un bol de nourriture. Une musique rythmique de fond joue pendant qu'on entend un narrateur dire : « On a trouvé notre rythme pour bien aller. Donc, continuons le bon travail en suivant les mesures de santé publique. » La vidéo se termine par la signature musicale du gouvernement du Canada et le mot-symbole « Canada ».

Des avis partagés ont été formulés sur la publicité par les participants des deux groupes. Plusieurs personnes ont dit qu'ils passeraient cette vidéo si elle apparaissait sur les fils de leurs réseaux sociaux, tandis que d'autres trouvaient le rythme de la publicité trop rapide pour assimiler l'information véhiculée, quoique dans une moindre mesure après l'avoir visionnée une deuxième fois. Certains avaient l'impression que la publicité s'adressait généralement à des jeunes. Beaucoup trouvaient par ailleurs qu'il existait un décalage entre le ton optimiste de la vidéo et la réalité actuelle, y compris les émotions que ressentaient la plupart des gens par rapport à la pandémie selon eux, dans la foulée de l'apparition récente du variant Omicron.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils comprenaient le message de la vidéo, la majorité des participants pensaient que la publicité se voulait une façon d'encourager la population à continuer de suivre les mesures de santé publique et de la remercier des efforts faits jusqu'à maintenant. À la question visant à savoir si le message les interpellait, nous avons constaté une divergence d'opinions chez les participants. Quelques-uns jugeaient le message important, car de nombreuses personnes pouvaient encore contracter la COVID-19, mais plusieurs percevaient une contradiction dans la publicité et se demandaient pourquoi les restrictions liées à la COVID-19 étaient toujours en vigueur si tout le monde faisait un si bon travail. Pour un certain nombre de participants, la vidéo tentait de donner l'impression que la vie en temps de pandémie est « agréable » à l'heure où beaucoup de Canadiens étaient vraiment exaspérés par le fait que les mesures de lutte contre la COVID-19 étaient encore en place. Invités à dire si la publicité les avait interpellés, la plupart des participants (même les plus jeunes) affirmaient ne pas se reconnaître dans le message ou les éléments visuels de la vidéo.

Nous avons ensuite montré aux participants la version longue du concept initial.

Version 2

[PHAC Fr 30s MIX v2](#)

La vidéo ci-dessus débute par une séquence dans laquelle on voit une personne portant un manteau bleu qui marche dans un corridor et fait un grand pas vers la droite pour suivre les flèches de direction sur le plancher (servant à diriger la circulation) qui indiquent que les personnes situées d'un côté du couloir circulent dans un sens et celles de l'autre côté, dans le sens contraire. La prochaine séquence montre une personne qui met un pansement adhésif après s'être fait injecter un vaccin par une infirmière, assise à une table. Dans la séquence suivante, une personne qui porte un manteau et un foulard marche à proximité d'un commerce et met un masque, pendant que le klaxon d'une voiture se fait entendre. La séquence fait place au plan d'une personne qui se lave les mains, puis d'une personne qui danse dans un corridor et se laisse glisser jusque dans un salon où elle s'assoit à côté de deux autres personnes. On voit ensuite l'une des personnes dans la pièce vaporiser du désinfectant sur un essuie-tout et le passer des manettes de jeux vidéo avant de les utiliser. Après cette séquence, on peut voir la main d'une personne qui tourne une poignée pour ouvrir une porte vitrée. Tout de suite après, une courte séquence met en scène une personne qui retire de son emballage l'écouvillon d'un test de dépistage de la COVID-19. Elle pivote vers le bas pour faire place à une séquence montrant la même personne étendue sur un lit qui utilise son téléphone. On peut lire en gros caractères blancs le texte « Continuons le bon travail » et en dessous, l'adresse « Canada.ca/le-coronavirus » superposés sur une séquence qui reprend rapidement tous les plans montrés auparavant dans la publicité. Une musique rythmique de fond joue pendant qu'on entend un narrateur dire : « On a trouvé notre rythme pour bien aller. Donc, continuons le bon travail en suivant les mesures de santé publique. » La vidéo se termine par la signature musicale du gouvernement du Canada et le mot-symbole « Canada », pendant qu'un narrateur dit « Un message du gouvernement du Canada. »

Dans les deux groupes, les participants ont en général réservé un accueil plus favorable à ce message publicitaire, mais peu d'entre eux ont changé de point de vue après l'avoir visionné. Parmi ceux qui trouvaient la version longue meilleure que la première version, beaucoup pensaient que le concept y était plus développé, ce qui le rendait plus clair et facile à comprendre pour l'auditoire. Quelques participants avaient l'impression que le ton de la version longue était plus feutré, ce qu'ils voyaient d'un œil positif. Certains se reconnaissaient dans les pratiques de nettoyage montrées dans le message publicitaire, qui étaient courantes dans de nombreux lieux de travail, tandis que de rares participants trouvaient certaines de ces pratiques peu réalistes, comme la désinfection des manettes de jeux vidéo avant de les utiliser. Un petit nombre de participants préféraient le premier concept, jugeant que sa courte durée et son rythme plus rapide le rendaient plus agréable à regarder.

Résultats détaillés – Partie II : autres enjeux

Discours du Trône (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Le discours du Trône, qui a été prononcé le 23 novembre par la nouvelle gouverneure générale du Canada, a fait l'objet de discussions dans neuf des douze groupes tenus en novembre.

Trois de ces groupes (formés respectivement de parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, d'aînés de la Nouvelle-Écosse et de résidents du Québec rural) se sont réunis avant la lecture du

discours du Trône. Tous les autres groupes ont eu lieu le jour du discours ou dans les jours qui ont suivi.

Avant le discours (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural)

Parmi les groupes tenus avant le discours du Trône, peu de participants en avaient entendu parler et pratiquement aucun participant ne savait qu'il allait avoir lieu bientôt. Un petit nombre de participants disaient en savoir peu sur l'événement, si ce n'est qu'ils avaient appris en regardant la cérémonie d'assermentation du nouveau cabinet à la fin octobre que le discours aurait lieu le mois suivant. Invités à dire s'ils comprenaient ce qu'était un discours du Trône, de nombreux participants l'ignoraient ou n'avaient qu'une vague compréhension. Nous avons informé les participants de ces groupes qu'un discours du Trône ouvrait chaque nouvelle session du Parlement et qu'il permettait au gouvernement d'énoncer son orientation et ses objectifs, et de préciser la façon dont il comptait les respecter.

Ensuite, nous leur avons demandé de préciser les initiatives et les thèmes qu'ils préoyaient retrouver dans le discours. Les participants s'attendaient à ce qu'il traite des éléments suivants :

- Des initiatives axées sur la protection de l'environnement et l'atténuation des effets des changements climatiques. De plus, certains pensaient que les engagements en matière de changements climatiques pris durant la COP26 figureraient au discours.
- Des enjeux économiques, en particulier la revitalisation de l'économie et la maîtrise de l'inflation, qui est en hausse.
- Des plans à long terme pour gérer la pandémie actuelle de COVID-19, qui précisent notamment comment offrir la vie la plus normale possible aux Canadiens tout en les gardant en sécurité.
- Des services de garde d'enfants abordables, à commencer par les programmes de garde d'enfants à 10 \$ par jour (en moyenne) ratifiés avec plusieurs provinces et territoires jusqu'à maintenant.
- Des questions autochtones, dont les fouilles en cours sur les terrains des anciens pensionnats.
- Une enquête sur les cas déclarés d'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes et des mesures pour y remédier.

Après avoir fait part de leurs attentes, les participants ont été invités à discuter des priorités que le discours devrait contenir à leur avis, même s'ils ne pensaient pas qu'elles en feraient partie. Voici ce qu'ils ont proposé :

- Mettre davantage l'accent sur l'abordabilité des logements, car plusieurs jugeaient préoccupante la hausse des prix des logements à louer ou à vendre.
- Consacrer plus d'efforts à la réconciliation avec les Autochtones au Canada.
- Élargir la portée du régime national d'assurance-médicaments à l'ensemble de la population canadienne.
- Offrir plus de programmes de recyclage aux travailleurs d'industries en déclin, comme les secteurs pétrolier et gazier, pour les aider à s'adapter à l'économie en évolution. Certains pensaient qu'il

fallait aussi offrir d'autres programmes d'études et de formation aux jeunes, pour leur indiquer les voies qui mènent à de fructueuses carrières dans tous les secteurs de l'économie.

- Faire en sorte que les études postsecondaires soient plus abordables, en particulier pour les Canadiens à faible revenu.
- Accorder une aide financière supplémentaire aux ménages canadiens, particulièrement ceux des tranches de revenu inférieures. Selon certains, le gouvernement fédéral pouvait par exemple leur faire payer moins d'impôts.

Après le discours (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Dans les groupes tenus à partir du 23 novembre, les participants étaient un peu plus au courant du discours du Trône, en particulier ceux des groupes réunis le jour du discours ou peu après, mais dans l'ensemble, peu en avaient entendu parler.

Nous avons demandé aux participants qui avaient eu connaissance du discours s'ils se souvenaient de ce qu'il contenait. Les participants ont cité de nombreux thèmes, dont les suivants :

- Des initiatives en vue d'offrir des services de garde d'enfants plus abordables, y compris de créer des places supplémentaires en garderie pour les parents qui n'en trouvent pas dans leur région. Certains ont mentionné expressément le programme à 10 \$ par jour et les accords signés par leurs provinces respectives;
- La réponse continue du gouvernement fédéral à la COVID-19 ainsi que les plans pour gérer les dernières phases de la pandémie. Les participants se souvenaient d'avoir entendu dire que le gouvernement continuerait de verser la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et qu'il déposerait un projet de loi visant à accorder dix jours de congé de maladie payé par année aux travailleurs du secteur privé sous réglementation fédérale.
- La réponse du gouvernement du Canada aux récentes catastrophes naturelles, dont les inondations extrêmes survenues en Colombie-Britannique à la mi-novembre;
- Des efforts supplémentaires pour favoriser la réconciliation avec les collectivités autochtones;
- Un engagement à déposer de nouveau un projet de loi proposant d'interdire les thérapies de conversion partout au Canada.

Quelques participants ont formulé des commentaires généraux, notamment l'intérêt particulier à regarder la nouvelle gouverneure générale prononcer son premier discours du Trône qu'ils avaient manifesté.

Les personnes au courant du discours devaient dire quel en était le grand thème. Dans l'ensemble des groupes, une majorité avait l'impression que le dernier discours du Trône reprenait surtout les priorités et initiatives antérieures du gouvernement fédéral et constituait un bien mince changement de politique. De nombreux participants souhaitaient plus de mesures pour concrétiser ces priorités,

surtout dans les domaines du logement, de l'économie et des enjeux auxquels sont confrontés les Autochtones.

Par la suite, quatre des groupes (formés respectivement de résidents de grandes villes de l'Ontario, des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan ou de la GRV au nord du fleuve Fraser et d'ânés de plus de 55 ans de villes de taille moyenne du Québec) se sont prêtés à un exercice au cours duquel ils devaient discuter du contenu du discours et des aspects à améliorer. Dans le cadre de cette activité, nous avons fourni les renseignements suivants aux participants :

Le discours du Trône a mis l'accent sur bâtir une économie résiliente qui offrirait un avenir plus propre et plus sain pour nos enfants, et portait sur les priorités suivantes :

- *Bâtir un présent et un avenir plus sains : contrôler la pandémie;*
- *Faire croître une économie plus résiliente : bâtir une économie qui profite à tous;*
- *Mener une action climatique audacieuse : lutter de façon concrète contre les changements climatiques;*
- *Travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires : veiller à ce que toute personne se sente en sécurité, quel que soit son genre, la personne qu'elle aime, son origine, la façon dont elle prie, la langue dont elle parle ou la couleur de sa peau;*
- *Défendre la diversité et l'inclusion : lutter contre le racisme systémique, le sexisme, la discrimination, les inconduites et la violence;*
- *Avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation : supprimer les obstacles et se concentrer sur l'accélération du travail avec les partenaires autochtones;*
- *Lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable : continuer de protéger les Canadiens des menaces qui pèsent sur nos communautés, notre société et notre démocratie.*

Après avoir passé en revue ce complément d'information sur le discours, les participants devaient dire si des questions importantes avaient été omises selon eux. Voici les divers enjeux qu'ils ont mentionnés :

- Mettre davantage l'accent sur les logements abordables. Cet enjeu visait à créer plus de logements, à offrir plus de soutien financier aux acheteurs potentiels et à réduire la prévalence de l'itinérance au Canada;
- Se concentrer davantage sur l'éducation, par exemple sur les choix et l'abordabilité des programmes d'études postsecondaires;
- Offrir des services de garde d'enfants abordables aux familles canadiennes, en particulier celles ayant un faible statut socio-économique;
- Augmenter le salaire minimum;
- Accorder une attention accrue au rôle du Canada sur la scène internationale, y compris en matière d'aide étrangère;
- Poursuivre l'élaboration de plans et de politiques commerciales pour les ressources naturelles du Canada;

- Accroître les mesures de contrôle et de sécurité à la frontière, dans le contexte de la pandémie actuelle de COVID-19;
- Porter plus d'attention aux questions qui touchent les aînés et faire en sorte que les Canadiens plus âgés bénéficient d'une grande qualité de vie;
- Adopter des mesures pour régler la perception de pénurie de main-d'œuvre à l'échelle du pays;
- Élaborer des politiques économiques pour maîtriser l'inflation et diminuer le coût de la vie en général au Canada.

De rares participants trouvaient la liste présentée assez complète et n'ont proposé aucun ajout. De plus, un petit nombre de participants ont exprimé le désir d'en savoir plus sur les mesures que le gouvernement du Canada comptait prendre pour réaliser les objectifs contenus dans le discours du Trône.

Le groupe formé de résidents de petites villes et de collectivités rurales du Canada atlantique s'est adonné à un exercice légèrement différent. Il devait évaluer une liste d'initiatives énoncées dans le discours du Trône et dire si certaines d'entre elles, le cas échéant, ressortaient comme étant particulièrement importantes. Nous avons montré les renseignements suivants aux participants de ce groupe :

- *Le Fonds pour accélérer la construction de logements, par exemple, aidera les municipalités à bâtir plus, à bâtir mieux, et à bâtir plus rapidement (note : le Fonds pour accélérer la construction de logements mettrait des fonds à la disposition des municipalités pour accélérer leur plan de logement);*
- *Le gouvernement continuera d'augmenter l'immigration et de réduire le temps d'attente, tout en favorisant la réunification des familles et en offrant un programme de rétablissement des réfugiés parmi les meilleurs au monde;*
- *Plafonner et réduire les émissions des secteurs pétrolier et gazier, et aller plus vite vers une électricité complètement carboneutre;*
- *Investir dans les transports en commun et rendre obligatoire la vente de véhicules zéro émission;*
- *Le rachat obligatoire des armes d'assaut déjà interdites et aller de l'avant avec les provinces et les territoires qui veulent interdire les armes de poing;*
- *Achever le travail d'interdiction des thérapies de conversion;*
- *La création d'un monument national à la mémoire des survivants [des pensionnats].*

Ce sont les initiatives axées sur le climat (plafonnement et réduction des émissions des secteurs pétrolier et gazier en vue d'un avenir carboneutre et investissements dans les transports en commun ainsi que l'obligation de vendre des véhicules zéro émission) qui ont été citées le plus souvent par les participants. Selon certains, ces priorités étaient interdépendantes. Quelques-uns ont ajouté que ces initiatives représentaient le monde vers lequel on se dirigeait et que les objectifs fixés étaient réalisables et qu'ils en valaient la peine. En ce qui concerne les transports en commun, les participants ont formulé une réserve, estimant qu'une partie des investissements prévus devrait être réservée à l'élargissement des services de transport en commun dans les régions plus rurales, perçues comme étant mal desservies actuellement. Parmi les autres initiatives, le Fonds pour accélérer la construction

de logements et l'augmentation des niveaux d'immigration conjuguée à la réduction du temps d'attente étaient aussi considérés comme des priorités importantes. Quelques participants trouvaient que toutes les initiatives avaient de l'importance. D'autres se demandaient cependant si les armes d'assaut posaient suffisamment problème pour mériter de figurer sur cette liste de priorités ou s'il n'était pas trop tôt pour créer un monument dédié aux survivants des pensionnats.

Par la suite, nous avons demandé aux participants si certaines des priorités contenues dans la liste étaient une source de préoccupation. Rien ne préoccupait la plupart d'entre eux, mais un petit nombre de participants étaient d'avis qu'en raison de la pandémie actuelle, le gouvernement du Canada devrait peut-être accueillir temporairement moins de réfugiés. Enfin, certains estimaient que le gouvernement fédéral aurait à s'assurer d'avoir les moyens de mettre toutes ces initiatives en œuvre, étant donné que les dépenses fédérales n'avaient pas cessé d'augmenter depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Questions autochtones (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique)

Dans ces cinq groupes de discussion, il a été question des enjeux touchant les peuples autochtones au Canada.

Au début des séances, nous avons demandé aux participants d'évaluer l'importance des questions autochtones par rapport aux autres priorités nationales et la mesure dans laquelle le gouvernement du Canada y accordait de l'attention. Dans tous les groupes, les participants estimaient que les questions autochtones méritaient une attention bien plus grande que celle qu'elles recevaient actuellement et que cela devrait représenter une priorité importante pour le gouvernement du Canada dans l'avenir. Bien que quelques participants aient indiqué qu'ils ne savaient pas si le niveau d'attention accordé à ces questions était approprié, aucun d'entre eux n'a estimé que les questions autochtones recevaient trop d'attention et de concentration. Si certains reconnaissaient que le gouvernement fédéral s'efforçait ces dernières années de s'attaquer à certains enjeux auxquels sont confrontées les communautés autochtones, bon nombre d'entre eux pensaient que ces mesures étaient principalement symboliques et qu'elles n'avaient pas donné lieu à des progrès tangibles. Plusieurs ont exprimé leur frustration quant au manque apparent de suivi des engagements pris par le gouvernement fédéral en ce qui concerne les questions autochtones. Bien que la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le 30 septembre, ait été mentionnée positivement par certains, plusieurs participants ont exprimé leur déception devant le fait que des responsables de premier plan, comme le premier ministre, n'ont pas participé de manière visible aux cérémonies qui ont eu lieu ce jour-là.

Au cours de ces conversations, plusieurs participants ont identifié les initiatives qu'ils aimeraient que le gouvernement fédéral appuie, notamment :

- la création de musées et d'autres ressources pédagogiques pour sensibiliser le public à l'histoire des peuples autochtones et aux enjeux qui les concernent;
- l'intégration de l'histoire et des cultures autochtones dans les programmes d'enseignement de toutes les écoles canadiennes;
- la création prioritaire de plus grandes possibilités d'emploi pour les communautés autochtones, en permettant à celles-ci d'acquérir les compétences et les ressources dont elles ont besoin pour devenir autonomes;
- le développement des soins de santé mentale dans les communautés autochtones, en veillant à ce que les ressources soient orientées vers les personnes touchées par les traumatismes intergénérationnels et d'autres problèmes de santé mentale afin qu'elles puissent obtenir les soins dont elles ont besoin;
- le respect des traités entre le gouvernement fédéral et les pêcheurs autochtones afin de protéger leurs droits et leurs moyens de subsistance (il convient de souligner que cette question préoccupe particulièrement les participants autochtones du Canada atlantique);
- la réforme du système de services publics afin qu'il soit plus convivial pour les Autochtones. Plusieurs participants ont exprimé le sentiment que le système actuel était trop complexe et qu'il constituait un obstacle pour de nombreux Autochtones, retardant ou empêchant leur accès aux avantages et au financement auxquels ils ont droit en vertu des traités existants.

Dans tous les groupes, le sentiment dominant était que le gouvernement du Canada devait mettre en œuvre des mesures plus concrètes pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontées les communautés autochtones. Plusieurs ont mentionné qu'un bon point de départ serait de chercher à appliquer davantage les recommandations formulées en 2015 par la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils se souvenaient de mesures précises qui avaient été prises récemment par le gouvernement fédéral en ce qui concerne les questions autochtones, les participants ont été en mesure de mentionner notamment l'augmentation du financement pour les fouilles effectuées sur les terrains des anciens pensionnats et la création d'une Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Alors que plusieurs participants ont qualifié ces initiatives de principalement symboliques, d'autres ont estimé qu'elles avaient une certaine valeur, puisqu'elles ont contribué à faire passer ces questions au premier plan dans l'esprit de nombreux Canadiens. Le travail du gouvernement fédéral pour régler un certain nombre d'avis concernant la qualité de l'eau potable dans les réserves autochtones a également été mentionné comme un développement positif récent. Encore une fois, plusieurs participants ont réitéré l'opinion selon laquelle le gouvernement du Canada ne prend pas suffisamment de mesures concrètes pour améliorer le niveau de vie des communautés autochtones.

Nous avons ensuite demandé aux participants s'ils étaient au courant qu'une action en justice, relative à l'indemnisation des enfants autochtones lésés par les politiques de services à l'enfance et à la famille, était en cours. Si certains en avaient été informés (notamment les participants plus familiers avec les

questions autochtones), beaucoup ne savaient pas à quoi cette question faisait référence. Pour clarifier les détails liés à ce dossier, les groupes ont reçu les informations suivantes :

En 2019, le Tribunal canadien des droits de la personne a ordonné au gouvernement fédéral de verser 40 000 \$ (le maximum prévu par la Loi Canadienne sur les droits de la personne) à chaque enfant vivant dans une réserve et retiré indûment de son foyer, peu importe la raison, du 1^{er} janvier 2006 à une date à être déterminée par le tribunal. Le gouvernement du Canada a demandé un contrôle judiciaire de la décision auprès de la Cour fédérale du Canada.

En septembre 2021, la Cour fédérale a confirmé la décision rendue par le Tribunal canadien des droits de la personne. Le 29 octobre 2021, le gouvernement du Canada a déposé un avis d'appel et a demandé à ce que soient rejetées tant la décision de la Cour fédérale que celles du tribunal.

Cependant, le gouvernement a également déclaré qu'il travaille avec les organisations autochtones pour parvenir à une entente d'indemnisation d'ici la fin de l'année. Cela signifie que bien qu'un avis d'appel ait été déposé formellement, toute autre procédure judiciaire sera suspendue le temps que les parties tentent de parvenir à une entente.

Invités à faire part de leurs réactions, de nombreux participants ont désapprouvé la décision du gouvernement fédéral de faire appel ou de négocier davantage ce règlement, au lieu de payer le montant stipulé de 40 000 \$ dès que possible. Certains participants ont exprimé leur déception, estimant que cette mesure du gouvernement fédéral visait à retarder le règlement de ces paiements. Même après avoir été informés que le gouvernement du Canada espérait conclure un accord d'indemnisation d'ici la fin de l'année, certains étaient sceptiques quant à la possibilité d'y parvenir. Dans la plupart des groupes, un certain nombre de participants étaient d'avis que le montant de 40 000 \$ était trop modeste pour tenir compte des traumatismes intergénérationnels qui avaient été subis. Quelques participants ont estimé que plutôt que de verser le même montant à chaque personne, le gouvernement fédéral devrait évaluer l'indemnisation au cas par cas, en ajustant le paiement à la hausse ou à la baisse selon les besoins. D'autres ont ajouté que la compensation financière n'était, selon eux, qu'une partie de la solution et que d'autres ressources devaient être consacrées à la promotion de meilleures conditions pour les Autochtones et au fait de leur donner les moyens d'aller de l'avant de manière autonome.

Dans le groupe composé d'Autochtones du Canada atlantique, on partageait le sentiment dominant que le fait de se concentrer uniquement sur la compensation financière ne résoudrait pas les problèmes primordiaux auxquels sont confrontées les communautés autochtones. Ces participants estimaient que d'autres solutions devaient être mises en œuvre, notamment une meilleure offre de possibilités d'emploi aux membres des communautés autochtones et le déploiement de plus d'efforts pour guérir les traumatismes généralisés et les problèmes de santé mentale dont souffrent certains. Plusieurs se sont demandé si des voix autochtones avaient été pleinement intégrées dans ce processus, s'interrogeant sur la raison pour laquelle (selon eux) cette question avait été portée devant les tribunaux avant même que toutes les tentatives de création d'un dialogue productif entre les deux parties aient été épuisées. Il a également été mentionné que, peu importe le montant de l'indemnisation éventuellement convenu, des mesures supplémentaires devaient être prises pour

s'assurer que les problèmes sous-jacents ne persistent pas. Plusieurs participants ont exprimé leur inquiétude de voir ces négociations se poursuivre à perpétuité.

Ensuite, nous avons demandé aux participants de se projeter dans deux ou trois ans et de réfléchir à ce qui devrait être mis en œuvre pour qu'ils estiment que le gouvernement du Canada est sur la bonne voie lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux problèmes auxquels sont confrontés les peuples autochtones. Dans tous les groupes, les participants ont avancé différentes suggestions. Cette liste est la suivante :

- apporter des changements à la politique en général et effectuer un virage culturel témoignant d'une plus grande sensibilité aux questions autochtones;
- négocier avec les peuples autochtones sur un pied d'égalité plutôt que dans un rapport de force;
- écouter les communautés autochtones et demander leur avis pour savoir si des progrès réels ont été accomplis;
- améliorer les conditions de vie dans les réserves, en investissant dans la qualité de l'eau potable et de meilleures infrastructures, et en réduisant la disparité entre ces communautés et celles du reste du Canada;
- restaurer la dignité des Autochtones, en leur offrant des possibilités de renforcement de leur autonomie dans l'avenir;
- déployer des services de santé mentale dans toutes les communautés autochtones;
- assurer une meilleure représentation des peuples autochtones à tous les paliers de gouvernement;
- adopter une approche qui aborde les questions autochtones de manière globale, dans une démarche de compréhension. Les participants estimaient que le gouvernement fédéral devait trouver des moyens d'intégrer les perspectives autochtones dans l'ensemble de la société canadienne tout en préservant leurs cultures et leur histoire unique;
- accorder un financement plus important aux initiatives axées sur les Autochtones, comme les réseaux de femmes dirigés par des Autochtones qui offrent des possibilités d'éducation et d'emploi aux personnes qui, autrement, pourraient être marginalisées.

Si de nombreux participants estimaient que la résolution de ces problèmes nécessiterait beaucoup de temps et d'efforts, la plupart pensaient qu'il existait des moyens de surmonter les obstacles auxquels sont confrontés les peuples autochtones et que le gouvernement du Canada avait un rôle important à jouer dans ce processus.

Inflation (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)

Les participants de neuf des douze groupes tenus en novembre ont discuté de l'inflation et des répercussions qu'elles pourraient avoir sur l'économie canadienne. Au début de ces discussions, la plupart des participants ont démontré une certaine compréhension de la notion d'inflation et beaucoup l'ont décrite comme une hausse globale des prix observée dans tous les secteurs s'accompagnant d'une diminution générale du pouvoir d'achat individuel. Nous avons dit aux participants qui n'étaient pas sûrs de la définition de l'inflation qu'elle était essentiellement une hausse persistante du niveau moyen des prix au fil du temps. Questionnés à savoir s'ils trouvaient que les prix étaient sensiblement plus élevés à l'heure actuelle, presque tous les participants ont dit que oui. Ils avaient l'impression notamment que l'inflation se manifestait dans les prix des produits et services essentiels, par exemple sur le coût de l'épicerie et du carburant.

Invités à dire s'ils connaissaient le taux annuel d'inflation, les participants ont fourni un éventail d'estimations. Même si plusieurs hésitaient à donner un chiffre précis, ceux qui se sont lancés pensaient que l'inflation oscillait autour de 3 % et pouvait être aussi élevée que 8 %. Les rares participants qui suivaient de près cette question se rappelaient que Statistique Canada avait annoncé à la mi-novembre que l'inflation annuelle au Canada avait grimpé à 4,7 %.

Lorsque nous leur avons demandé si l'inflation les préoccupait, une majorité a mentionné s'en faire du moins au sujet de la hausse du coût de la vie et de la façon dont elle risque de les affecter dans les mois et les années à venir. Certains se sont dits moins préoccupés par l'inflation ou peu renseignés à ce sujet, mais ce n'était pas le cas de la plupart des autres participants. Parmi ceux qui ont exprimé des craintes, plusieurs constataient déjà que les dépenses essentielles, comme l'épicerie, le carburant et le logement, augmentaient plus rapidement qu'à l'habitude. Les parents qui prenaient part aux groupes de discussion s'inquiétaient non seulement de l'impact d'une inflation élevée persistante sur leur propre situation, mais également sur les perspectives financières de leurs enfants au cours des différentes étapes de leur vie. Quelques-uns ont ajouté qu'une inflation persistante et soutenue pourrait nuire à la qualité de vie des générations futures de Canadiens. Chez les participants âgés, déjà retraités ou sur le point de prendre leur retraite, l'inflation était une importante source d'inquiétude. Certains d'entre eux craignaient d'avoir un pouvoir d'achat nettement moindre au cours de leur retraite si les prix continuaient d'augmenter considérablement alors que leurs revenus étaient fixes. Le

contexte inflationniste en avait incité quelques-uns à repousser leur retraite ou à retourner travailler afin d'améliorer leur situation financière. La perception voulant que les salaires ne suivent pas le rythme de l'inflation actuelle a été soulevée par plusieurs participants, lesquels estimaient que les travailleurs canadiens devraient recevoir des augmentations en fonction du coût de la vie pour pallier cette situation.

À la question visant à savoir si l'inflation les affecterait personnellement, les participants ont formulé des avis partagés. La plupart pensaient toutefois que leur qualité de vie s'en ressentirait dans une certaine mesure à court ou à long terme. Plusieurs participants s'attendaient à devoir revoir leur style de vie, en diminuant les dépenses qu'ils consacrent aux activités de loisirs, y compris les sorties au restaurant et les vacances. Il a aussi été mentionné que l'achat de produits de qualité supérieure (p. ex., d'aliments plus sains) deviendrait inabordable si l'inflation persistait. Les automobilistes, notamment ceux qui utilisaient souvent leur véhicule pour se rendre au travail, étaient aussi préoccupés par la hausse des prix du carburant. Par extension, certains se préoccupaient des répercussions plus générales de l'inflation sur les coûts d'expédition d'un vaste éventail de produits qui sont transportés sur de grandes distances de part et d'autre des frontières et partout au Canada. D'autres ont souligné la mesure dans laquelle l'inflation affectait l'accès aux produits de première nécessité, pas seulement à des articles de luxe ou non essentiels. Certains ont mentionné sous forme anecdotique avoir observé qu'un plus grand nombre de gens recouraient aux services des banques alimentaires locales. Plusieurs participants ont aussi cité les répercussions particulières de l'augmentation des prix des logements, par exemple, des difficultés que cela pose pour les générations futures. À cet effet, quelques-uns pensaient que la hausse des prix des logements et des loyers pourrait provoquer une augmentation du nombre d'itinérants à court terme si aucune mesure n'était prise rapidement pour pallier ce problème. Des participants s'attendaient à ce que davantage de Canadiens doivent occuper un deuxième emploi pour joindre les deux bouts. D'autres craignaient que les pressions financières que subissent les ménages canadiens n'augmentent si le gouvernement fédéral réduisait ou éliminait les prestations de relance.

Lorsque nous leur avons demandé ce qui provoquait l'inflation à leur avis, la plupart des participants tenaient pour responsable la pandémie actuelle de COVID-19. Plus précisément, les participants ont cité les problèmes de chaîne d'approvisionnement, occasionnés autant par les restrictions imposées dans les milieux de travail qu'aux frontières, qui avaient entravé la production et l'exportation de marchandises. Selon ces derniers, le déséquilibre entre l'offre réduite et la demande des consommateurs, qui demeure vigoureuse, a favorisé la hausse générale des prix de nombreux produits. En outre, plusieurs participants ont cité le soutien financier continu offert par le gouvernement du Canada durant la pandémie et estimaient que les dépenses d'urgence avaient occasionné une demande excédentaire de la part des consommateurs. Pour certains, l'inflation était aussi attribuable aux pénuries de main-d'œuvre, car ils avaient entendu dire que beaucoup de Canadiens n'étaient pas encore retournés au travail pendant la pandémie. Ils avaient l'impression que les entreprises avaient vu leurs coûts augmenter à cause de l'incapacité d'avoir des effectifs complets et qu'elles avaient refilé cette hausse aux consommateurs. Dans l'ensemble, la plupart des participants convenaient que la pandémie et les défis qu'elle posait avaient amplifié les problèmes économiques existants et créé les conditions propices à une hausse de l'inflation.

Hormis la pandémie, les participants ont nommé plusieurs autres facteurs ayant joué à leur avis un rôle dans la hausse récente de l'inflation :

- Après une année marquée par plusieurs phénomènes météorologiques extrêmes au pays, certains croyaient que les récentes catastrophes naturelles, comme les importantes inondations survenues en Colombie-Britannique, avaient entraîné de nouvelles hausses de prix et se répercutaient en particulier sur le coût de transport des marchandises.
- D'autres pensaient que les grandes entreprises en étaient aussi responsables. Ainsi, certains jugeaient que beaucoup d'entreprises avaient profité largement de la pandémie en tirant avantage des problèmes d'approvisionnement et de la demande des consommateurs pour augmenter excessivement le prix de leurs produits et services. Quelques-uns pensaient que la hausse des coûts du commerce international et la volatilité du dollar américain, qui étaient étroitement liées à l'économie du Canada d'après eux, contribuaient également à ces augmentations de coûts.
- De rares participants ont avancé que l'inflation est cyclique et qu'il fallait s'y attendre dans une certaine mesure.

Beaucoup croyaient que le gouvernement du Canada pouvait faire quelque chose pour contrer l'inflation, mais plusieurs participants ne connaissaient pas en détail les moyens d'action et les autres outils pouvant être employés pour s'attaquer à l'inflation. Plusieurs ont donné en exemple la pratique historique qui consiste à hausser les taux d'intérêt quand l'inflation est élevée, mais reconnaissaient qu'un grand nombre de ménages canadiens risquaient d'éprouver des difficultés financières à cause de cette mesure. D'autres avaient l'impression que le gouvernement fédéral pouvait aider à maîtriser l'inflation en réduisant les impôts d'une partie des ménages. Certains suggéraient d'offrir une aide financière supplémentaire aux producteurs du Canada pour les aider à maintenir des prix raisonnables et prévenir de futures hausses. Quelques participants ont proposé comme mesures de réduire ou d'éliminer le soutien financier offert ou d'encourager un plus grand nombre de Canadiens à retourner au travail. Pour ce qui est de l'économie en général, des participants estimaient que le gouvernement du Canada devrait se concentrer à accroître le potentiel et la capacité de production au Canada et à exploiter l'ensemble de la chaîne de valeur des ressources naturelles du pays. Différentes mesures possibles ont été mises de l'avant par les participants, qui étaient nombreux à considérer l'inflation, en partie du moins, comme un phénomène naturel et cyclique influencé par les facteurs économiques mondiaux pour lequel il n'y avait pas de solution facile.

Après avoir été informés que la Banque du Canada visait habituellement à maintenir l'inflation autour de 2 % chaque année, la majorité des participants trouvaient cette cible raisonnable, mais doutaient qu'elle puisse être respectée dans un avenir rapproché. Pour favoriser une discussion plus poussée sur ce sujet, notamment sur l'équilibre à conserver entre les taux d'intérêt et le taux d'inflation, nous avons dit aux participants qu'une méthode couramment utilisée pour maintenir l'inflation à un faible niveau consiste à augmenter les taux d'intérêt. De plus, nous avons précisé que lorsque les taux d'intérêt augmentent, les taux hypothécaires augmentent. Nous leur avons ensuite demandé s'ils pensaient que la Banque du Canada devrait essayer de maintenir un faible niveau d'inflation, même si cela signifiait que les taux d'intérêt augmenteraient.

Les participants avaient des opinions partagées. Pour beaucoup, hausser les taux d'intérêt se voulait un pari risqué, qui exposerait de nombreux propriétaires au danger de perdre leur maison. D'autres estimaient que l'immobilier et l'accès à la propriété étaient étroitement liés à l'économie canadienne, au sens large, et qu'une hausse de taux d'intérêt était susceptible de dérégler l'économie. Plusieurs croyaient cependant qu'il fallait relever les taux d'intérêt et que la faiblesse actuelle des taux d'intérêt ne pouvait être maintenue. Puisque l'inflation touche tout le monde, il fallait selon les participants tenir compte d'autres facteurs, comme le coût de la vie en général, pas seulement de l'incidence qu'une hausse de taux d'intérêt aurait sur le marché de l'habitation. Concernant l'idée de hausser progressivement les taux d'intérêt sur une longue période, la plupart des participants y voyaient un compromis raisonnable. Dans l'ensemble, les participants convenaient que gérer l'inflation se voulait un exercice délicat et qu'il n'y avait pas de mesure unique pour régler ce problème.

En guise de conclusion, les participants ont discuté de leur préférence quant au principe directeur sur lequel la Banque du Canada devait se fonder pour prendre des décisions financières. Nous leur avons demandé si la Banque devait *prendre des décisions afin de maintenir l'inflation à un bas niveau, afin de maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau, afin de maintenir le coût de la vie à un bas niveau, afin de maintenir les taux d'emploi à un haut niveau, ou autre chose.*

Aux yeux d'un grand nombre, maintenir l'inflation à un bas niveau était ce qui importait le plus et il fallait donc y accorder le plus d'attention. Selon eux, si le coût de la vie augmentait constamment, beaucoup de Canadiens auraient de la difficulté à atteindre une forme de stabilité financière. Plusieurs autres participants, notamment ceux qui étaient préoccupés par les pénuries de main-d'œuvre, croyaient que la Banque du Canada devrait adopter des politiques dans le but de maintenir les taux d'emploi à un haut niveau. Le plein emploi était à leur avis le meilleur moyen de relancer l'économie canadienne et les efforts pour y parvenir permettraient de régler les problèmes connexes, comme l'inflation. Enfin, de rares participants pensaient que la priorité ultime pour la Banque du Canada devrait être de permettre à un maximum de Canadiens d'accéder à la propriété, en maintenant les taux d'intérêt à un bas niveau ou par d'autres moyens, car il s'agissait selon eux de la meilleure voie à emprunter par les Canadiens pour assurer leur stabilité financière à long terme. De nombreux participants estimaient que la Banque du Canada ne devrait pas se concentrer sur un seul moyen d'action, mais bien sur des mesures (non précisées) qui assureraient une meilleure qualité de vie en général aux Canadiens et tout mettre en œuvre (sans précision) pour créer une économie robuste et durable à long terme. Certains ont ajouté que l'accroissement de la production intérieure et de la capacité de production favoriserait l'atteinte de cet objectif (probablement de pair avec les mesures de la Banque du Canada).

Plusieurs participants n'osaient pas donner leur avis sur les principes directeurs que la Banque du Canada devrait suivre dans l'exercice de son mandat. Ils trouvaient que l'économie est complexe et que les enjeux sont étroitement liés. De rares participants ont profité de l'occasion pour faire part de leur déception par rapport à la Banque du Canada, la jugeant partiellement responsable de la situation économique actuelle.

Questions rurales (résidents du Québec rural, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Les participants de deux groupes tenus en novembre ont discuté d'enjeux locaux, en particulier des défis auxquels font face les petites collectivités et les régions rurales. Pour lancer la discussion, nous avons demandé aux participants ce qu'ils pensaient de l'attention que le gouvernement du Canada accordait respectivement aux enjeux des régions rurales et à ceux des régions urbaines. Selon la plupart, les préoccupations des habitants de petites collectivités rurales passaient après celles des résidents de régions urbaines. Plusieurs étaient d'avis que les politiques et les décisions du gouvernement fédéral semblaient souvent cibler les régions à forte densité de population du pays, de sorte que les grands projets d'infrastructure et le financement étaient plus susceptibles de concerner les grandes villes.

Le gouvernement du Canada tenait compte des enjeux des régions rurales et urbaines en fonction de leur situation et de leurs besoins respectifs selon certains, mais de l'avis général, le niveau d'attention accordée actuellement aux questions rurales était insuffisant. Parallèlement, ils reconnaissaient que leur collectivité locale et leur région avaient profité d'initiatives mises en œuvre récemment par le gouvernement fédéral, dont les suivantes :

- Un plus grand nombre de programmes de financement agricole pour soutenir les petits agriculteurs au Nouveau-Brunswick;
- Du financement pour la construction d'un nouveau complexe sportif dans la ville de Gander, à Terre-Neuve – Il a été souligné que le gouvernement fédéral avait convenu d'assumer le tiers des coûts totaux;
- Des fonds alloués à la création du centre écotouristique de la rivière Hillsborough près de Stratford, à l'Île-du-Prince-Édouard, qui créerait de nouveaux emplois dans la collectivité;
- L'octroi d'un financement de 10 millions de dollars, de concert avec la province, pour l'amélioration de l'unité pour femmes du centre correctionnel provincial de Miltonvale, à l'Île-du-Prince-Édouard. Les participants appuyaient cette initiative, car c'était le seul centre correctionnel pour femme sur l'île.

Invités à dire ce que le gouvernement du Canada pouvait faire pour aider leur collectivité, les participants ont formulé plusieurs suggestions, notamment :

- Améliorer les infrastructures, y compris les écoles et les trottoirs que les enfants empruntent pour s'y rendre;
- Financer l'aménagement de parcs et de marchés locaux. De nouvelles attractions publiques étaient vues comme un moyen d'accroître le tourisme dans ces régions;
- Accorder des crédits d'impôt aux familles comptant de jeunes enfants, par exemple pour les inscrire à des activités sportives. Il a aussi été suggéré de subventionner des laissez-passer

donnant accès à un centre d'entraînement pour promouvoir l'activité physique et un mode de vie sain;

- Aider les acheteurs d'une première habitation et s'attaquer au problème plus général d'abordabilité des logements;
- Accroître les services et les ressources en santé mentale offerts dans les collectivités rurales, à commencer par ceux qui s'adressent aux adolescents et aux jeunes adultes;
- Offrir des programmes visant à soutenir et à promouvoir la mise sur pied de petites entreprises locales, afin d'aider à régler les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, en particulier en matière de fruits et légumes frais, et à la dépendance des petites collectivités à l'égard de produits transportés sur de grandes distances;
- Soutenir les collectivités dans lesquelles sont établis des pénitenciers fédéraux, pour lutter notamment contre les perceptions négatives et la stigmatisation concernant les économies axées sur des prisons en milieu rural.

Nous avons questionné les participants à propos de la connectivité et de la fiabilité du service de téléphonie cellulaire dans leur région. Plusieurs jugeaient ces aspects satisfaisants, dans l'ensemble, mais les problèmes causés par l'irrégularité et le manque de fiabilité du service ont été soulevés par la plupart des participants. La lenteur ou l'indisponibilité du service, des documents qui prennent du temps à télécharger (p. ex., lors du visionnement de vidéos en continu), les coûts élevés et le manque de concurrence au sein du marché local figuraient au nombre des problèmes rencontrés souvent par les participants ou des gens qu'ils connaissaient. Des participants ont fait remarquer que l'accès au service variait dans les régions rurales; il pouvait être bon dans un endroit (p. ex. en ville) et mauvais ou inexistant sitôt qu'on s'éloignait des zones plus peuplées. Certains trouvaient aussi que le niveau et la qualité du service de téléphonie cellulaire différaient beaucoup d'un endroit à l'autre, dans une même région.

À la question visant à savoir de quelle façon ils obtenaient leurs nouvelles locales, les participants de ces groupes ont fourni des réponses fort variées. Ils ont cité le plus souvent les stations de radio et de télévision locales ainsi que les journaux locaux, mais ils s'en remettaient aussi au bouche-à-oreille ainsi qu'aux médias sociaux (p. ex., Facebook) ou à d'autres groupes Facebook locaux pour suivre les nouvelles et l'information émanant de la municipalité.

Opioides (résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser)

Les deux groupes composés de participants établis dans la grande région de Vancouver ont discuté de la question des opioïdes et du nombre croissant de décès qui y sont liés. La plupart d'entre eux en avaient entendu parler dans les médias et étaient d'avis que les opioïdes devenaient un problème de plus en plus important dans la province. Plusieurs ont parlé de la question d'un point de vue personnel, racontant brièvement les histoires de gens qu'ils ont fréquentés et qui ont été touchés directement ou indirectement par ces drogues. Lorsque nous leur avons demandé de nommer des

opioïdes précis qu'ils connaissaient, la plupart des participants ont cité des drogues comme le fentanyl et l'oxycodone.

À la question de savoir qui, selon eux, étaient les plus touchés par ce problème, les participants des deux groupes partageaient largement l'opinion selon laquelle la dépendance aux opioïdes affecte des personnes de statuts socio-économiques et de milieux différents. Ils estimaient que les sans-abri et les groupes plus marginalisés ou vulnérables avaient tendance à être plus visibles, mais que les effets de la crise des opioïdes étaient ressentis par une plus grande partie de la population. Plusieurs d'entre eux ont ajouté qu'ils pensaient que le sans-abrisme et les problèmes de santé mentale étaient des facteurs contributifs, certains mentionnant le manque d'établissements de soins de santé mentale près du Downtown Eastside (DTES) de Vancouver, qui aurait entraîné le décès de nombreuses personnes des suites de leur dépendance aux drogues. D'autres ont mentionné que les dépendances aux opioïdes pouvaient apparaître involontairement, évoquant les utilisateurs récréatifs qui ont basculé vers une dépendance plus grave, ou les personnes ayant développé une dépendance aux opioïdes prescrits pour gérer la douleur, à la suite d'une opération chirurgicale. Quelques participants ont estimé qu'un changement significatif avait été observé parmi les personnes touchées par la dépendance aux opioïdes, soulignant que, si le problème touchait traditionnellement les hommes âgés de 20 à 50 ans, il se retrouvait désormais au sein de différents groupes. D'autres ont mentionné que le traumatisme (qu'il soit intergénérationnel ou dû à un drame personnel) était un facteur clé de la dépendance aux opioïdes, les personnes trouvant dans ces drogues un moyen de gérer leur détresse. Il a également été avancé que les médicaments à base d'opioïdes en vente libre ou sur ordonnance pouvaient servir de « drogues d'initiation » à des opioïdes plus dangereux comme l'héroïne ou le fentanyl, et qu'il fallait tenir compte de la fréquence à laquelle les professionnels de la santé recommandent des produits grand public contenant des opioïdes ou prescrivent des médicaments à forte teneur en opioïdes.

Spontanément, plusieurs participants ont déclaré que le problème de la dépendance et de la surconsommation d'opioïdes s'était aggravé au cours des dernières années, ce qui, selon eux, découlait du fait que les « drogues de rue » sont de plus en plus souvent mélangées à des opioïdes dangereux comme le fentanyl. Certains estimaient que la consommation d'opioïdes, le sans-abrisme et la santé mentale étaient interreliés. Pour d'autres, la pandémie de COVID-19 en cours et l'isolement qui en résulte avaient exacerbé le problème, faisant remarquer que des mesures devaient être prises à tous les paliers de gouvernement pour résoudre ce problème et qu'il fallait mettre davantage l'accent sur la lutte contre la production de drogues toxiques. De plus, les participants estimaient qu'on devrait consacrer plus d'efforts en matière de sensibilisation aux dangers des opioïdes et de la dépendance, en particulier auprès des jeunes Canadiens.

En réponse à une question plus directe au sujet des personnes ou des éléments qui, selon eux, étaient les principaux responsables de l'augmentation des problèmes liés aux opioïdes dans la province, les participants ont réitéré certains points de vue antérieurs et recensé d'autres problèmes possibles, notamment :

- la prescription excessive par les médecins;
- les compagnies pharmaceutiques fabriquant et commercialisant des produits dangereux;

- un manque de services de santé mentale, particulièrement à la lumière de la difficile pandémie de COVID-19, laquelle, selon les participants, a poussé de nombreuses personnes à sombrer dans la dépendance;
- de grandes quantités d'opioïdes dangereux comme le fentanyl produit en Chine et fourni au marché de la Colombie-Britannique;
- le sans-abrisme et le manque général de logements disponibles, qui font en sorte que les personnes vulnérables se retrouvent dans des situations où la consommation d'opioïdes est plus fréquente.

Après cette discussion, les participants ont reçu une liste de facteurs qui pourraient être à l'origine du problème. Nous leur avons demandé de sélectionner jusqu'à trois propositions qui leur semblaient constituer des éléments fondamentaux :

- les médecins qui ne prescrivent pas correctement;
- les compagnies pharmaceutiques qui fabriquent des produits dangereux;
- les gangs;
- une surveillance policière insuffisante;
- les gens qui prennent de mauvaises décisions;
- un mauvais contrôle aux frontières.

Dans les deux groupes, plusieurs de ces facteurs ont été désignés comme étant la cause principale du problème des opioïdes. Les médecins qui ne prescrivent pas correctement et les compagnies pharmaceutiques qui fabriquent des produits dangereux étaient considérés par plusieurs comme allant de pair. La croyance générale était que les médecins avaient tendance à trop prescrire d'opioïdes à des patients qui n'en avaient pas nécessairement besoin et que ces pratiques étaient encouragées et incitées par les compagnies pharmaceutiques. Plusieurs autres ont estimé que les gangs étaient un facteur clé, ajoutant que, motivés par les profits, ceux-ci mettaient des drogues dangereuses sur le marché, en ciblant notamment les personnes qui sont aux prises avec des problèmes de dépendance. Certains pensaient que la pression des pairs jouait probablement un rôle plus important que les gangs, en ce qui concerne l'adoption de comportements menant à la dépendance. Assez peu de participants pensaient que le manque d'effectif policier et un contrôle inadéquat aux frontières constituaient des facteurs clés. En ce qui a trait à la question du contrôle des frontières, certains ont suggéré que les réglementations devraient faire en sorte que le Canada n'importe que des opioïdes qui sont déjà sous forme posologique, plutôt que de permettre aux opioïdes comme le fentanyl de traverser la frontière sous forme brute. Certains ont également déclaré que la responsabilité personnelle jouait un rôle, et que le fait d'introduire une substance dangereuse dans son corps relevait d'une décision personnelle, quels que soient les motifs ou les justifications.

À la question de savoir quelles mesures le gouvernement du Canada pourrait prendre pour faire face à ce problème croissant, plusieurs idées ont été avancées. Cette liste était la suivante :

- prendre des mesures pour rendre les soins de santé mentale et la thérapie plus abordables ou gratuits, et fournir des fonds pour des ressources supplémentaires afin de remédier à la pénurie de professionnels en santé mentale et aux longs délais d'attente;

- s'assurer que le fentanyl qui entre au pays est uniquement celui qui est médicalement nécessaire et déjà sous sa forme posologique;
- améliorer la sensibilisation à ces drogues dangereuses, en particulier auprès des jeunes Canadiens;
- assurer une plus grande mobilisation policière et législative pour contrer le commerce illicite de la drogue. Il a été estimé que l'on ne fait pas assez actuellement pour freiner ces activités.

En outre, il a également été mentionné que toute approche visant à résoudre le problème des opioïdes au Canada devrait être appliquée uniformément dans toutes les provinces et qu'on devrait fournir un effort national pour lutter contre cette crise perçue.

La dernière partie de la discussion a porté sur le récent plan de la Ville de Vancouver visant à obtenir l'approbation de Santé Canada pour décriminaliser les petites quantités de drogues illicites. Des participants connaissaient l'initiative proposée. Les réactions à cette initiative étaient mitigées. Alors que certains ont souligné le succès que d'autres nations, comme le Portugal, avaient connu avec des programmes similaires, d'autres étaient curieux de savoir si ces programmes avaient réellement fonctionné ou s'ils avaient simplement eu pour effet de transférer le fardeau de la lutte contre la toxicomanie sur le système médical. Quelques participants avaient entendu dire que le programme de Vancouver serait surveillé par des médecins, administré au moyen d'un système de cartes à puce et qu'il comporterait des tests de dépistage de drogues périodiques pour s'assurer que ces personnes ne s'approvisionnent pas également auprès d'autres sources. D'autres ont mentionné que dans des communautés comme Surrey, il était entendu que si vous composiez le 911 pour une surdose, la possession de la drogue ne donnerait pas lieu à des poursuites. Certains estiment que cette pratique devrait être généralisée. Des participants ont toutefois exprimé leurs réserves quant à la décriminalisation éventuelle de ces substances, estimant qu'il faudrait mettre en place de plus grandes ressources de sensibilisation aux dangers de ces drogues si elles devenaient plus facilement accessibles. Il a été suggéré d'étendre le programme de la ville de Vancouver à l'ensemble du Lower Mainland afin d'atteindre une efficacité optimale.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils pensaient que le gouvernement du Canada devrait décriminaliser la possession de drogues illicites pour usage personnel, en orientant les personnes ayant des problèmes de toxicomanie vers le système de soins de santé plutôt que vers le système de justice pénale, les participants nous ont fait part de points de vue très divers. Certains étaient favorables, tandis que d'autres ont exprimé des inquiétudes et s'interrogeaient. Des préoccupations portaient sur la capacité du système de soins de santé à gérer une charge de travail supplémentaire anticipée, notamment en raison de la pandémie de COVID-19 en cours. D'autres ont estimé que la décriminalisation libérerait beaucoup de ressources pour l'application de la loi et assurerait un traitement plus efficace des personnes souffrant de dépendance. Il a été ajouté que la pratique consistant à arrêter les mêmes individus à plusieurs reprises pour des accusations liées à la drogue n'aidait personne et qu'une approche fondée sur la médecine pourrait en fin de compte être plus bénéfique et produire des résultats plus positifs. Lorsque nous avons demandé aux participants s'ils pensaient que la décriminalisation des drogues illicites réduirait la stigmatisation des consommateurs de drogues et les encouragerait éventuellement à entreprendre un traitement, la plupart d'entre eux ont répondu par l'affirmative.

Télécommunications (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec)

Dans quatre des douze groupes organisés en novembre, les participants ont abordé le sujet des télécommunications. Pour commencer, nous leur avons demandé de nous faire part de leurs points de vue sur l'état du secteur des télécommunications au Canada. L'opinion la plus souvent exprimée dans tous les groupes était que le paysage des télécommunications au pays ressemblait à un oligopole, où quelques grandes entreprises dominent le secteur. Plusieurs ont également estimé que ce manque de concurrence était responsable de l'augmentation des coûts des services vitaux, comme l'Internet, le câble, la téléphonie mobile et les plans de données. Bien que certains aient reconnu que les services fournis par ces entreprises avaient facilité leur vie, le sentiment dominant dans les groupes était que les coûts des télécommunications au Canada étaient excessivement élevés et qu'il fallait prendre des mesures à cet égard. Quelques participants ont ajouté qu'ils trouvaient injuste que (selon eux) ces grandes entreprises de télécommunications aient construit leurs réseaux à l'aide de fonds publics et qu'elles aient ensuite fait volte-face en imposant des coûts aussi élevés aux consommateurs. Les solutions proposées par les participants à ce problème comprenaient la mise en place de règlements plus stricts par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) afin de limiter les prix que ces grandes entreprises peuvent demander et une plus grande concurrence autorisée sur le marché. Un nombre restreint de participants a réclamé une refonte complète du secteur des télécommunications, suggérant que les grandes entreprises de télécommunications du Canada deviennent des sociétés d'État et se positionnent davantage comme des fournisseurs de services publics plutôt que comme des sociétés à but lucratif. Quelques participants de la Saskatchewan ont exprimé leur appréciation pour SaskTel, une société d'État qui, selon eux, fait un excellent travail en fournissant un service de qualité tout en maintenant des prix abordables.

Les participants ont ensuite engagé une discussion sur la fusion envisagée entre Rogers Communications et Shaw Communications. La connaissance des participants à l'égard de cet accord était mitigée, le nombre de ceux qui se disaient au courant de la fusion imminente correspondant à peu près à celui des participants qui affirmaient ne pas l'être. Pour ceux qui n'étaient pas au courant, nous avons précisé qu'un accord était en place pour permettre à Rogers d'acheter Shaw et de fusionner les deux entreprises. L'accord fait l'objet d'un examen par le Bureau de la concurrence, qui réglemente la concurrence au Canada, ainsi que par le CRTC, qui réglemente les entreprises de télécommunications. Ceux qui étaient déjà au courant de la transaction manifestaient généralement un sentiment négatif à l'égard de cette fusion et avaient l'impression qu'elle ne constituerait pas un développement positif pour le consommateur canadien moyen. Le prix exorbitant de cette transaction (qui s'élèverait à environ 26 milliards de dollars) ainsi que les récents drames signalés au sein du conseil d'administration de Rogers ont également été rappelés par certains participants lors de la discussion sur la fusion proposée.

À la question de savoir si, à leur avis, cette entente représenterait une bonne chose pour les consommateurs si elle était approuvée, la plupart des participants ont répondu que cette fusion ne profiterait pas aux Canadiens. Les motifs invoqués sont les suivants : l'entente réduirait encore plus la concurrence, dissuaderait Rogers de ne pas augmenter ses prix et créerait un quasi-monopole au sein duquel l'entreprise de télécommunications deviendrait « trop grosse pour faire faillite ». Quelques participants ont hésité à se prononcer sur la question de savoir si l'accord représentait un développement positif ou négatif, déclarant qu'ils n'avaient pas suffisamment d'informations à ce sujet. Lorsque nous leur avons demandé si le CRTC devait accepter ou rejeter l'entente, la plupart étaient d'avis qu'elle devait être rejetée. Quelques participants ont exprimé l'opinion qu'en raison du manque d'options de service dans leur région ou du fait qu'ils sont déjà clients de Rogers et de Shaw, ils ne s'attendaient pas à ce que l'entente les touche beaucoup sur le plan personnel.

Invités à examiner quelles conditions éventuelles ajoutées à l'entente favoriseraient leur adhésion au fait de la voir approuver, les participants ont fourni un certain nombre de réponses :

- fournir des garanties que les prix n'augmenteront pas pour les consommateurs et instaurer éventuellement des plafonds de prix pour certains services tels que l'Internet, la téléphonie mobile et le câble;
- permettre l'introduction d'une plus grande concurrence sur le marché canadien, notamment en autorisant les entreprises américaines à y entrer afin d'offrir des options supplémentaires aux consommateurs canadiens;
- offrir un service plus équitable dans tout le Canada. Les participants, en particulier ceux des régions plus rurales, ont déclaré que le service de télécommunications qu'ils reçoivent actuellement n'est pas satisfaisant et qu'ils aimeraient voir une amélioration sur ce plan. Ils préconisent donc que tous les Canadiens reçoivent un service de haute qualité constante, sans différence de coût selon l'endroit où l'on vit dans le pays;
- veiller à ce que le CRTC se penche davantage sur certaines questions, comme l'élimination de ce que les participants perçoivent comme les ententes de service à long terme rigides actuellement offertes par les grandes entreprises de télécommunications.

Plusieurs participants ont insisté sur le fait qu'aucune condition ne pourrait rendre cette transaction acceptable. Ceux-ci estimaient que l'entente rapprochait trop le secteur des télécommunications d'un monopole. Ils ne pouvaient entrevoir aucune situation dans laquelle la fusion représenterait un développement positif pour les consommateurs canadiens.

Annexe A – Questionnaires de recrutement

Questionnaire de recrutement, version anglaise

Privy Council Office Recruiting Script – November 2021 English Groups

Recruitment Specifications Summary

- Groups conducted online
- Each group is expected to last for two hours
- Recruit 8 participants
- Incentives will be \$100 per person and will be sent to participants via e-transfer following the group

Specifications for the focus groups are as follows:

GROUP	DATE	TIME (EST)	TIME (LOCAL)	LOCATION	COMPOSITION	MODERATOR
1	Thurs., November 4 th	6:00-8:00	6:00-8:00 (EDT)	GTA	Parents of children under 12	DN
2	Tues., November 9 th	5:00-7:00	6:00-8:00 (AST)	Nova Scotia	Seniors, aged 55+	DN
4	Tues., November 16 th	8:00-10:00	6:00-8:00 (MST)	Calgary and Edmonton	Parents of children under 12	TBW
6	Thurs., November 18 th	5:00-7:00	6:00-8:00 (AST) 6:30-8:30 (NST)	Atlantic Canada	Indigenous Peoples	DN
7	Tues., November 23 rd	6:00-8:00	6:00-8:00 (EST)	Major Centres Ontario	General Population	DN
8	Tues., November 23 rd	7:00-9:00	6:00-8:00 (CST)	Manitoba and Saskatchewan	General Population	TBW
9	Wed., November 24 th	9:00-11:00	6:00-8:00 (PST)	GVA – North of Fraser River	General Population	DN
11	Mon., November 29 th	9:00-11:00	6:00-8:00 (PST)	GVA – South of Fraser River	General Population	TBW
12	Tues., November 30 th	5:00-7:00	6:00-8:00 (AST) 6:30-8:30 (NST)	Smaller/Rural Centres Atlantic Canada	General Population	TBW

Recruiting Script

INTRODUCTION

Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada. / Bonjour, je m'appelle **[NOM DU RECRUTEUR]**. Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada.

Would you prefer to continue in English or French? / Préférez-vous continuer en français ou en anglais?
[CONTINUE IN LANGUAGE OF PREFERENCE]

RECORD LANGUAGE

English **CONTINUE**
French **THANK AND END**

On behalf of the Government of Canada, we're organizing a series of online video focus group discussions to explore current issues of interest to Canadians.

The format is a "round table" discussion, led by an experienced moderator. Participants will be given a cash honorarium in appreciation of their time.

Your participation is completely voluntary and all your answers will be kept confidential. We are only interested in hearing your opinions - no attempt will be made to sell or market you anything. The report that is produced from the series of discussion groups we are holding will not contain comments that are attributed to specific individuals.

But before we invite you to attend, we need to ask you a few questions to ensure that we get a good mix/variety of people in each of the groups. May I ask you a few questions?

Yes **CONTINUE**
No **THANK AND END**

SCREENING QUESTIONS

1. Have you, or has anyone in your household, worked for any of the following types of organizations in the last 5 years?

A market research firm	THANK AND END
A marketing, branding or advertising agency	THANK AND END
A magazine or newspaper	THANK AND END
A federal/provincial/territorial government department or agency	THANK AND END
A political party	THANK AND END
In public/media relations	THANK AND END
In radio/television	THANK AND END

No, none of the above

CONTINUE

1a. **IN ALL LOCATIONS:** Are you a retired Government of Canada employee?

Yes **THANK AND END**
 No **CONTINUE**

2. In which city do you reside?

LOCATION	CITIES	
GTA	<p>Cities include: City of Toronto, Durham (Ajax, Clarington, Brock, Oshawa, Pickering, Whitby), Halton (Burlington, Halton Hills, Oakville, Milton), Peel (Brampton, Caledon, Mississauga), York (Markham, Vaughan, Richmond Hill, Newmarket, Aurora), Dufferin County (Mono, Orangeville) and Simcoe County.</p> <p>ENSURE A GOOD MIX ACROSS THE REGION. NO MORE THAN TWO FROM CITY OF TORONTO OR PER REGION/COUNTY. INCLUDE THOSE RESIDING IN LARGER AND SMALLER COMMUNITIES.</p>	CONTINUE – GROUP 1
Nova Scotia	<p>Cities include: Halifax, Dartmouth, Cape Breton – Sydney, Truro, New Glasgow, Glace Bay, Sydney Mines, Kentville, Amherst, Bridgewater, New Waterford, Yarmouth, Windsor.</p> <p>ENSURE A GOOD MIX OF CITIES ACROSS THE REGION. NO MORE THAN TWO PER CITY. INCLUDE THOSE RESIDING IN LARGER AND SMALLER COMMUNITIES.</p>	CONTINUE – GROUP 2
Calgary and Edmonton	<p>Cities include: Calgary and Edmonton.</p> <p>PARTICIPANTS SHOULD RESIDE IN THE ABOVE-NOTED CENTERS PROPER.</p>	CONTINUE – GROUP 4
Atlantic Canada	<p>Cities could include (but are not limited to): <u>NS:</u> Halifax, Dartmouth, Cape Breton-Sydney. <u>NB:</u> Moncton, Saint John, Fredericton, Dieppe, Miramichi, Edmundston. <u>PEI:</u> Charlottetown, Summerside. <u>N&L:</u> St. John’s, Conception Bay, Mount Pearl, Corner Brook.</p> <p>ENSURE 2 PARTICIPANTS FROM EACH PROVINCE. ENSURE A GOOD MIX OF CITIES WITHIN EACH PROVINCE. INCLUDE THOSE RESIDING IN LARGER</p>	CONTINUE – GROUP 6

	AND SMALLER COMMUNITIES. NO MORE THAN 1 PER CITY.	
Major Centres Ontario	Cities include: Toronto, Ottawa and Hamilton. PARTICIPANTS SHOULD RESIDE IN THE ABOVE-NOTED CENTERS PROPER.	CONTINUE – GROUP 7
Manitoba and Saskatchewan	Cities could include (but are not limited to): <u>Manitoba</u> : Winnipeg, Brandon, Steinbach, Thompson, Portage la Prairie, Winkler, Selkirk, Morden, Dauphin, The Pas, Flin Flon. <u>Saskatchewan</u> : Saskatoon, Regina, Prince Alberta, Moose Jaw, Swift Current, Yorkton, North Battleford, Lloydminster, Estevan, Warman, Weyburn, Martensville, Melfort, Humboldt, Meadow Lake. ENSURE 4 PARTICIPANTS FROM EACH PROVINCE. MAX 2 FROM WINNIPEG AND BRANDON. MAX 2 FROM SASKATOON AND REGINA. ENSURE A GOOD MIX OF CITIES ACROSS THE REGION. INCLUDE THOSE RESIDING IN LARGER AND SMALLER COMMUNITIES.	CONTINUE – GROUP 8
GVA – North of Fraser River	Cities could include (but are not limited to): Vancouver, West and North Vancouver, Burnaby, Coquitlam, Port Coquitlam, Maple Ridge, New Westminister, Pitt Meadows, Port Moody, Maple Ridge. ENSURE A GOOD MIX OF CITIES ACROSS THE REGION. NO MORE THAN TWO PER CITY.	CONTINUE – GROUP 9
GVA – South of Fraser River	Cities could include (but are not limited to): Surrey, Richmond, Delta, Langley, White Rock. ENSURE A GOOD MIX OF CITIES ACROSS THE REGION. NO MORE THAN TWO PER CITY.	CONTINUE – GROUP 11
Smaller/Rural Centres Atlantic Canada	Smaller/Rural = < 10,000 in population Cities could include (but are not limited to): <u>NS</u> : Amherst, Bridgewater, New Waterford, Yarmouth, Kingston-Greenwood, Enfield-Lantz, Windsor, Antigonish. <u>NB</u> : Oromocto, Shediac, Sussex, Woodstock. <u>PEI</u> : Stratford, Cornwall, Montague. <u>N&L</u> : Happy Valley-Goose Bay, Torbay, Labrador City, Portugal Cove-St. Phillip’s, Stephanville, Clarendville.	CONTINUE – GROUP 12

	ENSURE 2 PARTICIPANTS FROM EACH PROVINCE. ENSURE A GOOD MIX OF CITIES WITHIN EACH PROVINCE. NO MORE THAN 1 PER CITY.	
--	---	--

2a. How long have you lived in [INSERT CITY]? **RECORD NUMBER OF YEARS.**

Less than two years	THANK AND END
Two years or more	CONTINUE
Don't know/Prefer not to answer	THANK AND END

ENSURE A GOOD MIX BY NUMBER OF YEARS IN CITY. NO MORE THAN 2 PER GROUP UNDER 5 YEARS.

3. **ASK ONLY IF GROUP 1 OR 4** Do you have any children under the age of 12?

Yes **CONTINUE**
 No **THANK AND END**
VOLUNTEERED Prefer not to answer **THANK AND END**

3a. **ASK ONLY IF GROUP 1 OR 4** Could you please tell me the ages of these children?

Child	Age
1	
2	
3	
4	
5	

ENSURE A GOOD MIX BY AGE AND NUMBER OF CHILDREN IN EACH GROUP. ALL MUST HAVE AT LEAST 1 CHILD BETWEEN THE AGES OF 5 AND 11.

4. **ASK ONLY IF GROUP 6** Do you identify as Indigenous (First Nations, Métis or Inuit (Inuk))?

Yes	CONTINUE ENSURE A GOOD MIX OF DIFFERENT INDIGENOUS GROUPS.
No	THANK AND END
Don't know/Prefer not to answer	

5. Would you be willing to tell me in which of the following age categories you belong?

Under 18 years of age	IF POSSIBLE, ASK FOR SOMEONE OVER 18 AND REINTRODUCE. OTHERWISE THANK AND END.
18-24	IF NOVA SCOTIA = THANK AND END ALL OTHER LOCATIONS, CONTINUE
25-34	
35-44	

45-54	
55+	IF NOVA SCOTIA = GROUP 2 ALL OTHER LOCATIONS, CONTINUE
VOLUNTEERED Prefer not to answer	THANK AND END

**ENSURE A GOOD MIX OF AGES WITHIN EACH GROUP.
PARENTS IN GROUPS 1 OR 4 MAY SKEW YOUNGER-MIDDLE AGED (30S/40S).**

6. **[DO NOT ASK] Gender RECORD BY OBSERVATION.**

Male	CONTINUE
Female	CONTINUE

**ENSURE A GOOD MIX BY GENDER IN EACH GROUP.
PARENTS IN GROUPS 1 OR 4 MAY SKEW FEMALE BUT TRY FOR A 50/50 SPLIT MALE/FEMALE**

7. Which of the following best describes the industry sector in which you are currently employed?

- Accommodation and Food Services
- Administrative and Support, Waste Management and Remediation Services
- Agriculture, Forestry, Fishing and Hunting
- Arts, Entertainment and Recreation
- Construction
- Educational Services
- Finance and Insurance
- Health Care and Social Assistance
- Information and Cultural Industries
- Management of Companies and Enterprises
- Manufacturing
- Mining, Quarrying, and Oil and Gas Extraction
- Other Services (except Public Administration)
- Professional, Scientific and Technical Services
- Public Administration
- Real Estate and Rental and Leasing
- Retail Trade
- Transportation and Warehousing
- Utilities
- Wholesale Trade
- Unemployed
- Full Time Student
- Retired
- Other, please specify: _____

CONTINUE FOR ALL. ENSURE A GOOD MIX BY TYPE OF EMPLOYMENT FOR EACH GROUP. NO MORE THAN TWO PER SECTOR.

SENIORS IN GROUPS 2 MAY SKEW TO RETIRED.

8. Are you familiar with the concept of a focus group?

Yes **CONTINUE**

No **EXPLAIN THE FOLLOWING** *“a focus group consists of six to eight participants and one moderator. During a two-hour session, participants are asked to discuss a wide range of issues related to the topic being examined.”*

9. As part of the focus group, you will be asked to actively participate in a conversation. Thinking of how you engage in group discussions, how would you rate yourself on a scale of 1 to 5 where 1 means ‘you tend to sit back and listen to others’ and 5 means ‘you are usually one of the first people to speak’?

1-2 **THANK AND END**

3-5 **CONTINUE**

10. As this group is being conducted online, in order to participate you will need to have high-speed Internet and a computer with a working webcam, microphone and speaker. **RECRUITER TO CONFIRM THE FOLLOWING. TERMINATE IF NO TO ANY.**

Participant has high-speed access to the Internet

Participant has a computer/webcam

11. Have you used online meeting software, such as Zoom, WebEx, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., in the last two years?

Yes **CONTINUE**

No **CONTINUE**

12. How skilled would you say you are at using online meeting platforms on your own, using a scale of 1 to 5, where 1 means you are not at all skilled, and 5 means you are very skilled?

1-2 **THANK AND END**

3-5 **CONTINUE**

13. During the discussion, you could be asked to read or view materials on screen and/or participate in poll-type exercises online. You will also be asked to actively participate online using a webcam. Can you think of any reason why you may have difficulty reading the materials or participating by video?

TERMINATE IF RESPONDENT OFFERS ANY REASON SUCH AS SIGHT OR HEARING PROBLEM, A WRITTEN OR VERBAL LANGUAGE PROBLEM, A CONCERN WITH NOT BEING ABLE TO COMMUNICATE EFFECTIVELY, ANY CONCERNS WITH USING A WEBCAM OR IF YOU AS THE INTERVIEWER HAVE A CONCERN ABOUT THE PARTICIPANT’S ABILITY TO PARTICIPATE EFFECTIVELY.

14. Have you ever attended a focus group discussion, an interview or survey which was arranged in advance and for which you received a sum of money?

Yes **CONTINUE**

No **SKIP TO Q.18**

15. How long ago was the last focus group you attended?

Less than 6 months ago **THANK AND END**

More than 6 months ago **CONTINUE**

16. How many focus group discussions have you attended in the past 5 years?

0-4 groups **CONTINUE**

5 or more groups **THANK AND END**

17. On what topics were they and do you recall who or what organization the groups were being undertaken for?

TERMINATE IF ANY ON SIMILAR/SAME TOPIC OR GOVERNMENT OF CANADA IDENTIFIED AS ORGANIZATION

ADDITIONAL RECRUITING CRITERIA

Now we have just a few final questions before we give you the details of the focus group, including the time and date.

18. What is the highest level of formal education that you have completed?

Grade 8 or less

Some high school

High school diploma or equivalent

Registered Apprenticeship or other trades certificate or diploma

College, CEGEP or other non-university certificate or diploma

University certificate or diploma below bachelor's level

Bachelor's degree

Post graduate degree above bachelor's level

VOLUNTEERED Prefer not to answer

ENSURE A GOOD MIX.

19. Which of the following categories best describes your total household income in 2020? That is, the total income of all persons in your household combined, before taxes?

Under \$20,000

\$20,000 to just under \$40,000

\$40,000 to just under \$60,000

\$60,000 to just under \$80,000

\$80,000 to just under \$100,000

\$100,000 to just under \$150,000

\$150,000 and above

VOLUNTEERED Prefer not to answer

ENSURE A GOOD MIX.

20. The focus group discussion will be audio-taped and video-taped for research purposes only. The taping is conducted to assist our researchers in writing their report. Do you consent to being audio-taped and video-taped?
Yes
No **THANK AND END**

INVITATION

I would like to invite you to this online focus group discussion, which will take place the evening of **[INSERT DATE/TIME BASED ON GROUP # IN CHART ON PAGE 1]**. The group will be two hours in length and you will receive \$100 for your participation following the group via an e-transfer.

Please note that there may be observers from the Government of Canada at the group and that the discussion will be videotaped. By agreeing to participate, you have given your consent to these procedures.

Would you be willing to attend?

Yes **CONTINUE**
No **THANK AND END**

May I please have your full name, a telephone number that is best to reach you at as well as your e-mail address if you have one so that I can send you the details for the group?

Name:

Telephone Number:

E-mail Address:

You will receive an e-mail from **The Strategic Counsel** with the instructions to login to the online group. Should you have any issues logging into the system specifically, you can contact our technical support team at support@thestrategiccounsel.com.

We ask that you are online at least 15 minutes prior to the beginning of the session in order to ensure you are set up and to allow our support team to assist you in case you run into any technical issues. We also ask that you restart your computer prior to joining the group.

You may be required to view some material during the course of the discussion. If you require glasses to do so, please be sure to have them handy at the time of the group. Also, you will need pen and paper in order to take some notes throughout the group.

This is a firm commitment. If you anticipate anything preventing you from attending (either home or work-related), please let me know now and we will keep your name for a future study. If for any reason you are unable to attend, please let us know as soon as possible at **[1-800-xxx-xxxx]** so we can find a replacement.



Thank you very much for your time.

RECRUITED BY: _____

DATE RECRUITED: _____

Questionnaire de recrutement, version française

Bureau du Conseil privé Questionnaire de recrutement – novembre 2021 Groupes en français

Résumé des consignes de recrutement

- Groupes tenus en ligne.
- Durée prévue de chaque rencontre : deux heures.
- Recrutement de huit participants.
- Incitatifs de 125 \$ par personne, versés aux participants par transfert électronique après la rencontre.

GROUPE	DATE	HEURE (DE L'EST)	HEURE (LOCALE)	LIEU	COMPOSITION DU GROUPE	MODÉRATEUR
3	10 novembre	18 h-20 h	18 h-20 h (HNE)	Québec rural	Population générale	M. Proulx
5	17 novembre	18 h-20 h	18 h-20 h (HNE)	Grande région de Montréal – y compris la ville de Montréal	Parents d'enfants de moins de 12 ans	M. Proulx
10	25 novembre	18 h-20 h	18 h-20 h (HNE)	Villes de taille moyenne du Québec	Aînés de 55 ans ou plus	M. Proulx

Caractéristiques des groupes de discussion :

Questionnaire de recrutement

INTRODUCTION

Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada / Bonjour, je m'appelle **[NOM DU RECRUTEUR]**. Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada.

Would you prefer to continue in English or French? / Préférez-vous continuer en français ou en anglais?
[CONTINUER DANS LA LANGUE PRÉFÉRÉE]

NOTER LA LANGUE ET CONTINUER

Anglais **REMERCIER ET CONCLURE**

Français **CONTINUER**

Nous organisons, pour le compte du gouvernement du Canada, une série de groupes de discussion vidéo en ligne afin d'explorer des questions d'actualité qui intéressent les Canadiens.

La rencontre prendra la forme d'une table ronde animée par un modérateur expérimenté. Les participants recevront un montant d'argent en remerciement de leur temps.

Votre participation est entièrement volontaire et toutes vos réponses seront confidentielles. Nous aimerions simplement connaître vos opinions : personne n'essaiera de vous vendre quoi que ce soit ou de promouvoir des produits. Notre rapport sur cette série de groupes de discussion n'attribuera aucun commentaire à une personne en particulier.

Avant de vous inviter à participer, je dois vous poser quelques questions qui nous permettront de former des groupes suffisamment diversifiés. Puis-je vous poser quelques questions?

Oui **CONTINUER**

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

QUESTIONS DE SÉLECTION

1. Est-ce que vous ou une personne de votre ménage avez travaillé pour l'un des types d'organisations suivants au cours des cinq dernières années?

Une société d'études de marché

REMERCIER ET CONCLURE

Une agence de commercialisation, de marque ou de publicité

REMERCIER ET CONCLURE

Un magazine ou un journal

REMERCIER ET CONCLURE

Un ministère ou un organisme gouvernemental fédéral, provincial ou territorial

REMERCIER ET

CONCLURE

Un parti politique

REMERCIER ET CONCLURE

Dans les relations publiques ou les relations avec les médias

REMERCIER ET CONCLURE

Dans le milieu de la radio ou de la télévision

REMERCIER ET CONCLURE

Non, aucune de ces réponses

CONTINUER

1a. **POUR TOUS LES LIEUX** : Êtes-vous un ou une employé(e) retraité(e) du gouvernement du Canada?

Oui **REMERCIER ET CONCLURE**
 Non **CONTINUER**

2. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

Anglais **REMERCIER ET CONCLURE**
 Français **CONTINUER**
 Autre [Préciser ou non la langue, selon les besoins de l'étude] **REMERCIER ET CONCLURE**
 Préfère ne pas répondre **REMERCIER ET CONCLURE**

3. Dans quelle ville habitez-vous?

LIEU	VILLES	
Québec rural	<p>Moins de 50 000 habitants Ces villes peuvent notamment comprendre :</p> <p>Joliette, Victoriaville, Salaberry-de-Valleyfield, Shawinigan, Rimouski, Sorel, Saint-Georges, Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Sept-Îles, Hudson, Alma, Magog, Varennes, Rivière-du-Loup, Les Coteaux, Buckingham</p> <p>ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES VILLES DANS CHAQUE LIEU. PAS PLUS DE DEUX PARTICIPANTS PAR VILLE.</p>	CONTINUER – GROUPE 3
Grande région de Montréal (GRM) – y compris la ville de Montréal	<p>Les villes de la GRM peuvent notamment comprendre : Montréal, Laval, Longueuil, Terrebonne, Brossard, Saint-Jérôme, Blainville, Mirabel, Dollard-des-Ormeaux</p> <p>PAS PLUS DE DEUX PARTICIPANTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL. ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES VILLES DANS CHAQUE LIEU.</p>	CONTINUER – GROUPE 5
Villes de taille moyenne du Québec	<p>Ces villes peuvent notamment comprendre : Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jérôme, Chateauguay,</p>	CONTINUER – GROUPE 10

	Drummondville, Granby, Beloeil, Saint-Hyacinthe ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES VILLES DE LA RÉGION. PAS PLUS DE DEUX PARTICIPANTS PAR VILLE.	
Autre lieu	-	REMERCIER ET CONCLURE
RÉPONSE SPONTANÉE Préfère ne pas répondre	-	REMERCIER ET CONCLURE

3a. Depuis combien de temps habitez-vous à [INSÉRER LE NOM DE LA VILLE]?
NOTER LE NOMBRE D'ANNÉES.

Moins de deux ans	REMERCIER ET CONCLURE
Deux ans ou plus	CONTINUER
Ne sais pas/Préfère ne pas répondre	REMERCIER ET CONCLURE

ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION EN FONCTION DU NOMBRE D'ANNÉES DE RÉSIDENCE DANS LA VILLE. PAS PLUS DE DEUX PAR GROUPE DOIVENT Y VIVRE DEPUIS MOINS DE 5 ANS.

4. **DEMANDER SEULEMENT POUR LE GROUPE 5** Avez-vous des enfants qui ont moins de 12 ans?

Oui **CONTINUER**

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

RÉPONSE SPONTANÉE Je préfère ne pas répondre **REMERCIER ET CONCLURE**

4a. **DEMANDER SEULEMENT POUR LE GROUPE 5** Pourriez-vous me dire l'âge de ces enfants?

Enfant	Âge
1	
2	
3	
4	
5	

ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU NOMBRE D'ENFANTS. TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT AVOIR AU MOINS UN ENFANT ÂGÉ DE 5 À 11 ANS.

5. Seriez-vous prêt/prête à m'indiquer votre tranche d'âge dans la liste suivante?

Moins de 18 ans	SI POSSIBLE, DEMANDER À PARLER À UNE PERSONNE DE 18 ANS OU PLUS ET REFAIRE L'INTRODUCTION. SINON, REMERCIER ET CONCLURE.
18 à 24	

25 à 34	+ VILLES DE TAILLE MOYENNE DU QUÉBEC = REMERCIER ET CONCLURE
35 à 44	
45 à 54	
55 ans ou plus	+ VILLES DE TAILLE MOYENNE DU QUÉBEC = GROUPE 10 (AÎNÉS)
RÉPONSE SPONTANÉE Je préfère ne pas répondre	REMERCIER ET CONCLURE

LES PARENTS DU GROUPE 5 POURRAIENT ÊTRE PLUS JEUNES (DANS LA TRENTAINE OU LA QUARANTAINE).

6. **[NE PAS DEMANDER] Sexe NOTER SELON VOTRE OBSERVATION.**

Homme

Femme

ASSURER UNE PROPORTION ÉGALE D'HOMMES ET DE FEMMES DANS CHAQUE GROUPE. LES PARENTS DU GROUPE 5 POURRAIENT AVOIR TENDANCE À ÊTRE DES FEMMES, MAIS ESSAYER D'OBTENIR LA PARITÉ.

7. Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux le secteur d'activité dans lequel vous travaillez?

Administrations publiques

Agriculture, foresterie, pêche et chasse

Arts, spectacle et loisirs

Autres services, sauf les administrations publiques

Commerce de détail

Commerce de gros

Construction

Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz

Fabrication

Finance et assurances

Gestion de sociétés et d'entreprises

Hébergement et services de restauration

Industrie de l'information et industrie culturelle

Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement

Services d'enseignement

Services immobiliers et services de location et de location à bail

Services professionnels, scientifiques et techniques

Services publics

Soins de santé et assistance sociale

Transport et entreposage

Sans emploi

Aux études à temps plein **PAS D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

À la retraite – **DEMANDER : « DANS QUEL SECTEUR TRAVAILLIEZ-VOUS AVANT? » ET NOTER LA RÉPONSE**

Autre situation ou autre secteur; veuillez préciser : _____

CONTINUER POUR TOUS LES RÉPONDANTS. ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES TYPES D'EMPLOI DANS CHAQUE GROUPE. PAS PLUS DE DEUX RÉPONDANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ. LES AÎNÉS DU GROUPE 10 POURRAIENT ÊTRE PLUS SOUVENT RETRAITÉS.

8. Est-ce que vous connaissez le concept du « groupe de discussion »?

Oui **CONTINUER**

Non **EXPLIQUER QUE** : « *un groupe de discussion se compose de six à huit participants et d'un modérateur. Au cours d'une période de deux heures, les participants sont invités à discuter d'un éventail de questions reliées au sujet abordé* ».

9. Dans le cadre du groupe de discussion, on vous demandera de participer activement à une conversation. En pensant à la manière dont vous interagissez lors de discussions en groupe, quelle note vous donneriez-vous sur une échelle de 1 à 5 si 1 signifie « j'ai tendance à ne pas intervenir et à écouter les autres parler » et 5, « je suis habituellement une des premières personnes à parler »?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**

3-5 **CONTINUER**

10. Étant donné que ce groupe se réunira en ligne, vous aurez besoin, pour participer, d'un accès Internet haut débit et d'un ordinateur muni d'une caméra Web, d'un microphone et d'un haut-parleur en bon état de marche. **CONFIRMER LES POINTS CI-DESSOUS. METTRE FIN À L'APPEL SI NON À L'UN DES TROIS.**

Le participant a accès à Internet haut débit

Le participant a un ordinateur avec caméra Web

11. Avez-vous utilisé des logiciels de réunion en ligne tels que Zoom, WebEx, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., au cours des deux dernières années?

Oui **CONTINUER**

Non **CONTINUER**

12. Sur une échelle de 1 à 5 où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout habile et 5 que vous êtes très habile, comment évaluez-vous votre capacité à utiliser seul(e) les plateformes de réunion en ligne?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**

3-5 **CONTINUER**

13. Au cours de la discussion, vous pourriez devoir lire ou visionner du matériel affiché à l'écran, ou faire des exercices en ligne comme ceux qu'on trouve dans les sondages. On vous demandera aussi de participer activement à la discussion en ligne à l'aide d'une caméra Web. Pensez-vous avoir de la difficulté, pour une raison ou une autre, à lire les documents ou à participer à la discussion par vidéo? **CONCLURE L'ENTRETIEN SI LE RÉPONDANT SIGNALE UN PROBLÈME DE VISION OU D'AUDITION, UN**

PROBLÈME DE LANGUE PARLÉE OU ÉCRITE, S'IL CRAINT DE NE POUVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT, SI L'UTILISATION D'UNE CAMÉRA WEB LUI POSE PROBLÈME, OU SI VOUS, EN TANT QU'INTERVIEWEUR, AVEZ DES DOUTES QUANT À SA CAPACITÉ DE PARTICIPER EFFICACEMENT AUX DISCUSSIONS.

14. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance en contrepartie d'une somme d'argent?

Oui **CONTINUER**
Non **PASSER À LA Q.18**

15. À quand remonte le dernier groupe de discussion auquel vous avez participé?

À moins de six mois, **REMERCIER ET CONCLURE**
À plus de six mois, **CONTINUER**

16. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

0 à 4 groupes, **CONTINUER**
5 groupes ou plus **REMERCIER ET CONCLURE**

17. Quel était leur sujet, et vous rappelez-vous pour qui ou pour quelle organisation ces groupes étaient organisés?

TERMINER SI LE SUJET EST SEMBLABLE OU IDENTIQUE, OU SI L'ORGANISATION NOMMÉE EST LE GOUVERNEMENT DU CANADA

CRITÈRES DE RECRUTEMENT SUPPLÉMENTAIRES

Il me reste quelques dernières questions avant de vous donner les détails du groupe de discussion, comme l'heure et la date.

18. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint?

École primaire
Études secondaires partielles
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
Baccalauréat
Diplôme d'études supérieur au baccalauréat

RÉPONSE SPONTANÉE : Préfère ne pas répondre

ASSURER UN BON MÉLANGE.

19. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu annuel total de votre ménage en 2020 – c'est-à-dire le revenu cumulatif de l'ensemble des membres de votre ménage avant impôt?

Moins de 20 000 \$
20 000 \$ à moins de 40 000 \$
40 000 \$ à moins de 60 000 \$
60 000 \$ à moins de 80 000 \$
80 000 \$ à moins de 100 000 \$
100 000 \$ à moins de 150 000 \$
150 000 \$ ou plus

RÉPONSE SPONTANÉE : Préfère ne pas répondre
ASSURER UN BON MÉLANGE.

20. La discussion sera enregistrée sur bandes audio et vidéo, strictement aux fins de la recherche. Les enregistrements aideront nos chercheurs à rédiger leur rapport. Est-ce que vous consentez à ce qu'on vous enregistre sur bandes audio et vidéo?

Oui

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

INVITATION

J'aimerais vous inviter à ce groupe de discussion en ligne, qui aura lieu le **[DONNER LA DATE ET L'HEURE EN FONCTION DU N° DE GROUPE INDIQUÉ DANS LE TABLEAU, PAGE 1]**. La discussion durera deux heures et vous recevrez 125 \$ pour votre participation. Ce montant vous sera envoyé par transfert électronique après la tenue du groupe de discussion.

Veillez noter que des observateurs du gouvernement du Canada pourraient être présents au groupe et que la discussion sera enregistrée sur bande vidéo. En acceptant de participer, vous donnez votre consentement à ces modalités.

Est-ce que vous accepteriez de participer?

Oui

CONTINUER

Non

REMERCIER ET CONCLURE

Puis-je avoir votre nom complet, le numéro de téléphone où vous êtes le plus facile à joindre et votre adresse électronique, si vous en avez une, pour vous envoyer les détails au sujet du groupe?

Nom :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Vous recevrez un courrier électronique du **Strategic Counsel** expliquant comment rejoindre le groupe en ligne. Si la connexion au système vous pose des difficultés, veuillez en aviser notre équipe de soutien technique à : support@thestrategiccounsel.com.



Nous vous prions de vous mettre en ligne au moins 15 minutes avant l'heure prévue, afin d'avoir le temps de vous installer et d'obtenir l'aide de notre équipe de soutien en cas de problèmes techniques. Veuillez également redémarrer votre ordinateur avant de vous joindre au groupe.

Vous pourriez devoir lire des documents au cours de la discussion. Si vous utilisez des lunettes, assurez-vous de les avoir à portée de main durant la rencontre. Vous aurez également besoin d'un stylo et de papier pour prendre des notes.

Ce rendez-vous est un engagement ferme. Si vous pensez ne pas pouvoir participer pour des raisons personnelles ou professionnelles, veuillez m'en aviser dès maintenant et nous conserverons votre nom pour une étude ultérieure. Enfin, si jamais vous n'êtes pas en mesure de participer, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible au [1-800-xxx-xxxx] pour que nous puissions trouver quelqu'un pour vous remplacer.

Merci de votre temps.

RECRUTEMENT FAIT PAR : _____

DATE DU RECRUTEMENT : _____

Annexe B – Guides du modérateur

Guide du modérateur, version anglaise

MODERATOR'S GUIDE – November 2021 MASTER

INTRODUCTION (10 minutes) All locations

- Moderator or technician should let participants know that they will need pen and paper in order to take some notes, jot down some thoughts around some material that we will show them later in the discussion.

GOVERNMENT OF CANADA IN THE NEWS (5-15 minutes) All locations

- What have you seen, read or heard about the Government of Canada in the last few days? **Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, GVA North of Fraser River, Mid-size Centres Quebec Seniors, GVA South of Fraser River** (*Note to Moderator: go through this quickly*)
- **GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec** Have you seen, read or heard anything about the 2021 United Nations Climate Change Conference, also known as COP26?

GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec CLARIFY AS NECESSARY: The 26th United Nations Climate Change conference is being held in Glasgow, Scotland, between October 31st and November 12th, 2021. At this international summit, nations are seeking to reach an agreement on how to tackle climate change.

- **GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec** Have you seen, read or heard anything about what the Government of Canada is proposing to do?
- **Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, Mid-size Centres Quebec Seniors** Have you seen, read or heard anything about the Government of Canada and child care?
 - PROMPT AS NECESSARY: Have you heard about any agreements between the Government of Canada and individual provinces and territories?

Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, Mid-size Centres Quebec Seniors CLARIFY AS NECESSARY: The Government of Canada has reached agreements with some provinces and territories to make child care services more affordable.

- **Major Centres Ontario** Do you know if there is an agreement between Ontario and the Government of Canada?
- **Manitoba and Saskatchewan** Do you know if there is an agreement between Manitoba and/or Saskatchewan and the Government of Canada?
- **Mid-size Centres Quebec Seniors** Do you know if there is an agreement between Quebec and the Government of Canada?

- **Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan** When it comes to making child care services more affordable, do you know what the target is for these agreements (i.e. the targeted cost per child for parents), and when this is expected to be achieved?

Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan CLARIFY AS NECESSARY: The Government of Canada's plan is to lower to cost of child care to an average of \$10/day by 2025-2026.

Mid-size Centres Quebec Seniors CLARIFY AS NECESSARY:

The governments of Quebec and Canada announced an agreement that will see a federal transfer of nearly \$6 billion over five years to Quebec, including a significant portion that will go toward strengthening the early learning and child care system in Quebec and improving working conditions for educators. Quebec will maintain its role in setting priorities in early learning and child care. The agreement follows the Government of Canada's plan to lower to cost of child care to an average of \$10/day across Canada by 2025-2026.

- **Mid-size Centres Quebec Seniors** What impact, if any, do you think this agreement will have for Quebec? For example, do you think this will lead to significantly more child care spaces, better quality child care, or some other benefit? Or, do you not think things will change much?
- **Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, Mid-size Centres Quebec Seniors** When you think of various priorities, do you think investing to lower the cost of child care is an important one?

Major Centres Ontario CLARIFY AS NECESSARY: Currently, the Government of Canada has reached agreements with most provinces and territories. It has *not* reached agreements with Ontario, New Brunswick, the Northwest Territories and Nunavut.

- **Major Centres Ontario** How do you feel about no agreement being in place between the federal government and Ontario?
- **GVA North of Fraser River, GVA South of Fraser River** Have you seen, read or heard anything about the Government of Canada's response to the extreme flooding in British Columbia?

GVA North of Fraser River, GVA South of Fraser River CLARIFY AS NECESSARY:

The Government of Canada has approved a Request for Federal Assistance from British Columbia to help with their response to extreme flooding in the province. The Canadian Armed Forces (CAF) will provide both air assets (e.g. assisting evacuations, supporting critical provincial supply chains) and a land component (e.g. assisting in the protection of critical infrastructure, access roads, etc.) to assist with the whole-of-government relief effort.

- **GVA North of Fraser River, GVA South of Fraser River** What are your thoughts on this?
- **GVA North of Fraser River, GVA South of Fraser River** Is there anything else you think the Government of Canada should do to support British Columbia?

COVID-19 OUTLOOK (10-30 minutes) GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec, Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, Mid-size Centres Quebec Seniors, GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada
Let's talk about COVID-19...

- **GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec** When it comes to how the Government of Canada has performed throughout the pandemic, what are some things you think they have been doing well?
 - What makes you say that?
 - What could they be doing better?
- **GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec** Do you think that the Government of Canada is doing as good a job now as they did at the start of the pandemic, or are they doing better or worse?
 - Please explain.
- **GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec, Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, Mid-size Centres Quebec Seniors** Do you think that the spread of COVID-19 is going to get worse in the near term or is the worst behind us?
- **GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec** And thinking ahead to a year from now, do you think we'll no longer be in a pandemic, or do you think COVID-19 will still be an issue?
 - IF STILL AN ISSUE: Do you think COVID-19 will be here for a long time?
- **Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12** As you may be aware, Health Canada is reviewing Pfizer-BioNTech's pediatric COVID-19 vaccine. Assuming Health Canada approves administering this vaccine to children aged 5 to 11, are you planning to have your kids vaccinated? Why/why not?
 - Have you talked to your kids about it?
 - (FOR THOSE WHO ARE HESITANT) What are the factors that will influence you/your child's decision on whether or not to get vaccinated?
 - Are there questions about administering COVID-19 vaccines to kids that you would like answers to?
- **Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples** Are you aware of the requirements for travellers entering Canada? What are they?

Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples I'd like to focus on testing requirements...

Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples CLARIFY AS NECESSARY

To enter or return to Canada, all travelers 5 years of age or older must take a molecular test (a PCR test) within 72 hours of their planned entry into Canada and provide proof of a negative test result. As you may be aware, The United States recently reopened its land border to fully vaccinated Canadians, so these testing requirements apply to any Canadian who travels to the U.S.

- Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples Do you think fully vaccinated Canadian travelers should be required to take this test and provide proof of a negative result when returning to Canada? What makes you say that?
- Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, Mid-size Centres Quebec Seniors And thinking ahead to a year from now, do you think we'll no longer be in a pandemic, or do you think COVID-19 will still be an issue?
 - IF STILL AN ISSUE: Do you think COVID-19 will be here for a long time?
- GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada Have you heard anything about the Omicron variant?

GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada CLARIFY AS NECESSARY

Recently public health authorities in South Africa have confirmed that a new COVID-19 variant of concern has been detected in that country, which has been named Omicron by the World Health Organization. Omicron has also been detected in other countries.

- GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada What are your thoughts on this – does this worry you?
- GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada Has the detection of a new variant changed how long you think the pandemic will last?
 - IF YES: How so?
- GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada Have you heard about anything the Government of Canada has done in response to this new variant being detected?

GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada CLARIFY AS NECESSARY

As a precautionary measure, until January 31, 2022, the Government of Canada is implementing enhanced border measures for all travellers who have been in the Southern Africa region — including

South Africa, Eswatini, Lesotho, Botswana, Zimbabwe, Mozambique, and Namibia— within the last 14 days before arriving in Canada.

Foreign nationals who have travelled in any of these countries within the previous 14 days will not be permitted entry into Canada.

Canadian citizens, permanent residents and people with status under the Indian Act, regardless of their vaccination status or having had a previous history of testing positive for COVID-19, who have been in these countries in the previous 14 days will be subject to enhanced testing, screening, and quarantine measures.

- **GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada** What do you think of this? Should the Government of Canada tighten travel restrictions further, loosen these travel restrictions, or do you think this approach is about right?
- **GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada** And now thinking about booster doses of COVID-19 – do you think booster shots should be made available to all Canadians, or do you think Canada should stick with offering these to those at increased risk of severe outcomes?

SPEECH FROM THE THRONE (20 minutes) **GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, GVA North of Fraser River, Mid-size Centres Quebec Seniors, GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada**

I'd now like to shift our attention to another topic.

- Have you seen, read or heard anything about the Government of Canada's Speech from the Throne?
 - IF YES: What have you heard?

CLARIFY AS NECESSARY

A new session of Parliament opens with the Speech from the Throne, which introduces the government's direction and goals, and outlines how it will work to achieve them.

- Now that I've provided a bit of information, do you recall hearing anything about this?

Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, GVA North of Fraser River, Mid-size Centres Quebec Seniors, GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada IF YES:

- What did you hear? What did you hear about what it includes?
- What is the focus of this new plan?
- Is there something about this new plan that you particularly liked or did not like?

GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec The Speech from the Throne will occur later this month when the new session of Parliament opens.

- What types of priorities do you EXPECT to be included in it? That is, what do you think the Government of Canada’s priorities will be?
- Is there anything you think SHOULD be in it, but that you don’t think will be (e.g. an important area that the Government of Canada doesn’t seem to pay enough attention to)?

Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, GVA North of Fraser River, Mid-size Centres Quebec Seniors CLARIFY AS NECESSARY/SHOW ON SCREEN

The Speech from the Throne focused on building a resilient economy that would provide a cleaner and healthier future for our kids, and focused on the following priorities:

- **Building a healthier today and tomorrow:** getting the pandemic under control;
 - **Growing a more resilient economy:** building an economy that works for everyone;
 - **Bolder climate action:** taking real action to fight climate change;
 - **Fighting harder for safer communities:** ensuring no matter their gender, who someone loves, where they come from, the way they pray, the language they speak or the colour of their skin, everyone feels safe;
 - **Standing up for diversity and inclusion:** fighting systemic racism, sexism, discrimination, misconduct, and abuse;
 - **Moving faster on the path to reconciliation:** breaking down barriers and focusing on accelerating work with Indigenous partners; and
 - **Fighting for a secure, just and equitable world:** continuing to protect Canadians from threats to our communities, our society, and our democracy.
- **Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, GVA North of Fraser River, Mid-size Centres Quebec Seniors** Do you think the Government of Canada is missing any important opportunities? Are they leaving anything out?
 - IF YES: What other priorities does the Government of Canada need to focus on?

Rural Centres Atlantic Canada I want to focus on a few things that were mentioned in the Speech from the Throne, and get your thoughts.

For the first one, we’ve added a bit of explanatory text in brackets, since you may not be familiar with the name of the proposed initiative.

Rural Centres Atlantic Canada SHOW ON SCREEN

- “The Housing Accelerator Fund will help municipalities build more and better, faster” (*note: The Housing Accelerator Fund would make funding available to municipalities to speed up their housing plan*)
- “The government will continue increasing immigration levels and reducing wait times, while supporting family reunification and delivering a world-leading refugee resettlement program”

- “Cap and cut oil and gas sector emissions while accelerating our path to a 100% net-zero electricity future”
 - “Investing in public transit and mandating the sale of zero emission vehicles.”
 - “Mandatory buyback of banned assault-style weapons and move forward with any province or territory that wants to ban handguns”
 - “completing the ban on conversion therapy”
 - “The creation of a national monument to honour survivors [of residential schools]”
- **Rural Centres Atlantic Canada** Is there anything that stands out as being a really good initiative? What makes you say that?
 - **Rural Centres Atlantic Canada** Is there anything that stands out as either confusing or a cause for concern? What makes you say that?

INDIGENOUS ISSUES (20-30 minutes) **GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples**

Let’s shift our focus a little bit.

- **GTA Parents with Children Under 12, Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples** Do you think the Government of Canada is focusing about the right amount of attention on Indigenous Issues, not enough or too much? What makes you say that?
- **GTA Parents with Children Under 12, Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples** Are you aware of any specific things the Government of Canada has done recently to address Indigenous issues?
 - IF YES: what have they done?
- Are you aware of a Federal Court case related to compensation to First Nations children who were harmed by child and family services policies? What have you heard?

SHOW ON SCREEN

In 2019, the Canadian Human Rights Tribunal ordered the federal government to pay \$40,000 to each child (the maximum allowed under the Canadian Human Rights Act), who was apprehended or taken from their homes on reserve, no matter what the reason, at any point from Jan. 1, 2006 to a date to be determined by the tribunal. The Government of Canada sought a judicial review of the decision with the Federal Court of Canada.

In September 2021, the Federal Court upheld the Canadian Human Rights Tribunal ruling. On October 29, 2021, the Government of Canada filed a notice of appeal to set aside both the Federal Court decision and the orders issued by the tribunal.

However, the government has also said that it is working with Indigenous groups to reach a compensation agreement by the end of the year. This means that although a notice of appeal was formally filed, further legal action will be put on hold while the parties try to strike a deal.

- What do you think about the Government of Canada's approach?
- GTA Parents with Children Under 12, Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples Now, I'd like you to think more broadly about Indigenous issues. Thinking ahead to two to three years from now, how would you judge success on these issues? That is, what would you need to see or hear to feel that the Government of Canada is on the right track?

INFLATION (15-30 minutes) GTA Parents with Children Under 12, Nova Scotia Seniors, Rural Quebec, Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, Mid-size Centres Quebec Seniors

- In your own words, how would you explain what inflation is?

CLARIFY AS NECESSARY

Essentially, inflation is a persistent rise in the average level of prices over time.

- Are you worried about inflation?
- How would high inflation impact your lives, if at all?
- Do you think inflation is high, low, or about normal at the moment? What makes you say that?
- FOR THOSE WHO SAY HIGH:
 - Why do you think inflation is high? What do you think is causing high inflation?
- Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, Mid-size Centres Quebec Seniors Does anyone know what the annual rate of inflation is these days? That is, the percentage that prices increase on average each year.
- Do you think there is anything the Government of Canada can do to prevent high inflation, or do you think this is something out of the government's control – that is, it's caused by international factors?
 - FOR THOSE WHO THINK GOVERNMENT OF CANADA CAN DO SOMETHING: What do you think the Government of Canada can do?
- Calgary and Edmonton Parents with Children Under 12, GMA Parents with Children Under 12, Atlantic Canada Indigenous Peoples, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, Mid-size Centres Quebec Seniors Over the last 5 years, the Bank of Canada has had a target to try to keep inflation at around 2%. Does this seem like a reasonable target?

- PROBE: A common way to keep inflation low is to increase interest rates. And when interest rates increase, mortgage rates go up. Do you think the Bank should try to keep inflation low, even if it means interest rates go up?
- What do you think should be the guiding principle when the Bank of Canada is making financial decisions? That is, what's the one thing they should focus on the most? Should they be making decisions in order to keep inflation low, in order to keep interest rates low, in order to keep the cost of living low, in order to keep employment rates high, or something else? Why do you say that?

HEALTH CANADA MASK MESSAGING (10 minutes) Nova Scotia Seniors, Rural Quebec, Atlantic Canada Indigenous Peoples, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, GVA North of Fraser River, Mid-size Centres Quebec Seniors, GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada

Let's shift our attention to some potential messaging from the Government of Canada related to COVID-19.

I'll show you a message. We will read it together and then go over your thoughts about it.

Nova Scotia Seniors, Atlantic Canada Indigenous Peoples, Mid-size Centres Quebec Seniors, Rural Centres Atlantic Canada **MEDICAL MASK MESSAGE (SHOW ON SCREEN):**

Medical masks are recommended for:

- People who are at risk of more severe disease or outcomes from COVID-19; and
 - People who are at a higher risk of exposure to COVID-19 because of their living situation
- Nova Scotia Seniors, Atlantic Canada Indigenous Peoples, Mid-size Centres Quebec Seniors, Rural Centres Atlantic Canada What are your thoughts on this? Does this make you think about what kind of mask you should be wearing?
 - Now that you've read this message, do you think you'll change the kind of mask you typically wear – for example, switch from wearing a regular non-medical mask to a medical one – or do you think you will continue with what you are currently doing? What makes you say that?

Rural Quebec, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, GVA North of Fraser River, GVA South of Fraser River **NON-MEDICAL VS. MEDICAL MASK MESSAGE (SHOW ON SCREEN):**

In general, while non-medical masks help prevent the spread of COVID-19, medical masks and respirators provide better protection.

- Rural Quebec, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, GVA North of Fraser River, GVA South of Fraser River What are your thoughts on this? Where you aware of this?
- Rural Quebec, Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, GVA North of Fraser River, GVA South of Fraser River Do you think it's important for the Government of Canada to inform Canadians of this? Why/why not?

LOCAL ISSUES (20 minutes) Rural Quebec, Rural Centres Atlantic Canada

Now I'd like to switch topics, and focus on local issues...

- Do you think the Government of Canada pays more attention to urban Canada, more attention to rural Canada, or pays about the same level of attention to both? What makes you say that?
- Can anyone recall anything specific that the Government of Canada has done in the past few years, if anything, that has benefitted your local community?
- What are some things the Government of Canada could do to help your local community?
- How do you get your local news?
 - Do you have a local newspaper? Radio?
- What is Internet and cell phone service like in your area? I'm not talking about pricing or anything like that; I'm thinking about connectivity, reliability and things like that.
 - Is it an issue?

TELECOMMUNICATIONS (10-20 minutes) Major Centres Ontario, Manitoba and Saskatchewan, GVA North of Fraser River, Mid-size Centres Quebec Seniors

I have one more topic for this evening. I'd now like to shift to talking about telecommunications... The telecommunications sector is made up of companies that provide telecom services such as communication via phone or the airwaves or cables, through wires or wirelessly.

- In broad strokes, what do you think about the telecom companies in Canada?
- Has anyone heard about the agreement between Rogers Communications and Shaw Communications for Rogers to buy Shaw?

The deal is being reviewed by the Competition Bureau, which regulates competition in Canada, and the CRTC, which regulates telecommunication companies.

- If the deal were approved, do you think this would be a good thing or a bad thing for consumers? What makes you say that?
- Do you think the Government of Canada should approve the merger or reject it?
- IF REJECT: What if the Government of Canada said it would approve if certain conditions were met?

- IF THINK CONDITIONS SHOULD BE MET: What conditions do you see as essential for the government to approve the deal?

OPIOIDS (25 minutes) GVA North of Fraser River, GVA South of Fraser River

- Has anyone heard anything about opioids in the news? Can you explain to me what is going on in your own words?
 - Can you name any opioids? (PROBE on familiarity with “Fentanyl” if no one mentions it)
- What type of people do you think are most affected by this?
 - If vague answers, PROBE them to rank who they think most falls victim to overdoses on opioids – seniors vs. middle age vs. teenagers, homeless vs. low income vs. middle income vs. high income, those who frequently use illegal drugs vs. people who don’t use many illegal drugs

CLARIFY AS NEEDED:

Opioids are drugs that include prescribed pain relievers, such as fentanyl, and illegal drugs such as heroin. Misuse may lead to addiction, overdose and death. Recently, the emergence of fentanyl and other powerful illicit opioid drugs has led to an unprecedented number of deaths.

- What do you think has led to the current problem with opioids? Who or what is to blame?

POLL: Now I’d like you to think about who or what is most responsible for the current problem (*NOTE TO MODERATOR: Even if they don’t know much about the problem, ask them to try the exercise based on their perceptions*). You can select up to 3:

- Doctors not prescribing properly
- Drug companies making unsafe products
- Gangs
- Lack of policing
- People making poor decisions
- Poor border control

Moderator to go through poll results and find reasons for selections

- What should the Government of Canada do in response?
- Have you seen, read or heard anything in the news about a plan by the City of Vancouver to gain Health Canada approval of the decriminalization of small amounts of illicit drugs? What have you heard?
 - What do you think the *impact* of decriminalising small amounts of illicit drugs would be?

- Some have suggested that the Government of Canada should decriminalize possession of illicit drugs for personal use, so that those with a substance use disorder are diverted away from the criminal justice system and towards a health-care approach instead. What do you think about that approach?
- Do you think that a health-care approach to substance use would allow users to avoid stigma and more easily seek help for addiction treatment or other services?

HEALTH CANADA PUBLIC HEALTH MEASURES AD DISASTER CHECK (20 minutes) GVA South of Fraser River, Rural Centres Atlantic Canada

I'm now going to show you an ad that is currently being developed by the Government of Canada for possible advertising regarding COVID-19. You will notice that it may not be in the finished form. We will view the video twice and then I will ask you a few questions about it. The ad could be shown on social media, including Facebook, Instagram, TikTok and Snapchat, and thus is quite short.

SHOW 15-SECOND AD

- What are your initial thoughts about this ad?
- What is the main message of this ad? Is the message easy to understand?
 - PROMPT AS NEEDED: Does it communicate that we should continue following public health measures? Why or why not?
- What do you think about the fact that there's no speaking until the very end of the ad?
- Does this ad speak to you? Why or why not?

Now, I'm going to show you a longer version of this ad. This one could be shown in movie theatres, on YouTube, Spotify, Twitch and online TV websites such as CBC and CTV and thus can be a bit longer.

SHOW 30-SECOND AD

AFTER SHOWING AD FIRST TIME: You may have noticed a phone screen that is currently green. Once the ad is finalized it will look like she is texting "Not feeling well. Staying home" (then show second time).

- What are your initial thoughts about this version?
- Is the message easy to understand?
- Does this version speak to you? Why or why not?

CONCLUSION (5 minutes)

Guide du modérateur, version française

GUIDE DU MODÉRATEUR – Novembre 2021 DOCUMENT MAÎTRE

INTRODUCTION (10 minutes) Tous les lieux

- Le modérateur ou la personne responsable du soutien technique doit faire savoir aux participantes et aux participants qu'un stylo et du papier seront nécessaires afin de prendre des notes et d'écrire quelques réflexions au sujet des pièces de communication que nous leur montrerons plus tard au cours de la discussion.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA DANS L'ACTUALITÉ (5-15 minutes) Tous les lieux

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours ? Grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, RGV au nord du fleuve Fraser, aîné(e)s des centres de taille moyenne du Québec, RGV au sud du fleuve Fraser (Note au modérateur : passer rapidement en revue cette question)
- Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aîné(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, aussi connue sous le nom de COP26 ?

Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aîné(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural

ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN : La 26e conférence des Nations unies sur le changement climatique se tient à Glasgow, en Écosse, du 31 octobre au 12 novembre 2021. Lors de ce sommet international, les nations cherchent à trouver un accord sur la façon de combattre le changement climatique.

- Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aîné(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de ce que le gouvernement du Canada propose de faire ?
- Grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, aîné(e)s des centres de taille moyenne du Québec Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit par rapport au gouvernement du Canada et la garde des jeunes enfants ?
 - DEMANDER AU BESOIN : Avez-vous entendu parler de quelconques ententes entre le gouvernement du Canada et des provinces et territoires individuels ?

Grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN : Le gouvernement du Canada a conclu des ententes avec certaines provinces et certains territoires pour rendre les services de garde des jeunes enfants plus abordables.

- **Grands centres de l'Ontario** Savez-vous s'il existe une entente entre l'Ontario et le gouvernement du Canada ?
- **Manitoba et Saskatchewan** Savez-vous s'il existe une entente entre le Manitoba ou la Saskatchewan et le gouvernement du Canada ?
- **Ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec** Savez-vous s'il existe une entente entre le Québec et le gouvernement du Canada ?
- **Grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan** Lorsqu'il s'agit de rendre les services de garde des jeunes enfants plus abordables, savez-vous quel est l'objectif de ces ententes (c.-à-d. le coût cible par enfant qu'assureraient les parents), et quand on prévoit de l'atteindre ?

Grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN : Le plan du gouvernement du Canada est de réduire le coût des services de garde des jeunes enfants à une moyenne de 10 \$ par jour d'ici 2025-2026.

Ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN : Les gouvernements du Québec et du Canada ont annoncé une entente qui prévoit un transfert fédéral de près de six milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, dont une portion significative servira au renforcement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance du Québec et à l'amélioration des conditions de travail des éducatrices et éducateurs. L'entente fait suite au plan annoncé par le gouvernement du Canada visant à réduire le coût des services de garde des jeunes enfants à une moyenne de 10 \$ par jour dans tout le Canada d'ici 2025-2026.

- **Ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec** Quel impact, le cas échéant, pensez-vous que cette entente aura pour le Québec ? Par exemple, pensez-vous que cela mènera à une augmentation significative du nombre de places en garderie, à une meilleure qualité des services de garde des jeunes enfants, ou à un quelconque autre avantage ? Ou bien, pensez-vous que les choses ne changeront pas beaucoup ?
- **Grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec** Lorsque vous pensez à diverses priorités, pensez-vous qu'investir pour réduire le coût des services de garde des jeunes enfants en est une qui est importante ?

Grands centres de l'Ontario ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN : Actuellement, le gouvernement du Canada a conclu des ententes avec la plupart des provinces et des territoires. Il n'en a *pas* conclu avec l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

- **Grands centres de l'Ontario** Que pensez-vous du fait qu'aucune entente entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario n'ait été mise en place ?
- **RGV au nord du fleuve Fraser, RGV au sud du fleuve Fraser** Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de la réponse du gouvernement du Canada aux inondations extrêmes en Colombie-Britannique ?

RGV au nord du fleuve Fraser, RGV au sud du fleuve Fraser ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN :

Le gouvernement du Canada a approuvé une demande d'aide fédérale de la Colombie-Britannique dans l'intervention aux inondations extrêmes dans la province. Les Forces armées canadiennes (FAC) fourniront à la fois des ressources aériennes (p. ex. prendre part aux évacuations, soutenir les chaînes d'approvisionnement provinciales essentielles) et une composante terrestre (p. ex. participer à la protection des infrastructures essentielles, les routes d'accès, etc.) pour aider les efforts de rétablissement pangouvernementaux.

- **RGV au nord du fleuve Fraser, RGV au sud du fleuve Fraser** Qu'en pensez-vous ?
- **RGV au nord du fleuve Fraser, RGV au sud du fleuve Fraser** Le gouvernement du Canada devrait-il faire quelque chose d'autre, selon vous, pour soutenir la Colombie-Britannique ?

PERSPECTIVES SUR LA COVID-19 (10-30 minutes) Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, ainé(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique, grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec, RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique

Parlons de la COVID-19...

- **Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, ainé(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural** En ce qui concerne la performance du gouvernement du Canada pendant la pandémie, à votre avis, quelles sont les choses qu'il a faites de bien jusqu'à maintenant ?
 - Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?
 - Que pourrait-il faire de mieux ?
- **Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, ainé(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural** Pensez-vous que le gouvernement du Canada fait un aussi bon travail aujourd'hui qu'au début de la pandémie, ou diriez-vous qu'il en fait un meilleur ou qu'il en fait un moins bon ?
 - Veuillez expliquer.
- **Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, ainé(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique, grands centres de l'Ontario,**

Manitoba et Saskatchewan, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec Pensez-vous qu'à court terme la propagation de la COVID-19 va s'aggraver ou bien que le pire est derrière nous ?

- **Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, ainé(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural** Et si l'on se projette dans un an, pensez-vous que nous ne serons plus en situation de pandémie, ou pensez-vous que la COVID-19 sera encore un problème ?
 - SI « ENCORE UN PROBLÈME » : Pensez-vous que la COVID-19 sera encore là pendant longtemps ?
- **Parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM** Comme vous le savez peut-être, Santé Canada procède à l'évaluation du vaccin pédiatrique COVID-19 de Pfizer-BioNTech. Supposons que Santé Canada approuve l'administration de ce vaccin aux enfants âgés de 5 à 11 ans, prévoyez-vous faire vacciner vos enfants ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
 - En avez-vous parlé à vos enfants ?
 - (POUR LES PERSONNES QUI HÉSITENT) Quels sont les facteurs qui influenceront votre décision de faire vacciner ou non votre enfant ou sa propre décision de se faire vacciner ?
 - Y a-t-il des questions sur la vaccination des enfants contre la COVID-19 auxquelles vous aimeriez obtenir des réponses ?
- **Parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique** Connaissez-vous les exigences pour les voyageurs entrant au Canada ? Que sont-elles ?

Parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique J'aimerais me pencher sur l'évaluation des exigences...

Parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN

Pour entrer ou revenir au Canada, tous les voyageurs âgés de 5 ans et plus doivent effectuer un test moléculaire (un test PCR) dans les 72 heures de leur entrée prévue au Canada et fournir la preuve d'un résultat négatif à un test de dépistage. Comme vous le savez peut-être, les États-Unis ont rouvert leur frontière terrestre aux Canadiens pleinement vaccinés et ces exigences par rapport aux tests de dépistage s'appliquent donc à tous les Canadiens qui se rendent aux États-Unis.

- **Parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique** Pensez-vous que les voyageurs canadiens pleinement vaccinés devraient être tenus d'effectuer un test de dépistage et de fournir la preuve d'un résultat négatif à leur retour au Canada ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

- Parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique, grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec Et si l'on se projette dans un an, pensez-vous que nous ne serons plus en situation de pandémie, ou pensez-vous que la COVID-19 sera encore un problème ?
 - SI « ENCORE UN PROBLÈME » : Pensez-vous que la COVID-19 sera encore là pendant longtemps ?
- RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique Avez-vous entendu quoi que ce soit au sujet du variant Omicron ?

RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN

Récemment, les autorités de santé publique d'Afrique du Sud ont confirmé qu'un nouveau variant préoccupant de COVID-19 a été détecté dans ce pays, qui a été nommé Omicron par l'Organisation mondiale de la santé. Omicron a également été détecté dans d'autres pays.

- RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique Que pensez-vous de cela — est-ce que ça vous inquiète ?
- RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique Est-ce que la détection d'un nouveau variant vous a fait changer d'avis sur la durée de la pandémie ?
 - SI OUI : Dans quel sens ?
- RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique Avez-vous entendu quoi que ce soit sur la réponse du gouvernement du Canada à la détection de ce nouveau variant ?

RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN

À titre de mesure préventive, jusqu'au 31 janvier 2022, les mesures frontalières mises en place par le gouvernement du Canada seront solidifiées pour tous les voyageurs qui auront séjourné dans la région de l'Afrique du Sud, dont l'Afrique du Sud, l'Eswatini, le Lesotho, le Botswana, le Zimbabwe, le Mozambique, la Namibie dans les 14 jours avant leur arrivée au Canada.

Les ressortissants étrangers qui ont voyagé dans l'un ou l'autre de ces pays au cours des 14 jours précédents ne seront pas autorisés d'entrer au pays.

Peu importe leur statut vaccinal ou leur historique de résultat de dépistage positif de COVID-19, les citoyens canadiens, les résidents permanents et les personnes inscrites aux termes de la *Loi sur les Indiens* qui ont visité l'un de ces pays dans les 14 jours précédents seront soumis à des mesures de dépistage et de quarantaine renforcées.

- **RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique** Qu'en pensez-vous ? Est-ce que le gouvernement du Canada devrait resserrer davantage les restrictions sur les voyages, assouplir ces restrictions, ou pensez-vous que cette approche est à peu près correcte ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?
- **RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique** Et maintenant, en ce qui concerne les doses de rappel de vaccins contre la COVID-19, pensez-vous que la vaccination de rappel devrait être offerte à toute la population canadienne, ou pensez-vous que le Canada devrait s'en tenir à offrir ces doses aux personnes qui présentent un risque accru de complications sévères ?

LE DISCOURS DU TRÔNE (20 minutes) Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, ainé(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural, grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, RGV au nord du fleuve Fraser, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec, RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique

J'aimerais maintenant tourner notre attention vers un autre sujet.

- Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit à propos du discours du Trône du gouvernement du Canada ?
 - SI OUI : Qu'avez-vous entendu ?

ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN

Le discours du Trône ouvre chaque nouvelle session du Parlement. Il permet au gouvernement d'énoncer son orientation et ses objectifs, et de préciser la façon dont il compte les respecter.

- Maintenant que j'ai fourni quelques informations, vous souvenez-vous d'avoir entendu quoi que ce soit à ce sujet ?

Grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, RGV au nord du fleuve Fraser, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec, RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique SI OUI :

- Qu'avez-vous entendu ? Qu'avez-vous entendu sur ce qu'il comprend ?
- Quel est le point central de ce nouveau plan ?
- Y a-t-il quelque chose par rapport à ce nouveau plan qui vous a particulièrement plu ou déplu ?

Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, ainé(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural Le discours du Trône sera prononcé plus tard ce mois-ci, lors de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

- Vous vous ATTENDEZ à ce qu'il contienne quels genres de priorités ? Autrement dit, quelles seront, à votre avis, les priorités du gouvernement du Canada ?
- Y a-t-il quelque chose qui, selon vous, DEVRAIT y figurer, mais qui ne le sera pas (par exemple un domaine important auquel le gouvernement du Canada ne semble pas accorder suffisamment d'attention) ?

Grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, RGV au nord du fleuve Fraser, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec **ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN/AFFICHER À L'ÉCRAN**

Le discours du Trône a mis l'accent sur bâtir une économie résiliente qui offrirait un avenir plus propre et plus sain pour nos enfants, et portait sur les priorités suivantes :

- **Bâtir un présent et un avenir plus sains** : contrôler la pandémie ;
 - **Faire croître une économie plus résiliente** : bâtir une économie qui profite à tous ;
 - **Mener une action climatique audacieuse** : lutter de façon concrète contre les changements climatiques ;
 - **Travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires** : veiller à ce que toute personne se sente en sécurité, quel que soit son genre, la personne qu'elle aime, son origine, la façon dont elle prie, la langue dont elle parle ou la couleur de sa peau ;
 - **Défendre la diversité et l'inclusion** : lutter contre le racisme systémique, le sexisme, la discrimination, les inconduites et la violence ;
 - **Avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation** : supprimer les obstacles et se concentrer sur l'accélération du travail avec les partenaires autochtones ;
 - **Lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable** : continuer de protéger les Canadiens des menaces qui pèsent sur nos communautés, notre société et notre démocratie.
- **Grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, RGV au nord du fleuve Fraser, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec** Pensez-vous que le gouvernement du Canada est en train de rater des occasions importantes ? Est-ce qu'il omet quelque chose ?
 - SI OUI : Sur quelles autres priorités le gouvernement du Canada doit-il se concentrer ?

Centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique Je veux me pencher sur certaines choses qui furent mentionnées dans le discours du Trône et obtenir votre avis.

Pour la première, nous avons ajouté un petit texte explicatif entre parenthèses, car le nom de l'initiative qui est proposée ne vous est peut-être pas familier.

Centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique AFFICHER À L'ÉCRAN

- « Le Fonds pour accélérer la construction de logements, par exemple, aidera les municipalités à bâtir plus, à bâtir mieux, et à bâtir plus rapidement » (*note : Le Fonds pour accélérer la construction de logements mettrait des fonds à la disposition des municipalités pour accélérer leur plan de logement.*)
 - « Le gouvernement continuera d'augmenter l'immigration et de réduire le temps d'attente, tout en favorisant la réunification des familles et en offrant un programme de rétablissement des réfugiés parmi les meilleurs au monde »
 - « Plafonner et réduire les émissions des secteurs pétrolier et gazier, et aller plus vite vers une électricité complètement carboneutre »
 - « Investir dans les transports en commun et rendre obligatoire la vente de véhicules zéro émission »
 - « Le rachat obligatoire des armes d'assaut déjà interdites et aller de l'avant avec les provinces et les territoires qui veulent interdire les armes de poing »
 - « Achever le travail d'interdiction des thérapies de conversion »
 - « La création d'un monument national à la mémoire des survivants [des pensionnats] »
- **Centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique** Est-ce qu'il y a quoi que ce soit qui se distingue comme étant une très bonne initiative ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?
 - **Centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique** Y a-t-il quoi que ce soit qui ressort comme étant une source de confusion ou de préoccupation ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

QUESTIONS AUTOCHTONES (20-30 minutes) Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aîné(e)s de la Nouvelle-Écosse, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique

Tournons notre attention vers un autre sujet pour un moment.

- **Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique** En ce qui concerne les questions autochtones, pensez-vous que le gouvernement du Canada leur accorde l'attention qu'elles méritent, pas assez ou trop ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?
- **Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique** Êtes-vous au courant de quelque chose de précis qu'a fait le gouvernement du Canada récemment pour traiter des questions autochtones ?
 - SI OUI, qu'a-t-il fait ?

- Êtes-vous au courant de l'affaire devant la Cour fédérale qui porte sur l'indemnisation des enfants des Premières Nations lésés par les politiques de services à l'enfance et à la famille ? Qu'avez-vous entendu ?

AFFICHER À L'ÉCRAN

En 2019, le Tribunal canadien des droits de la personne a ordonné au gouvernement fédéral de verser 40 000 \$ (le maximum prévu par la Loi Canadienne sur les droits de la personne) à chaque enfant vivant dans une réserve et retiré indûment de leur foyer, peu importe la raison, du 1^{er} janvier 2006 à une date à être déterminée par le tribunal. Le gouvernement du Canada a demandé un contrôle judiciaire de la décision auprès de la Cour fédérale du Canada.

En septembre 2021, la Cour fédérale a confirmé la décision rendue par le Tribunal canadien des droits de la personne. Le 29 octobre 2021, le gouvernement du Canada a déposé un avis d'appel et a demandé à ce que soient rejetées tant la décision de la Cour fédérale que celles du tribunal.

Cependant, le gouvernement a également déclaré qu'il travaille avec les organisations autochtones pour parvenir à une entente d'indemnisation d'ici la fin de l'année. Cela signifie que bien qu'un avis d'appel ait été déposé formellement, toute autre procédure judiciaire sera suspendue le temps que les parties tentent de parvenir à une entente.

- Que pensez-vous de la façon de procéder du gouvernement du Canada ?
- Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique Maintenant, j'aimerais que vous pensiez de manière plus générale aux questions autochtones. Projetez-vous dans un avenir de deux ou trois ans, quels critères utiliseriez-vous pour jauger le degré de réussite quant à ces questions ? Autrement dit, qu'auriez-vous besoin de voir ou d'entendre pour dire que le gouvernement du Canada est sur la bonne voie ?

L'INFLATION (15-30 minutes) Parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, ainé(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique, grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec

- En vos propres mots, comment expliqueriez-vous ce qu'est l'inflation ?

ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN

Essentiellement, l'inflation est une hausse persistante du niveau moyen des prix au fil du temps.

- Est-ce que l'inflation vous préoccupe ?
- De quelle façon une inflation élevée affecterait-elle votre vie, le cas échéant ?
- Pensez-vous que l'inflation est élevée, faible ou à peu près normale à l'heure actuelle ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?
- POUR LES PERSONNES QUI DISENT « ÉLEVÉE » :
 - Pourquoi pensez-vous que l'inflation est élevée ? Selon vous, qu'est-ce qui provoque une inflation élevée ?
- Parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique, grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, aîné(e)s des centres de taille moyenne du Québec Est-ce que quelqu'un connaît le taux annuel d'inflation ces jours-ci ? C'est à dire, le pourcentage selon lequel les prix augmentent en moyenne chaque année.
- Pensez-vous que le gouvernement du Canada peut faire quoi que ce soit pour prévenir une inflation élevée, ou pensez-vous qu'il s'agit de quelque chose qui est hors de son contrôle — c'est-à-dire que c'est le résultat de facteurs mondiaux ?
 - POUR LES PERSONNES QUI SONT D'AVIS QUE LE GOUVERNEMENT DU CANADA PEUT FAIRE QUELQUE CHOSE : Selon vous, que peut faire le Gouvernement du Canada ?
- Parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGM, peuples autochtones du Canada atlantique, grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, aîné(e)s des centres de taille moyenne du Québec Au cours des cinq dernières années, la Banque du Canada visait à maintenir l'inflation à environ 2 %. Cela vous semble-t-il une cible raisonnable ?
 - SONDER : Une méthode couramment utilisée pour maintenir l'inflation à un faible niveau consiste à augmenter les taux d'intérêt. Et lorsque les taux d'intérêt augmentent, les taux hypothécaires augmentent. Pensez-vous que la Banque devrait essayer de maintenir un faible niveau d'inflation, même si cela signifie que les taux d'intérêt augmentent ?
 - Selon vous, quel devrait être le principe directeur lorsque la Banque du Canada prend des décisions financières ? Autrement dit, quelle est la chose sur laquelle elle devrait concentrer ses efforts ? Devrait-elle prendre des décisions afin de maintenir l'inflation à un bas niveau, afin de maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau, afin de maintenir le coût de la vie à un bas niveau, afin de maintenir les taux d'emploi à un haut niveau, ou autre chose ? Pourquoi dites-vous cela ?

MESSAGE DE SANTÉ CANADA SUR LES MASQUES (10 minutes) Aîné(e)s de la Nouvelle-Écosse, Québec rural, peuples autochtones du Canada atlantique, grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, RGV au nord du fleuve Fraser, aîné(e)s des centres de taille moyenne du Québec, RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique

Penchons-nous maintenant sur un message potentiel du gouvernement du Canada en lien avec la COVID-19.

Je vais vous montrer un message. Nous le lirons ensemble, puis nous examinerons ce que vous en pensez.

Ainé(e)s de la Nouvelle-Écosse, peuples autochtones du Canada atlantique, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique MESSAGE SUR LES MASQUES MÉDICAUX (AFFICHER À L'ÉCRAN) :

Les masques médicaux sont recommandés pour :

- Toute personne susceptible de présenter une forme grave ou des complications de la COVID-19 ;
 - Toute personne plus à risque d'être exposée à la COVID-19 en raison de son mode de vie.
- **Ainé(e)s de la Nouvelle-Écosse, peuples autochtones du Canada atlantique, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique** Que pensez-vous de cela ? Cela vous fait-il réfléchir au type de masque que vous devriez porter ?
 - Maintenant que vous avez lu ce message, pensez-vous que vous allez changer le type de masque que vous portez habituellement — par exemple, passer d'un masque ordinaire non médical à un masque médical — ou pensez-vous que vous allez continuer à faire ce que vous faites actuellement ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

Québec rural, grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, RGV au nord du fleuve Fraser, RGV au sud du fleuve Fraser MESSAGE CONTRASTANT LES MASQUES NON MÉDICAUX ET MÉDICAUX (AFFICHER À L'ÉCRAN) :

De manière générale, bien que les masques non médicaux aident à prévenir la transmission de la COVID-19, les masques médicaux et les respirateurs offrent une meilleure protection.

- **Québec rural, grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, RGV au nord du fleuve Fraser, RGV au sud du fleuve Fraser** Que pensez-vous de cela ? En étiez-vous au courant ?
- **Québec rural, grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, RGV au nord du fleuve Fraser, RGV au sud du fleuve Fraser** Pensez-vous qu'il est important pour le gouvernement du Canada de renseigner les Canadiennes et les Canadiens à ce sujet ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

ENJEUX LOCAUX (20 minutes) Québec rural, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique

Maintenant, je voudrais changer de sujet et porter mon attention sur les enjeux locaux...

- Pensez-vous que le gouvernement accorde plus d'attention au Canada urbain, plus d'attention au Canada rural, ou accorde à peu près le même niveau d'attention aux deux ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

- Est-ce que quelqu'un se souvient de quelque chose de précis que le gouvernement du Canada a fait au cours des dernières années, le cas échéant, qui a profité à votre collectivité ?
- Quelles sont les choses que le gouvernement du Canada pourrait faire pour aider votre collectivité ?
- De quelle façon obtenez-vous vos nouvelles locales ?
 - Est-ce que vous avez un journal local ? Une station de radio locale ?
- Comment sont les services d'Internet et de cellulaire dans votre région ? Je ne parle pas du prix et de ce genre de chose, mais plutôt des questions de connectivité, fiabilité et ainsi de suite.
 - Est-ce un problème ?

TÉLÉCOMMUNICATIONS (10-20 minutes) Grands centres de l'Ontario, Manitoba et Saskatchewan, RGV au nord du fleuve Fraser, ainé(e)s des centres de taille moyenne du Québec

J'ai un dernier sujet pour ce soir. J'aimerais maintenant passer à une discussion sur les télécommunications...

Le secteur des télécoms est composé d'entreprises qui fournissent des services de télécommunications tels que la communication par téléphone, par ondes ou par câbles, avec ou sans fil.

- En gros, que pensez-vous des sociétés de télécommunications au Canada ?
- Est-ce que quelqu'un a entendu parler d'une entente entre Rogers Communications et Shaw Communications selon laquelle Rogers achèterait Shaw ?

L'entente est en cours d'examen par le Bureau de la concurrence, qui réglemente la concurrence au Canada, et le CRTC, qui réglemente les sociétés de télécommunications.

- Si l'entente était approuvée, pensez-vous que ce serait une bonne ou une mauvaise chose pour les consommateurs ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?
- Pensez-vous que le gouvernement du Canada devrait approuver la fusion ou la rejeter ?
- SI REJETER : Qu'en serait-il si le gouvernement du Canada disait qu'il approuverait la fusion si certaines conditions étaient remplies ?
- SI L'ON PENSE QUE LES CONDITIONS DEVRAIENT-ÊTRE REMPLIES : Selon vous, quelles conditions sont essentielles pour que le gouvernement approuve la transaction ?

LES OPIOÏDES (25 minutes) RGV au nord du fleuve Fraser, RGV au sud du fleuve Fraser

- Est-ce que quelqu'un a entendu dans les nouvelles quoi que ce soit au sujet des opioïdes ? Dans vos propres mots, pouvez-vous m'expliquer ce qui se passe ?
 - Pouvez-vous nommer des opioïdes ? (SONDER, si personne ne le mentionne, à quel point elles sont familières avec le « fentanyl ».)
- Quel type de personnes, selon vous, sont les plus touchées par cette question ?
 - Si l'on offre des réponses vagues, les SONDER en leur demandant de classer parmi chacun des groupes celles qui, selon eux, sont les personnes les plus susceptibles d'être victimes d'une surdose — les ainé(e)s, les personnes d'âge mûr, ou les adolescent(e)s ; les personnes en situation d'itinérance, à faible revenu, à revenu moyen, ou à revenu élevé ; les personnes qui consomment fréquemment les drogues illicites ou celles qui consomment peu de drogues illicites ?

ÉCLAIRCISSEMENT AU BESOIN :

Les opioïdes sont des médicaments qui comprennent des analgésiques sur ordonnance comme le fentanyl de même que des drogues illicites comme l'héroïne. Une mauvaise utilisation peut mener à la dépendance, à une surdose et à la mort. Récemment, la montée du fentanyl et d'autres puissants opioïdes illicites a entraîné un nombre de décès sans précédent.

- Qu'est-ce qui, selon vous, a mené au problème actuel des opioïdes ? Qui ou quoi est à blâmer ?

SONDAGE : J'aimerais maintenant que vous réfléchissiez à qui ou à quoi on peut attribuer la plus grande part de responsabilité pour le problème actuel. (NOTE AU MODÉRATEUR : Même s'ils en savent peu au sujet du problème, demandez-leur de tenter l'exercice en fonction de leurs perceptions.) Vous pouvez en choisir jusqu'à trois :

- Les médecins qui ne prescrivent pas correctement
- Les compagnies pharmaceutiques qui fabriquent des produits dangereux
- Les gangs
- Une surveillance policière insuffisante
- Les gens qui prennent de mauvaises décisions
- Un mauvais contrôle aux frontières

Le modérateur passera en revue les résultats du sondage et examinera ce qui a motivé leurs choix

- Que devrait être la réponse du gouvernement du Canada ?

- Avez-vous vu, lu ou entendu dans les nouvelles quoi que ce soit au sujet du plan de la ville de Vancouver visant à obtenir l'approbation de Santé Canada pour décriminaliser la possession de petites quantités de drogues illicites ? Qu'avez-vous entendu ?
 - Quel serait, selon vous, l'impact de décriminaliser la possession de petites quantités de drogues illicites ?
- Certains ont proposé que le gouvernement du Canada décriminalise la possession de drogues illicites pour usage personnel, afin que les personnes souffrant de troubles liés à l'utilisation de substances soient détournées du système de justice pénale et qu'elles soient plutôt orientées vers une approche de soins de santé. Que pensez-vous de cette approche ?
- Pensez-vous qu'une approche de soins de santé à l'égard de la consommation de substances permettrait aux utilisateurs d'éviter la stigmatisation et d'aller plus facilement chercher de l'aide pour traiter leur dépendance ou pour obtenir d'autres services ?

ESSAI-PILOTE DE PUBLICITÉS PORTANT SUR DES MESURES DE SANTÉ PUBLIQUE DE SANTÉ CANADA (20 minutes) RGV au sud du fleuve Fraser, centres de petite taille/ruraux du Canada atlantique

Je vais maintenant vous montrer un message publicitaire que développe actuellement le gouvernement du Canada pour une éventuelle publicité portant sur la COVID-19. Vous remarquerez qu'elle ne se trouve pas nécessairement dans sa forme définitive. Nous allons visionner la vidéo deux fois, puis je vous poserai quelques questions à son sujet. La publicité pourrait être diffusée sur les médias sociaux, y compris Facebook, Instagram, TikTok et Snapchat, et elle est donc assez courte.

MONTRER LA PUBLICITÉ DE 15 SECONDES

- Quelles sont vos premières impressions de cette publicité ?
- Quel est le message principal de cette publicité ? Est-ce que le message est facile à comprendre ?
 - DEMANDER AU BESOIN : Est-ce que le message communiqué est que nous devrions continuer à respecter les mesures de santé publique ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Que pensez-vous du fait que l'on ne parle pas avant la toute fin de l'annonce ?
- Est-ce que la publicité vous interpelle ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Maintenant, je vais vous montrer une version plus longue de cette publicité. Celle-ci pourrait être diffusée dans les salles de cinéma et sur YouTube, Spotify, Twitch de même qu'en ligne sur les sites de chaînes de télévision comme la CBC et CTV, et peut donc être un peu plus longue.

MONTRER LA PUBLICITÉ DE 30 SECONDES

APRÈS AVOIR MONTRÉ LA PUBLICITÉ UNE PREMIÈRE FOIS : Vous avez peut-être remarqué un écran de téléphone qui est vert en ce moment. Une fois la publicité finalisée, on aura l'impression qu'elle est en train de texter, « Je ne me sens pas bien. Je reste à la maison. » (Puis montrer une deuxième fois)

- Quelles sont vos premières impressions quant à cette version ?
- Le message est-il facile à comprendre ?
- Est-ce que cette version vous interpelle ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

CONCLUSION (5 minutes)

Annexe C – Concepts publicitaires

Publicité de Santé Canada sur les mesures de santé publique – essai pilote (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)

Version 1



PHAC_Fr_15s_MIX_v4
(15 sec).mp4

La vidéo ci-dessus débute par une séquence dans laquelle on voit une personne portant un manteau bleu qui marche dans un corridor et fait un grand pas vers la droite pour suivre les flèches de direction sur le plancher (servant à diriger la circulation) qui indiquent que les personnes situées d'un côté du couloir circulent dans un sens et celles de l'autre côté, dans le sens contraire. La prochaine séquence montre une personne qui met un pansement adhésif après s'être fait injecter un vaccin par une infirmière, assise à une table. Dans la séquence suivante, une personne qui porte un manteau et un foulard marche à proximité d'un commerce et met un masque, pendant que le klaxon d'une voiture se fait entendre. La séquence fait place au plan d'une personne qui se lave les mains. On voit ensuite une autre personne passer un linge sur des manettes de jeux vidéo pour les désinfecter avant de les utiliser. Tout de suite après, une courte séquence met en scène une personne qui retire de son emballage l'écouvillon d'un test de dépistage de la COVID-19. On peut lire en gros caractères blancs le texte « Continuons le bon travail » et en dessous, l'adresse « Canada.ca/le-coronavirus » superposés sur une séquence dans laquelle on voit dans un salon un groupe d'amis qui regardent la télévision et rient; l'un d'eux tient un bol de nourriture. Une musique rythmique de fond joue pendant qu'on entend un narrateur dire : « On a trouvé notre rythme pour bien aller. Donc, continuons le bon travail en suivant les mesures de santé publique. » La vidéo se termine par la signature musicale du gouvernement du Canada et le mot-symbole « Canada ».

Version 2



PHAC_Fr_30s_MIX_v2.
mp4

La vidéo ci-dessus débute par une séquence dans laquelle on voit une personne portant un manteau bleu qui marche dans un corridor et fait un grand pas vers la droite pour suivre les flèches de direction sur le plancher (servant à diriger la circulation) qui indiquent que les personnes situées d'un côté du couloir circulent dans un sens et celles de l'autre côté, dans le sens contraire. La prochaine séquence montre une personne qui met un pansement adhésif après s'être fait injecter un vaccin par une infirmière, assise à une table. Dans la séquence suivante, une personne qui porte un manteau et un foulard marche à proximité d'un commerce et met un masque, pendant que le klaxon d'une voiture se fait entendre. La séquence fait place au plan d'une personne qui se lave les mains, puis d'une personne qui danse dans un corridor et se laisse glisser jusque dans un salon où elle s'assoit à côté de deux autres personnes. On voit ensuite l'une des personnes dans la pièce vaporiser du désinfectant sur un

essuie-tout et le passer des manettes de jeux vidéo avant de les utiliser. Après cette séquence, on peut voir la main d'une personne qui tourne une poignée pour ouvrir une porte vitrée. Tout de suite après, une courte séquence met en scène une personne qui retire de son emballage l'écouvillon d'un test de dépistage de la COVID-19. Elle pivote vers le bas pour faire place à une séquence montrant la même personne étendue sur un lit qui utilise son téléphone. On peut lire en gros caractères blancs le texte « Continuons le bon travail » et en dessous, l'adresse « Canada.ca/le-coronavirus » superposés sur une séquence qui reprend rapidement tous les plans montrés auparavant dans la publicité. Une musique rythmique de fond joue pendant qu'on entend un narrateur dire : « On a trouvé notre rythme pour bien aller. Donc, continuons le bon travail en suivant les mesures de santé publique. » La vidéo se termine par la signature musicale du gouvernement du Canada et le mot-symbole « Canada », pendant qu'un narrateur dit « Un message du gouvernement du Canada. »